



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Saad Dahleb de Blida -1-
Institut d'Architecture et d'Urbanisme
Département d'architecture



Mémoire de Master
Architecture Urbaine
Alger Métropole

**Urbanisme durable et culture un enjeu pour la
métropolisation des villes.**

**PFE : Aménagement du front de mer du quartier
Mohammedia**

Projet : Centre Socio-culturel.

Réalisé par :

TABTI Abd Malik Lotfi.

MAZA Oussama Mohamed Ameziane.

Equipe pédagogique :

M^r Tabti Mohamed.

M^r Ahmed Chaouch Nabil.

M^r Belmeziti Ali.

Année universitaire 2019/2020

REMERCIEMENT

Mon plus profond et sincère remerciement s'adresse tout d'abord à dieu, le tout puissant, qui nous a aidé à faciliter le chemin pour achever ce fruit de nos années d'études.

Nous exprimons nos sincères remerciements à nos parents, notre famille et nos amis pour leur contribution pour chaque travail que nous avons affecté.

Nous remercions ensuite nos encadreurs Mr. Tabti, Mr. Ahmed Chaouch et Mr. Belmziti. Pour l'organisation et leur suivi pendant cette année de master.

Nous remercions aussi l'ensemble de nos enseignants d'atelier, pour la présence tout au long de cette année assez exceptionnelle ainsi que pour leurs conseils et leur orientation.

Nous remercions les honorables membres du jury qui nous ont fait l'immense honneur de présider et d'examiner ce modeste travail.

Nos remerciements vont également à tous les enseignants de l'institut d'architecture et d'urbanisme de Saad Dahleb Blida, spécialement nos enseignants qui nous ont accompagné tout le long de notre cursus universitaire.

Merci à tous

DEDICACES

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers :

A celle qui a souffert sans me laisser souffrir, qui a toujours répandue présente qui n'a jamais dit non à mes exigences et qui n'a épargnée aucun effort pour me faciliter la tâche mon adorable mère.

A mon cher père, pour tout son amour et son aide. Je ne pourrai oublier sa contribution dans la réalisation de mes premières maquettes, et les nuits blanches que nous avons fait ensemble.

A mes chères sœurs ; qui n'ont jamais cessé de me conseiller ; encourager et soutenue tout au long de mes études.

A mon binôme, TABTI MALIK, pour sa volonté et son engagement tout au long de ce travail.

Oussama

DEDICACES

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers :

A celle qui a souffert sans me laisser souffrir, qui a toujours répan due présente qui n'a jamais dit non à mes exigences et qui n'a épargnée aucun effort pour me faciliter la tâche mon adorable mère.

A mon cher père, pour tout son amour et son aide. Je ne pourrai oublier sa contribution dans la réalisation de mes premières maquettes, et les nuits blanches que nous avant fait ensemble.

A mon cher frère et mes sœurs ; qui n'ont jamais cessé de me conseiller ; encourager et soutenue tout au long de mes études.

A mon binôme, MAZA OUSSAMA , pour sa volonté et son engagement tout au long de ce travail.

RESUME

Une métropole est la ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui, à la tête d'une aire urbaine importante, par sa grande population et par ses activités économiques et culturelles, elle est aussi le fruit de milliers d'années d'évolution de l'être humain et de son environnement. Le processus de métropolisation que connaissent les villes du monde, tend à rendre ces villes attractives aux investissements internationaux, en intervenant dans des secteurs tels que ; le transport, les différentes infrastructures, équipements etc. Mais dans un contexte de globalisation nous redoutons des importations des modèles urbains non adapté aux cultures et aux sociétés occupants ces métropoles. Et de ce fait un développement des villes ne prenant pas en considération les besoins culturels et sociétaux des citoyens.

Nous sommes allés donc chercher la solution à cette problématique dans la culture dans son sens le plus large. Mais d'abord nous nous sommes posés la question Comment rapporter la notion de culture et sa vision globale dans son rapport avec la ville ?.

La ville perçue comme lieu majeur de production de richesses, est engagée dans une globalisation mondiale. Celle-ci favorise les échanges culturels et sociaux. En rapport avec les différentes tailles de la ville (petite, grande ou métropole), la culture s'observe dans un contexte précis. Mais le fait de parler d'un statut de ville soulève déjà la notion de culture...

Les villes constituent des lieux de culture par excellence où la culture s'observe dans un contexte plus vaste, aussi bien par le patrimoine architectural qu'elle englobe que par l'établissement humain et le regroupement qu'elle contient. « La ville elle-même est un sujet culturel, un assemblage de lieux d'intérêt culturel et de Modes de vie différents »: 2M. Rosenberg « Le marketing Urbain en question » Ed Atropos, 2000 ; p : 52.

Donc dans son développement la ville doit intégrer le fait culturel car ce dernier touche au quotidien et s'associe à la qualité de la vie, dans la mesure où il intervient comme champ où s'améliore un cadre de vie et assure le bien-être social, car la culture est l'âme de la société, une mémoire collective d'un peuple, elle est tout simplement le quotidien de l'être humain, son mode de vie, ses richesses historiques et ses origines. Elle représente les traditions et les coutumes qui distinguent un peuple d'un autre, et une civilisation d'une autre.

C'est pour cela que nous nous sommes intéressés dans notre mémoire de master, à l'importance des équipements culturels moyen efficace de préserver la culture et l'identité des villes d'une manière générale, aux équipements socioculturels d'une manière spécifique dans leur capacité à fournir aux citoyens des espaces de rencontre d'échange et d'entraide.

S'ajoute à cela que juste après l'indépendance, une surcharge causé par l'augmentation des besoins humains est apparu, ce qui a résulté l'apparition du phénomène de l'étalement urbain et ce qui a causé la croissance du besoin de transport la consommation des terres agricoles et

la consommation d'énergie importante ceci nous a poussé à nous intéresser au renouvellement urbain moyen efficace et durable pour combattre ces crises que connaît la capitale algérienne.

Mots clefs : Métropole, équipement culturelle, équipement socioculturelle, architecture, outils technique et conceptuel. Métropolisation, ville durable, développement durable.

Summary

A metropolis is the main city of a geographical region or a country, which, at the head of a large urban area, by its large population and by its economic and cultural activities, it is also the fruit of thousands of years of evolution of the human being and his environment. The process of metropolization that the cities of the world know, tends to make these cities attractive to the international investments, by intervening in sectors such as; transport, various infrastructures, equipment etc. But in a context of globalization we fear imports of urban models not adapted to the cultures and societies occupying these metropolises. And therefore a development of cities that does not take into account the cultural and societal needs of citizens.

So we went looking for the solution to this problem in culture in its broadest sense. But first we asked ourselves the question How to relate the notion of culture and its global vision in its relationship with the city?

The city, perceived as a major place of wealth production, is engaged in global globalization. This promotes cultural and social exchanges. In relation to the different sizes of the city (small, large or metropolitan), culture can be observed in a specific context. But the fact of speaking of a city status already raises the notion of culture ... Cities constitute places of culture par excellence where culture can be observed in a larger context, as much by the architectural heritage that it encompasses as by human settlement and the grouping it contains. «The city itself is a cultural subject, an assembly of places of cultural interest and different Lifestyles »: 2M. Rosenberg « Urban marketing in question » Ed Atropos, 2000; p: 52. (Source).

So in its development the city must integrate the cultural fact because the latter touches on a daily basis and is associated with the quality of life, insofar as it acts as a field where a living environment improves and ensures social well-being, because culture is the soul of society, a collective memory of a people, it is quite simply the daily life of the human being, his way of life, his historical riches and his origins. It represents the traditions and customs that distinguish one people from another, and one civilization from another.

This is why we are interested in our master's thesis, the importance of cultural facilities effective means of preserving the culture and identity of cities in general, socio-cultural

facilities in a specific way in their ability to provide citizens with meeting spaces for exchange and mutual assistance.

We then took an interest in architectural design as a technical and conceptual tool that the architect can use in order to design cultural facilities that meet the expectations of a changing society and the different uses and cultural activities of it. To respond to the problem observed which is that of mediocrity and the standardization of cultural facilities in Algeria.

Keywords: Metropolis, cultural equipment, socio-cultural equipment, architecture, technical and conceptual tools. Métropolisation, sustainable city, sustainable development.

ملخص

المدينة الكبرى هي المدينة الرئيسية لمنطقة جغرافية أو دولة ، والتي ، على رأس منطقة حضرية كبيرة ، من خلال عدد سكانها الكبير وأنشطتها الاقتصادية والثقافية ، فهي أيضًا ثمرة الآلاف من سنوات من تطور الإنسان وبيئته. تميل عملية التحضر التي تشهدها المدن في جميع أنحاء العالم إلى جعل هذه المدن جذابة للاستثمار الدولي ، من خلال التدخل في قطاعات مثل ؛ النقل ، البنى التحتية المختلفة ، المعدات ، إلخ. لكن في سياق العولمة ، نخشى استيراد النماذج الحضرية غير المتوافقة مع الثقافات والمجتمعات التي تشغل هذه المدن الكبرى. وبالتالي تنمية المدن لا تأخذ بعين الاعتبار الحاجات الثقافية والمجتمعية للمواطنين.

لذلك سعينا لحل هذه المشكلة في الثقافة بأوسع معانيها. لكن أولاً سألنا أنفسنا السؤال: كيف نربط مفهوم الثقافة ورؤيتها العالمية بعلاقتها بالمدينة؟

المدينة ، التي يُنظر إليها على أنها مكان رئيسي لإنتاج الثروة ، منخرطة في العولمة العالمية. هذا يعزز التبادل الثقافي والاجتماعي. فيما يتعلق بالأحجام المختلفة للمدينة (صغيرة أو كبيرة أو حاضرة) ، يتم ملاحظة الثقافة في سياق معين. لكن حقيقة الحديث عن قانون المدينة يثير بالفعل فكرة الثقافة ... المدن هي أماكن للثقافة بامتياز حيث يتم ملاحظة الثقافة في سياق أكبر ، سواء من خلال التراث المعماري الذي يشملها وبالاستيطان البشري والتجمع الذي يحتويه. "المدينة نفسها هي موضوع ثقافي ، وتجمع للأماكن ذات الأهمية الثقافية وأنماط الحياة المختلفة": M. 2. روزميرج "التسويق الحضري المعني" إد أتروبوس ، 2000 ؛ ص: 52. (المصدر).

لذا في تطورها ، يجب على المدينة أن تدمج الحقيقة الثقافية لأنها تؤثر على الحياة اليومية وترتبط بنوعية الحياة ، بقدر ما تتدخل كمجال تتحسن فيه البيئة المعيشية وتضمن الرفاهية الاجتماعية ، لأن الثقافة هي روح المجتمع ، وذاكرة جماعية للشعب ، فهي ببساطة الحياة اليومية للبشر ، وطريقة حياتهم ، وثوراتهم التاريخية وأصولهم. إنه يمثل التقاليد والعادات التي تميز شعباً عن الآخر ، وحضارة عن أخرى.

لهذا السبب كنا مهتمين بأطروحة الماستر لدينا ، حول أهمية المرافق الثقافية كوسيلة فعالة للحفاظ على ثقافة وهوية المدن بشكل عام ، على المرافق الاجتماعية والثقافية بطريقة محددة في قدرتهم على توفير أماكن لقاء للمواطنين للتبادل والمساعدة المتبادلة.

ثم ركزنا على التصميم المعماري كأداة تقنية ومفاهيمية يمكن للمهندس استخدامها لتصميم المرافق الثقافية التي تلبى توقعات مجتمع متغير واستخداماته المختلفة وأنشطته الثقافية. للرد على المشكلة الملحوظة وهي مشكلة الرداءة وتوحيد المنشآت الثقافية في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: متروبوليس ، المعدات الثقافية ، المعدات الاجتماعية والثقافية ، الهندسة المعمارية ، الأدوات الفنية والمفاهيمية. العاصمة ، المدينة المستدامة ، التنمية المستدامة.

PRÉAMBULE

I-Introduction:

L'objectif de ce préambule est triple : 1. Introduire le thème de l'atelier (architecture urbaine), 2. Introduire le thème général (Alger métropole) développé dans l'atelier cette année (2019-2020), et 3. Expliquer brièvement notre démarche scientifique et académique, mais aussi le fonctionnement de notre l'atelier.

Le CANEVAS de la mise en conformité de la formation master "architecture" en vigueur divise l'enseignement de l'atelier de projet pour le Master 2 en quatre thématiques d'atelier : 1) Habitat, 2) Architecture urbaine, 3) Architecture, environnement et technologies et 4) Patrimoine bâti architectural et urbain. La thématique "architecture urbaine" est vue dans ce document comme un point de jonction entre l'architecture et l'urbanisme. Cette thématique vise, selon le CANEVAS "... s'initier à la composition urbaine, aux figures urbaines, à la morphologie, aux espaces publics et aux paysages urbains nécessitent des savoirs profonds (sociaux, économiques et environnementaux) et des capacités artistiques ou créatives adéquates." (CANEVAS Master Architecture, 2018-2019, p68). Plus concrètement, trois objectifs sont fixés dans le document : i) sensibiliser à la complexité de l'urbain, ii) initialiser à la conception des espaces publics et iii) initier aux champs connexes à l'architecture.

Au-delà de cette vision académique et réglementaire, **l'architecture urbaine** a fait couler beaucoup d'encre quant à sa définition, à son objectif, à son apparition et son champ et échelle d'application.

II-Pas de consensus sur sa définition :

En parcourant la bibliographie scientifique, le constat est évident ; la définition du terme "architecture urbaine" ne fait pas consensus entre les architectes et les urbanistes, chercheurs ou professionnels. En effet, entre une vision restrictive comme témoin la définition de Pierre Lefèvre dans son livre "ressources de l'architecture pour une ville durable", où il restreint l'architecture urbaine à la seule conception des espaces urbains "...le terme architecture urbaine englobe la conception ou l'aménagement de l'espace public environnant" (LEFEVRE, 2012, p8). Jean Philippe Antoni défend dans son livre "lexique de la ville" de la vision distinctive, il évoque une architecture spécifique pour le bâtiment et une architecture spécifique à la ville "... la ville dispose intrinsèquement d'une architecture qui lui est propre. Cette architecture urbaine, qui se mesure à plus grande échelle et qui se reconnaît autant par le tracé des rues que par l'alignement des façades ou le mobilier urbain..." (ANTONI, 2009, p14). Jean-Depaule Castex, quant à lui, voit dans l'architecture urbaine une alternative de l'architecture traditionnelle (au sens habituel) "...notre désir d'une architecture différente,

urbaine. ...l'objet architectural compte moins pour lui-même, d'un point de vue esthétique que pour sa capacité à définir les espaces, pour les distinctions qu'il opère, les pratiques qu'il accueille, voire parfois qu'il suscite. Affirmer que l'architecture doit être urbaine ce n'est pas reproduire le décor de la ville ancienne, mais tenter de définir des relations spatiales compatibles avec les pratiques urbaines que nous connaissons." (CASTEX, 1991, p192). On peut continuer à lister les définitions et les points de vue, mais il est clair que l'architecture urbaine ne fait l'unanimité, quant à sa définition.

III-Aperçu historique :

Pour Cristiana Mazzoni (2014) indique que l'apparition de l'architecture urbaine est due en premier lieu à un ensemble d'architectes italiens des années 1960 (Aldo Rossi, Giorgio Grassi, Guido Canella...). Il explique que par volonté de prouver la "scientificité" et la "rationalité" du projet afin de montrer la pertinence de la recherche architecturale comme recherche scientifique, le contexte urbain et métropolitain est appelé pour renforcer cette volonté. En parallèle de ce mouvement, ces mêmes architectes-chercheurs sont engagés dans un mouvement de réforme de l'enseignement de la discipline en s'ouvrant sur les approches des urbanistes français et allemands, un glissement d'échelle de l'architecture vers la ville. L'idée de "définir un sous-champ disciplinaire à partir d'un travail dialectique sur les mots de l'architecture dans leur articulation à la dimension urbaine" (MAZZONI, 2014, p37). Il s'agit de **l'architecture urbaine**.

IV -Qu'entendons-nous par "Architecture urbaine ?":

Dans le cadre de cet atelier, nous entendons par "architecture urbaine", une architecture dont le projet architectural n'est conçu qu'après un long processus d'étude et d'analyse impliquant ainsi, toutes les échelles nécessaires permettant la justification de tous les aspects du projet architectural (fonctionnels, formels, stylistes, programmatifs, structurels et même symboliques).

Les échelles sont diverses autant que nécessaire à l'appréhension du phénomène urbain, objet de l'étude. Elles peuvent commencer par l'échelle de la parcelle et en arrivant à l'échelle régionale, voire du territoire national. Ce qui compte, pour nous, c'est la vision globale et complète du phénomène urbain.

Au final, nous supportons l'idée de Prost Robert (2014), qui voit dans **l'architecture urbaine** la fin de l'autonomie entre la ville et l'architecture. Il explique que chacun d'entre eux joue son rôle traditionnel, mais tous les deux gardent un lien dynamique et complexe "D'une part, l'architecture nourrit la ville, et d'autre part, elle s'enrichit par sa prise en compte"(PROST, 2014, p24).

V-Les trois composantes de notre réflexion : thème général, cas d'étude et thème de recherche :

La ville d'Alger est considérée comme une métropole si on se base sur la définition réglementaire "Une agglomération urbaine dont la population totalise au moins trois-cents milles (300 000) habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales" (JO, 2001, p16). Néanmoins, le constat qui fait l'unanimité des acteurs de la ville (professionnels, académique ou encore politiciens) dont la ville d'Alger ne remplit pas convenablement les fonctions attendues par une métropole.

En tant enseignant-chercheur, architectes et urbanistes, nous partageons ce constat. En effet, la ville d'Alger, vu : son histoire, son statut (capitale d'un vaste territoire), sa situation (littoral)... doit être exemplaire sur le plan urbain et urbanistique, économique et environnemental, politique et social. Or, sur le plan urbain et urbanistique, le constat est décevant : structure urbaine hétérogène, déconnexion entre les différentes entités urbaines, littoral mal intégré dans la ville, maque de logements et d'équipements, transports en commun insuffisants et mal organisés.... Et la liste des problèmes urbains et urbanistiques est longue.

Nous avons proposé "Alger métropole" comme **thème général** de notre atelier de cette année (2019-2020) afin de tenter à apporter des réponses quant aux problèmes relevés plus haut. Notre objectif que la ville d'Alger réussisse sa métropolisation et récupère, ainsi, son rayonnement local, régional, national et international.

A noter que ce thème général inclus, aussi la ville nouvelle de Sidi-Abdellah, considérée alors comme l'aire métropolitaine¹ de la métropole d'Alger.

Notre hypothèse afin d'approcher ce thème (Alger métropole) est au moins une partie des constats et des problématiques relevées à l'échelle de la métropole peuvent être résolues à l'échelle des quartiers, mais aussi à l'échelle du site d'intervention (échelle du projet architectural). Autrement dit, la réussite de la métropolisation de la ville d'Alger passe par l'intervention à l'échelle des quartiers en respectant les spécificités (historique, naturelle, sociale, urbaine, urbanistique, réglementaire...) de chaque quartier. Les quartiers² d'Alger métropole sont multiples : El-Hamma, El Mohammedia, Bordj El-kifen, Hydra.... Ces quartiers sont considérés comme des **cas d'étude**.

Enfin, chacun de ces cas d'étude (quartiers) appelle un ou plusieurs **thèmes de recherche**. Un thème de recherche se définit en se basant sur des constats dégagés à l'issue de la phase d'analyse urbaine du quartier.

¹ Aire métropolitaine : "Le territoire qu'il faut prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole" (JO, 2001, p16)

² Parfois, les quartiers portent le nom des communes auxquels se situent.

VI-Notre démarche :

Il est évident que la vérification de notre hypothèse passe forcément par la sous discipline "Architecture urbaine" qui, comme nous l'avons expliqué plus haut, garantit un dialogue entre la ville (et par extension la métropole) et l'architecture.

A cet effet, notre démarche est fondée sur un ensemble de principes, énumérés ci d'après

-Un lien étroit entre les trois composantes : thème général, thème de recherche et cas d'étude.

Cela signifié que chacune de ces composantes est au service des autres. Le thème de recherche est lié à la fois avec le thème général et avec le cas d'étude.

-Un emboitement entre les différentes échelles : au moins trois échelles sont appelées : l'échelle métropolitaine, l'échelle du quartier et l'échelle architecturale. Une étude, sous forme de lecture ou analyse urbaine est effectuée sur chacune de ces échelles permettant, ainsi la définition de l'échelle suivante.

-Une approche flexible : notre approche s'adapte à la spécificité de chaque situation (selon le thème de recherche et le cas d'étude). Nous faisons appel à certains éléments des différentes approches d'analyse (typo-morphologique ; séquentielle, statistiques...) quand c'est nécessaire.

Il est nécessaire de préciser que la réponse à la problématique posée plus haut prend essentiellement deux formes :

- 1) le plan d'aménagement.
- 2) le projet architectural.

TABLE DES MATIERES

Remerciement :	I
Dédicaces :	II
Résumé :	IXI
Summary:.....	XI
ملخص :	XII
Préambule :	XIII
Chapitre Introductif :	1
I-Introduction générale :	1
II- Problématique générale :	2
III-Problématique spécifique :	3
IV-Hypothèses :	3
V-Objectifs :	4
VI -Motivation du choix du thème :	4
VII -Méthodologie de recherche :	4
VIII-structure de mémoire :	5
Chapitre Etat de l'art :	6
Section A : Thématique générale « Alger métropole » :	6
Introduction de la section A :	6
I- La métropole et la métropolisation	6
I-1-Terme, histoire, définition :	6
I-2-Qu'est-ce qu'une métropole :	7
I-3-Qu'est-ce que la métropolisation :	8
I-4-Cas d'exemple « La Métropole de Barcelone » :	10
I-4-1-Présentation de cas d'exemple :	10
I-4-2- La candidature aux jeux olympiques de 1992 « Le point de départ » :	11
I-4-3-Points forts de la métropole de Barcelone :	12
I-4-4-Observation divers :	12
I-4-5- Synthèse :	14
II-Le développement durable des villes.....	14
II-1-Définition du concept :	14
II-2-Les trois piliers de développement durable :	14
II-3-Histoire et origine du concept :	15
II-4-Les causes de l'émergence du concept :	15
III- La Ville durable :	16
III-1-Définition du concept :	16

IV-Développement urbain durable :	17
IV-1-Aménagement durable :	17
IV-2-Principes d'aménagement urbain durable :	18
IV-3-Qu'est-ce qu'un urbanisme durable :	18
IV-4-Les enjeux du développement urbain durable :	19
V- Cas d'exemple « le projet urbain de l'île de Nantes » :	19
V-1- Présentation du projet :	19
V-2- Aperçu et contexte historique :	19
V-3- Urbanisme pragmatique de l'île de Nantes :	22
V-4- Synthèse :	25
VI-Conclusion de la section A :	25
Section B : Thématique spécifique :	26
Introduction de la section B :	26
I- L'enjeu des équipements socioculturels :	26
I-1- Définition de la culture :	26
I-2- Définition d'un équipement culturel :	26
I-3- Les quatre pôles du système culturel :	27
I-3- Classification des équipements Culturels :	27
I-4- Les différents types d'équipements culturels :	28
I-5- Rôle Et L'objectif Des Equipements Culturels :	30
I-6- Les grandes activités culturelles :	31
I-7- Cas d'Exemple du Centre socioculturel des Bleuets Espace Jean Ferrat France :	32
I-7-1-Présentation du cas d'exemple :	32
I-7-2- Description du centre :	32
I-7-3- Programme de centre :	33
I-8-Synthèse :	33
II- le renouvellement urbain :	34
II-1-Introduction :	34
II-2-Définition du renouvellement urbain :	35
II-2-1-La rénovation urbaine :	35
II-2-2- : la réhabilitation urbaine :	35
II-2-3- : objectifs de la réhabilitation et de la rénovation urbaine :	35
II-2-4- : Du développement durable au développement urbain durable :	36
III -Conclusion du chapitre :	38
Chapitre Cas d'étude :	37
I-Introduction du chapitre :	37

I-1-Les éléments de réflexion :	37
I-2-L'analyse urbaine :	39
II-Echelle métropolitaine « Alger métropole » :	40
II-1-Présentation de la ville d'Alger :	40
II-1-1-Situation :	40
II-1-2-Limites :	41
II-2-3-Accessibilité :	41
II-3-Aperçue historique sur le développement de la ville d'Alger :	42
II-3-1- Les phase successifs de développement de la ville d'Alger :	42
II-3-1-Synthèse sur le développement de la ville d'Alger :	43
III - Echelle urbaine « Quartier El Mohammedia »:	43
III -1- Justification de choix :	43
III -2- Analyse du quartier El Mohammedia :	44
III -2-1- Situation géographique :	44
III -2-2-Délimitation du quartier « El Mohammedia »:	44
III -2-3- Accessibilité du quartier « El Mohammedia »:	44
III -3- Aperçue historique sur l'évolution du quartier « El Mohammedia »	45
III-3-1-Les phase successives de développement du quartier El Mohammedia :	45
II-3-2-Synthèse sur le développement du quartier « El Mohammedia »:	48
III-4- Les compositions de la structure urbaine « Analyse morphologique du quartier El Mohammedia » :	49
III-4-1-L'image mentale du quartier :	49
III-4-2-Le système viaire :	50
III-4-3-Le système bâti :	51
III-4-4-Le système non bâti :	54
III-4-5-Le système parcellaire :	55
III-5-Constats de l'échelle urbaine :	57
III-6-Recommandations selon les P.O.S du quartier El Mohammedia :	57
III-7- La stratégie d'intervention « Plan d'action »:	58
III-8-Schéma de principes d'aménagement :	59
III-9-Schéma d'action :	59
III-10-Synthèse de la grille théorique des équipements :	60
III-11-Programmation urbaine :	61
III-12-Tableau de la programmation urbaine	62
III-13-Programme urbain :	63
III-14-Synthèse :	64

III-15-Carte d'état de fait :	64
IV-Echelle locale « Conception architecturale » :	65
IV-1- Analyse de terrain d'intervention :	65
IV-1-1- Présentation de l'assiette d'intervention :	65
IV-1-2- Logique de découpage :	65
IV-1-3- Présentation de site :	65
IV-1-4- Environnement immédiat :	66
IV-1-5- Accessibilité :	66
IV-1-6-Analyse climatologique :	67
IV-1-7-Atouts et potentialités du site :	68
IV-3- Analyse thématique des exemples :	69
IV-3-1- Exemple national : « Centre Culturel El Imama Tlemcen » :	69
IV-3-1- Exemple international « Centre Multiculturel – Espace Dagron – Auneau » :	75
IV-4-Programme de projet :	81
V-Conception du projet :	81
V-1-L'idée du projet	81
V-2-Genèse du projet (forme et volumétrie)	82
V-4-Organisation intérieure des espaces :	84
V-5-Conception des façades :	86
V-6-Système constructif :	87
VI-Conclusion du chapitre :	87
Conclusion Générale :	88
Bibliographie :	89
Liste des figures :	94
Liste des tableaux :	97
Liste des acronymes :	97
Annexe (dossier graphique) :	
-Plan d'aménagement Echelle 1/1000.	
-Vue 3d sur plan d'aménagement.	
-Plan de masse de projet Echelle 1/500.	
-Plan de RDC de projet Echelle 1/200.	
-Plan de 1 ^{er} étage de projet Echelle 1/200.	
-Plan de 2 ^{ème} étage de projet Echelle 1/200.	
- Plan de toiture de projet Echelle 1/200.	
-Coupe A-A de projet Echelle 1/200.	
-Coupe B-B de projet Echelle 1/200.	

-Façades du projet Echelle 1/200.

-Vue 3d sur le projet.

CHAPITRE INTRODUCTIF

« L'architecture est un art social en rapport avec les besoins primitif et culturel de l'homme elle est la conséquence d'une existence confinée dans un abri inidentifiable »¹

I-Introduction générale :

Si on se réfère à son étymologie du grec « métropole est constitué de 'méter' qui signifie mère et 'polis' qui signifie cité »² métropole voudrai dire cité mère ou ville mère. Ceci nous pousse à dire que la métropole est le résultat d'un processus urbain, ayant évolué à travers le temps. Ce processus a été façonné par plusieurs intervenants et paramètres, notamment « la globalisation de l'économie ayant accentué le poids des plus grandes villes, participant ainsi au processus de métropolisation c'est-à-dire, a la croissance de la population urbaine ; surtout dans les plus grandes villes, a l'accumulation des richesses et des pouvoirs de décisions et de commandement, et au rayonnement mondial de certaines villes millionnaires »³. Ceci a engendré une certaine compétitivité entre les métropoles du monde « une métropole a intérêt à internaliser un maximum de service et d'activité a fin d'une part de dépendre le moins possible de ses concurrentes les plus proches, et d'autre part de renforcer une position de dominance en terme d'attractivité »⁴. Cette attractivité qui a un rôle primordial pour le développement économique de ces métropoles « mais ce qui vaut peut-être pour le développement économique, ne vaut sans doute pas pour l'intégration, la paix sociale, la qualité de vie etc. »⁵. Nous nous intéressons donc à la place qu'occupe la vie sociale dans ce contexte urbain. La place de l'humain et de la préservation de son environnement social qui joue un rôle aussi important que celui du développement économique pour les métropoles. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la ville durable qui tend à redéfinir l'importance des citoyens et à les impliquer au même degré que les grandes entreprises économiques, et les décideurs politiques, au développement des villes qu'ils occupent.

C'est ici que peut intervenir la culture dans son sens le plus large, à réintégrer la paix sociale qui représente une condition sine qua non au développement durable des villes et à leurs processus de métropolisations. Puisque la culture est l'âme de la société, et une mémoire collective d'un peuple, elle est tout simplement le quotidien de l'être humain, son mode de vie, ses richesses historiques et ses origines. Elle représente les traditions et les coutumes qui distinguent un peuple d'un autre, et une civilisation d'une autre.

¹ Denis Sharp, L'architecture du XX siècle 1995-P.07

² Larousse française

³ Hal-archives-ouvertes.fr, La place de la concertation dans la mise en œuvre de projets urbains durables 2019

⁴ La cohérence des politiques au service du développement, Dans Revue de l'OCDE sur le développement 2002 (n° 3)

⁵ Hal-archives-ouvertes.fr, La question de la bonne gouvernance et des réalités sociopolitiques en Afrique 2013.

« La Culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel, Cas du secteur sauvegardé de Constantine »⁶.

II-Alger métropole ? : « Problématique générale ».

Penchons-nous maintenant sur le cas d'Alger « Capitale de l'Algérie et sa ville la plus peuplée. Elle se situe au bord de la méditerranée, elle a été fondée au IV^e Emme siècle a.j.c par les phéniciens et a connu plusieurs civilisations (Romaine, Vandale, Byzantine, Arabe et Berbère). Elle prend son rôle de capitale de l'Algérie à partir de la régence d'Alger, puis confirme ce statut pendant la colonisation française et après l'Indépendance de l'Algérie, ou elle commence à abriter le siège des institutions politiques du pays et à tenir un rôle de premier plan économique »⁷. Alger devient alors le lieu de concentration du pouvoir central, capital nationale et lieu de prestige du pays. La capitale aspire donc à devenir métropole internationale à l'instar d'autres métropoles méditerranéennes. Pour ce faire elle se dote de différentes stratégies, institutions administrations et instruments d'urbanisme ; citons le plan de Constantine qui fut officiellement appelé plan de développement économique et sociale.

La création et la mise en place du gouvernorat du grand Alger ; une division administrative algérienne créée le 31 mai 1997 en remplacement de la wilaya d'Alger et administré par un ministre gouverneur, au lieu d'un wali. Ensuite vient le GPU ; grand projet urbain et en fin le PDAU d'Alger.

En vue de devenir métropole internationale, Alger mise sur son développement économique à travers différentes actions, stratégie ou réforme « Toujours dans cette perspective d'attirer des investisseurs étrangers, on favorise des équipements d'affaires. Ainsi sur la côte ouest, zone réputée pour son caractère touristique, on prévoit de renforcer ce caractère en favorisant les équipements de loisirs et le tourisme d'affaires »⁸. Mais comme nous l'avons cité dans notre introduction générale ; ce qui vaut peut-être pour le développement économique, ne vaut sans doute pas pour l'intégration, la paix sociale, la qualité de vie etc. sur tout dans une ville dans laquelle une explosion démographique exerce une pression anthropique. Une pression qui se manifeste à travers plusieurs crises ayant touché la capitale ; parmi elles des crises de logement. « L'apparition de zones de marginalisation sociale, une logique de fragmentation opposant les quartiers populaire (El Harrach, Bâb El Oued etc.) Aux Gated Communities (Hydra, club des pins etc.) »⁹, Une crise identitaire et surtout **une crise culturelle**.

⁶ Thèse de Magister de Mme MAZRI-BENARIOUA Mouna, 2006-2007, page 28.

⁷ Wikipédia.

⁸ Jean Paul Carrière, Villes et Projet Urbain en Méditerranée 2002, page 99-100, paragraphe 19.

⁹ Hal-archives-ouvertes.fr, Quelle métropolisation pour Alger 2017, page 6-7.

S'ajoute à cela qu'en Algérie, la vie culturelle connaît un déclin ressenti par toutes les catégories sociales et intellectuelles. Nous vivons dans une crise marquée essentiellement par un manque crucial d'infrastructures culturelles ainsi qu'un malaise et une fragilité culturelle prépondérante due à une absence d'orientation, et de planification de la politique culturelle. On constate que l'Algérie d'une manière générale et Alger particulièrement souffre d'une pauvreté dans la vie culturelle. S'ajoute à cela que les villes algériennes se caractérisent par un cœur historique saturé et surchargé suite à l'augmentation des besoins humains, après l'indépendance, ce sur-chargement a engendré un étalement urbain vers la périphérie de ces villes. A l'instar des villes algériennes la ville d'El Mohammédia a subi cette pression urbaine et environnementale elle se voit aujourd'hui reconquérir la périphérie agricole. Comment pouvons donc remédier à ses dysfonctionnements urbains causés par une absence de planification et d'urbanisme durable.

III-Urbanisme durable et équipement socioculturel au service de la métropole : « problématique spécifique » :

Quelle est la solution envisageable pour répondre à une double crise urbaine et culturelle dans la capitale Algérienne ?

Comment intervenir par le biais du renouvellement urbain durable pour la création d'un quartier durable favorisant la métropolisation de la ville d'Alger ?

Comment peut-on proposer un équipement socioculturel pouvant répondre aux attentes des différents acteurs de la culture et aux citoyens d'une manière générale ?

Comment appliquer la démarche du renouvellement urbain durable à El Mohammédia pour concevoir un quartier selon le concept de l'urbanisme durable , pouvant répondre aux crises que connaît la capitale et favorisant son processus de métropolisation ?

IV-Hypothèses :

- En proposant des équipements à double caractères ; social et culturel (socio-culturel).
- En introduisant la notion de durabilité dans notre intervention urbaine (urbanisme durable).
- En ayant recours au renouvellement urbain.
- En prenant en considération la culture dans la phase de conception du projet urbain et architectural.

V-Objectifs :

-Objectif urbanistique :

-Accompagner le développement urbain de la capitale par un développement culturel et durable.

Stopper l'étalement urbain de la capitale

-Répondre aux différentes crises que connaît la capitale.

Accompagner le développement urbain de la ville par un développement durable.

-Objectif architectural :

-Proposer des équipements répondant aux attentes des usagers et prenant en considération les différents enjeux (économique, social, culturel, environnemental).

-Concevoir des équipements ouverts à tous, et favoriser l'accessibilité dans tous les sens du terme.

-Objectif socioculturel :

La diffusion la plus large de la culture au sein de la société et une bonne insertion sociale ce qui favorise le développement des pratiques culturelles. Le renforcement des liens sociaux et la création de lieu de solidarité d'entraide et de sociabilité.

-Objectif programmatique et normatif :

Faire un espace d'attrait par l'intégration, dans l'équipement des activités de communication, favorisant le rassemblement communautaire, et répondant au besoin de la société d'un point de vue culturel et social. Traduire ces objectifs en termes d'espace tel sera notre objectif programmatique. On aura d'abord, à partir de ce qui a été dit, spécifier le type d'usages, auxquels doivent répondre ces objectifs et leurs besoins que nous allons traduire en fonctions, puis en activité. Le programme du projet est destiné pour différentes franges de la société.

VI -Motivation du choix du thème :

A travers l'histoire de l'humanité, l'homme et son environnement n'ont cessé d'évoluer. Les villes deviennent de plus en plus agréables à vivre, sont de plus en plus étudiées et répondent aux différentes problématiques que connaissent les citoyens, à travers des stratégies de planifications, des réformes et des équipements prenant en considération les changements de la société, ses besoins et ses attentes. La ville et la société algérienne ne sont pas insensibles à cette évolution, mais nous constatons un immense déficit en termes d'équipements socioculturels et en termes d'adaptations des différents équipements aux besoins de la société et de la capacité de ces équipements à répondre aux crises que connaissent la ville algérienne en général et la capitale tout particulièrement.

C'est pour ces raisons que nous nous sommes intéressés durant notre travail de master, aux équipements socioculturels et aux outils techniques nous permettant de faire en sorte que ces équipements s'adaptent parfaitement aux exigences de la société propice à un développement durable des villes Algériennes d'une manière générale et tout particulièrement de la capitale, pour objectif d'accompagner son ambition de devenir métropole internationale et de s'ouvrir au monde dans les meilleures circonstances.

VI-Méthodologie de recherche :

Afin de cerner notre problématique nous avons opté pour la démarche suivante :

VI-1-Première étape : collecte des données :

En premier lieu il est important de définir et clarifier un certain nombre de concepts pour se familiariser avec le thème de recherche, notamment l'urbanisme la culture et l'équipement socioculturel. Et en ce qui concerne la seconde étape il s'agit des outils techniques et de la phase conceptuelle d'un projet architectural qui représente un processus long rigoureux et décisif qui doit être clarifié en se basant sur le dépouillement sur des fonds bibliographiques. Une recherche sur les éléments architecturaux originaux assurant une bonne qualité et qui proviennent d'ouvrages, articles revues scientifiques, thèses de magister, et de doctorat ainsi que des sites internet.

VI-2-Deuxième étape : l'étude analytique des exemples :

Cette étape s'appuiera sur l'interaction de deux approches complémentaires :

Une recherche sur les éléments architecturaux originaux assurant une bonne qualité et adaptabilité du produit architectural socioculturel et une lecture de la genèse du projet afin de jeter la lumière sur les étapes de la conceptualisation et les éléments qui influent directement sur la programmation de l'équipement et son architecture, nous mentionnerons aussi le rôle de l'architecte en tant qu'acteur important dans ce processus de conceptualisation et de programmation.

VI-3-Troisième étape : « l'enquête » :

La technique d'enquête pour la collecte des données est articulée autour de l'entrevue avec les Acteurs en matière d'architecture et d'urbanisme, des différents services sociaux, directions de culture, les maisons de culture et les espaces culturels.

VII-structure de mémoire : le présent mémoire est composé de :

Chapitre Introductif

- Introduction général.
- Problématique général.
- Problématique spécifique.
- Hypothèse et objectifs.
- Motivation du choix du thème.
- Méthodologie de recherche.
- Structure de mémoire.

Chapitre Cas d'Etude

- Introduction du chapitre.
- Echelle métropolitaine.
- Echelle urbaine.
- Echelle locale.
- Programmations du projet.
- Conception du projet.
- Conclusion du chapitre

Chapitre Etat de l'Art

- Section A : « Thématique générale ».
- Métropole et métropolisation
- Développement durable des villes
- Section B : « Thématique spécifique ».
- L'enjeu de l'équipement socioculturel
- La conception architecturale.
- Conclusion du chapitre.

Conclusion générale

CHAPITRE ETAT DE L'ART

Section A : Thématique générale "Alger métropole" :

Introduction de la section A :

La métropole est un type de ville unique qui sert de point de référence à notre système urbain mondial. La métropole peut également être considérée comme un modèle potentiel - « un centre et un symbole de notre temps ». Nous allons dans cette partie de notre mémoire essayer de définir ce qu'une métropole, et un processus de métropolisation afin de comprendre ce phénomène et ses impacts, nous allons ensuite nous intéresser plus précisément aux métropoles durables et à leur développement qui prend en considération les trois piliers du DD, nous allons mettre l'accent sur le côté social ; qui vise à satisfaire les besoins des habitants en terme d'éducation de santé, d'habitat d'emploi et de prévention de l'exclusion. Pour une meilleure intégrité des habitants et un cadre de vie meilleur, favorisant ainsi la métropolisation des villes.

I- La métropole et la métropolisation :

I-1-Terme, histoire, définition :

Le terme métropole définissait à l'origine une relation entre divers établissements et une certaine ville. Dans la Grèce antique, une métropole était la source ou la ville d'origine d'une colonie. Le terme grec métropole (μητρόπολις) signifie ville natale mais implique également la connotation d'une capitale ou d'une ville globale. Athènes, Corinthe et Syracuse sont des exemples de telles métropoles. Syracuse en Sicile était elle-même une colonie de la ville grecque de Corinthe et a ensuite servi de relais aux colonies telles que Kamarina. Dans l'antiquité, l'importance culturelle et économique de Syracuse était comparable à celle de New York 2 000 ans plus tard. Et New York, comme son nom l'indique, est une colonie européenne, à l'origine baptisée "Nieuw Amsterdam".

À la fin de l'Antiquité, le terme métropole était utilisé pour désigner les capitales provinciales romaines dans la partie orientale de l'empire et a rapidement acquis une signification ecclésiastique, car il était utilisé pour décrire une province composée de plusieurs diocèses dirigés par un évêque senior appelé métropolitain. Par exemple, Los Angeles et la capitale allemande Berlin sont encore aujourd'hui les sièges d'une métropole. Pendant la période du colonialisme européen, la métropole est venue désigner une relation de dépendance coloniale: métropole - plus précisément métropole (Angleterre), métropole (France), métropole (Portugal) - a désigné la patrie européenne qui a fondé la colonie. En Angleterre, le terme était également utilisé pour désigner la capitale Londres.

¹⁰ Metropolis: Center and Symbol of Our Times, Kasinitz 1995.

¹¹ Plan-Build-Environnement : revue allemande, Matejowski 2000.

Au cours du 20^e siècle, le terme métropole a commencé à être utilisé comme terme dans la planification publique pour désigner les zones d'enchevêtrement. Les zones statistiques métropolitaines américaines se réfèrent aux agglomérations urbaines en fonction de la taille de leur population. Les métropoles d'équilibre françaises étaient conçues comme des contrepoids à la région capitale dominante de Paris, un concept de planification des années 60 considéré aujourd'hui comme un échec. On trouve également un terme qui rivalise avec la métropole: Megalopolis, le terme grec pour une ville, utilisé pour décrire les très grandes agglomérations urbaines. Le meilleur exemple d'une mégapole est Bos Wash, une zone urbaine d'une longueur de plus de 750 km avec plus de 40 millions d'habitants qui s'étend de Boston via New York, Philadelphie et Baltimore à Washington. Le terme mégapoles est relativement nouveau et est utilisé principalement pour décrire le phénomène des villes à croissance rapide avec une population de plus de 10 millions d'habitants dans les pays en développement.

I-2-Qu'est-ce qu'une métropole ?:

Avant d'engager une réflexion sur les métropoles, il faut observer que ce terme ne fait pas consensus et que, de ce fait, il n'existe ni définition universelle, ni critère objectif d'identification des métropoles. Pour les sciences urbaines, les métropoles sont des systèmes urbains de grande taille qui s'inscrivent de manière ambivalente dans les échelles locales et supra locales, la première en référence à l'espace urbanisé et à la polarisation « régionale » qu'il induit, la seconde pour ses relations interurbaines à différentes échelles. Selon la définition de "Lévy et Lussault" les métropoles sont des « Espaces urbains qui, tout en permettant la participation des acteurs aux processus d'échelle mondiale, restent des sociétés locales »¹². Cette double inscription dans le local et le global doit se comprendre dans un contexte où « [...] les réseaux urbains tissent de plus en plus d'interdépendances entre les villes, des processus mondiaux ou continentaux touchent l'ensemble des villes. Celles-ci sont affectées avec des rythmes et des intensités variables selon la forme et leur intégration »¹³. Ces définitions contemporaines des métropoles sur des bases morphologiques, démographiques et fonctionnelles sont équivoques. Les politiques et les chercheurs ont dès lors décliné ce terme en « métropole nationale », « métropole régionale », « métropole de second et troisième rang », « métropole d'équilibre » pour qualifier plus précisément des polarités urbaines importantes au regard de leurs contextes, sans que ces termes ne fassent davantage consensus. La volonté de clarifier cette catégorie urbaine a parfois donné lieu à l'élaboration de typologies et à l'évocation de seuils démographiques.

¹² Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des Sociétés, Lévy et Lussault 2013, p. 609.

¹³ Les villes européennes: Analyse comparative, Rozenblat & Cicille, 2003, p. 12.

Antier (2005)¹⁴ rappelle ainsi qu'il est généralement concédé qu'une grande ville dispose d'une aire urbaine d'au moins 200 000 habitants, celle d'une métropole 1 million et celle d'une grande métropole 2 millions. Même si ces seuils et typologies répondent à une réalité urbaine – celle des effets d'agglomération dans les ensembles urbains –, l'observation empirique démontre rapidement les limites de telles catégorisations : l'agglomération de Luxembourg, qui ne compte que 180 000 habitants, dispose d'une dynamique métropolitaine forte, alors que de nombreuses villes de plus d'1 million d'habitants disposent d'une très faible proportion d'activité des secteurs économiques supérieurs et d'une très faible intégration dans les réseaux. Il n'en demeure pas moins que les édiles locaux, régionaux et nationaux voire européens ont repris à leur compte ces seuils démographiques comme autant d'objectifs per se, donnant parfois à voir des stratégies quantitatives niant la réalité et la géographie des dynamiques urbaines. Au-delà des réalités urbaines, les métropoles sont également des construits sociaux et politiques comme le rappellent Philippe Destatte (Destatte, 2018)¹⁵ et Mathilde Collin (Collin, 2018)¹⁶ dans leurs contributions.

I-3-Qu'est-ce que la métropolisation ?:

Le terme de métropolisation a émergé dans les années quatre-vingt (Claval, 2003)¹⁷, lorsque le mouvement de croissance des grandes régions urbaines s'est accéléré après s'être interrompu durant des décennies 1960 et 1970 (d'abord en raison de la décentralisation industrielle et ensuite en raison des crises économiques). Depuis lors, il est utilisé indistinctement pour désigner un processus de concentration urbaine, une tendance à la redistribution des fonctions urbaines, mais aussi des stratégies collectives afin d'atteindre le statut de métropole. La métropolisation est devenue un leitmotiv, voire un cri de ralliement pour grande ville en recherche d'action collective. Il importe dès lors de rappeler les éléments essentiels de définition de la métropolisation « (Ascher, 1993)¹⁸ ; (Mérenne-Schoumaker, 1993)¹⁹ ; (Leroy, 2000)²⁰ ; (Ghorra-Gobin, 2010)²¹ » :

¹⁴ Antier Gilles, 2005. Les stratégies des grandes métropoles. Enjeux, pouvoirs et aménagement, 253 p.

¹⁵ Destatte Philippe, 2018. Métropole et métropolisation : entre honneur archiépiscopal et rêve maïoral.

¹⁶ Collin Mathilde, 2018. La fabrique géopolitique des métropoles contemporaines.

¹⁷ Claval Paul, 2003. Métropolisation et globalisation, Géographie et culture, 48, pp. 5-24.

¹⁸ Ascher François, 1993. Metapolis ou l'avenir des villes, Paris : Odile Jacob, 346 p.

¹⁹ Mérenne-Schoumaker, Bernadette, 1994. La métropolisation, une nouvelle donne ?, Acta Geographica. Lovaniensia, 34, pp. 165-174

²⁰ Leroy, Stéphane, 2000. Sémantique de la métropolisation, Espace géographique, 29 (1), pp. 78-86

²¹ Ghorra-Gobin, Cynthia, 2010. De la métropolisation : un nouveau paradigme ? Quaderni, 73, pp. 25-3

-La métropolisation est un processus dynamique qui s'inscrit dans les transformations économiques contemporaines. Elle est intimement liée à l'évolution des entreprises et à la mondialisation des échanges qui ont favorisé les très grandes villes fortement inscrites dans les réseaux internationaux, disposant de fonctions de commandement et de services stratégiques, ayant une capacité d'innovation élevée et des activités diversifiées minimisant les risques de déclin. La métropolisation serait l'expression de la sélectivité spatiale de l'économie mondialisée.

-La métropolisation est un processus de concentration des populations et des activités stratégiques dans les métropoles les plus importantes. Cet effet d'accumulation est supposé s'auto-entretenir grâce aux effets d'agglomération, favorisant toujours le haut de la hiérarchie au détriment de villes secondaires. Ces dynamiques intra-urbaines s'expriment notamment par la délocalisation de centres décisionnels vers les métropoles principales. La littérature fait régulièrement état d'un « effet de seuil » à partir duquel le phénomène de concentration serait inexorable du fait même du poids relatif des métropoles dans les systèmes urbains. Toutefois, la recherche empirique ne soutient pas nécessairement cette hypothèse bien qu'elle confirme la plus forte croissance démographique des plus grandes métropoles.

-La métropolisation est un processus de redistribution spatiale des activités au sein des aires urbaines métropolitaines. En effet, parallèlement à la concentration des activités dans les métropoles, on assiste à la réorganisation des fonctions métropolitaines, au renforcement de polarités secondaires et à l'émergence d'un espace fonctionnel structuré par le processus de métropolisation. Il ne nous apparaît pas que la métropolisation, en tant que concept analytique, ait jamais eu vocation à définir des stratégies ou des politiques. Pour autant, la métropolisation est intimement liée à la gouvernance urbaine dès lors qu'elle peut exacerber les enjeux métropolitains par la rapidité et l'ampleur des changements qu'elle induit (Leresche & Joye, 1993)²². Ces tendances ont probablement contribué à une « métropolisation politique », à savoir l'attention accrue portée aux espaces métropolitains et à la construction d'un discours politique de la métropolisation. Ces tendances ont probablement contribué à une « métropolisation politique », à savoir l'attention accrue portée aux espaces métropolitains et à la construction d'un discours politique de la métropolisation.

²² Leresche, J.-P., Joye, D., 1993. Métropolisation : de l'urbain au politique, *Espaces Temps, Les Cahiers*, 51-52, pp.

Par conséquent, métropole et métropolisation décrivent d'abord des canevas d'analyse de phénomènes urbains. Toutefois, l'analyse des discours (politiques) trahissent une politisation de ces deux concepts, emprunts d'enjeux contextualisés dans les espaces urbanisés des grandes villes.



Figure 1 : La métropole de Londres.
Source : <https://www.livrescolaire.fr/>.



Figure 2 : La métropole de Tokyo.
Source : <https://www.maxicours.com/>.

I-4-Cas d'exemple « Métropole de Barcelone » :

Dans ce présent point de notre étude, nous allons faire référence à un grand projet dans une métropole méditerranéenne, choisi pour les similitudes qu'il partage avec notre cas d'étude « Alger métropole ». Entrepris dans un objectif de s'imposer dans la dynamique de compétitivité internationale et de s'affirmer dans le bassin méditerranéen.

La plupart des métropoles méditerranéennes se développent grâce à des projets urbains d'envergure, afin de valoriser et leurs images et d'augmenter leur attractivité, l'objectif de cette perspective étant d'insérer la réflexion de la métropolisation d'Alger dans la dynamique de compétitivité métropolitaine des grandes villes méditerranéennes voisines.

I-4-1-Présentation de cas d'exemple :

Barcelone est parmi les premières villes à avoir cherché à réconcilier le fonctionnement urbain en méditerranée, le développement de l'économie locale et la jouissance de l'eau au bénéfice de la population et des touristes, au milieu des années 1980, dès lors que sa désignation comme ville de l'accueil des jeux olympiques de 1992 est officialisée. La Ciutat Vella, quartier portuaire dont le BarrionChino est l'emblème, est ainsi classée « zone de réhabilitation intégrée » dès 1986. Grâce à des financements publics, qui précèdent l'arrivée de fonds privés, des équipements de qualité Universitaire, centre d'art contemporain, galeries... sont réalisés pour transformer ce quartier en partie taudifiée en « pôle culturel ». La ville entre ses voies ferrées et son autoroute littorale, ravale les façades et aménage même une plage urbaine, rendant l'accès à la mer à la fois aisé et « branché ». L'image de la métropole Catalane en est totalement transformée. Cette méthode sera appliquée par la suite un peu partout.



Figure 3 : Vue aérienne sur la métropole de Barcelone
Source : <https://meet.barcelona.cat/>

I-4-2- la candidature aux jeux olympiques de 1992 « Le point de départ » :

Il a fallu le coup de génie de la candidature aux jeux olympiques de 1992 pour faire prendre à la métropole Catalane un tournant historique, ou plutôt un rivage à 180 degrés : faire face à la mer et à son historique portuaire. Un pari un peu insensé, puisqu'il fallait à la fois détourner le faisceau de voies ferrées qui conduisaient de Barcelone à la frontière française et coupaient complètement la cité catalane de son littoral, mais aussi structurer complètement le Port Vell (vieux Port) et repenser, en matière de circulation, le fonctionnement des artères historiques de la vieille ville.

La transformation la plus évidente du front de mer de Barcelone est le Port Vell. La ville a transformé la zone en réfléchissant au potentiel urbain des entrepôts et hangars délaissés. Le Port Vell est même la force de cette reconversion et ce en réorientation de la rue la plus célèbre de la ville « La Rambla ». Cette relation a été habilement exploitée, ainsi une extension de la Rambla a été construite et s'étend jusqu'à la fin du port. De plus l'autoroute du littoral, séparant la Rambla du Port Vell, a été enterrée offrant aux piétons vue et accès au front de mer.

Une fois relié à un tel axe majeur, le Port Vell a eu un franc succès en raison du large éventail d'activités proposées : que ce soit dans le domaine de la culture, des loisirs ou bien des affaires. Ainsi s'y concentrent le Mare magnum, l'aquarium, le musée d'Histoire de la Catalogne, le musée Maritime ou encore la Marina Port Vell, un théâtre IMAX et une série d'espaces publics, le public a eu à la fois un accès au Port Vell et surtout de bonnes raisons d'y rester. De plus le front de mer offre des terrasses, avec des bancs qui invitent les citoyens à prendre place pour contempler leur nouveau quartier, sans garde-fou, la bordure du Port Vell invite à s'asseoir et à se sentir plus que jamais proche de l'eau.



Figure 4 : Site olympique de Montjuïc.
Source : <https://habitville.hypotheses.org/>

I-4-3-Points forts de la métropole de Barcelone :

Au fond, Barcelone a remporté deux fois les jeux olympiques ! En 1987 d'abord, quand la ville a été choisie par le comité international olympique pour les organiser. Et surtout après les compétitions, quand les municipalités ont mené à bien son pari de faire de la capitale de la Catalogne l'une des métropoles européennes de référence.

Porté par un maire habile et médiatique, Pasqual Margall, le succès de Barcelone a reposé sur un consensus social et sur un opportunisme remarquable. Ainsi un dixième seulement des équipements réalisés à l'occasion des jeux était directement lié aux activités sportives. Mais tous les autres investissements, infrastructures routières et de télécommunications, équipements publics ou projet privés, ont spontanément bénéficié de l'image olympique. Alors que la plupart des métropoles espagnoles ont dû patienter dix ou quinze ans pour pouvoir moderniser leurs équipements, Barcelone a réalisé son pari en moins de cinq ans. Les cent cinquante places et espaces publics créés ou réaménagés, la transformation spectaculaire du littoral, les avenues les musées les hôtels, les restaurants et les bars « branchés », les stades les programmes de bureaux, tout cela, c'est « l'effet olympique » !.

I-4-4-Observation divers :

Port Vell : une opération originale ?

Le port ne reprend en fait que les grandes recettes du modèle nord-américain qui ont été élaborées il y a presque 40 ans aujourd'hui : activités culturelles et réactives à thème maritime ou non ; activités commerciales ; édifices pour accueillir le tertiaire ; espaces publics et promenades. Au total, c'est un espace dépouillé de ses singularités que ces options ont transformé le vieux port. La question qui peut être posée est celle de savoir si le port autonome, en effectuant des choix à l'encontre de l'opinion de nombreux acteurs et

professionnels locaux, ne s'exposera pas à brève échéance à une obsolescence de ces nouveaux équipements : les cinémas I.M.A.X. connaissent un intérêt décroissant.

La jonction Rambla+Rambla Del Mar :

Bien que le placement de la Rambla Del Mar est excellent dans le contexte de la ville, mais sa connexion directe avec la Rambla est loin d'être idéale. L'obstacle majeur qu'était l'autoroute est enterrée maintenant mais l'écart entre les deux promenades est encore assez large. Quiconque connaît la ville sait que la balade se termine sur la Rambla Del Mar mais un touriste naïf pourrait éventuellement le rater, étant donné que le point de départ de la Rambla Del Mar est caché derrière le bâtiment historique de l'autorité portuaire de Barcelone.

De plus ce point entre la Rambla et de la Rambla Del Mar est le point faible dans cette intervention urbaine, qui autrement se trouve être excellent. La connexion pourrait être renforcée par une modification du rond-point / place adjacente à l'ancien bâtiment de l'autorité portuaire. L'intervention pourrait être aussi simple qu'un ajout de pavé ou de bornes, ou dramatique comme une passerelle pour piétons qui se connecte aux deux promenades, mais qui s'étend sur la chaussée. Une simple alternative aussi pourrait être la plantation d'arbres adjacents à l'administration portuaire (directionnels au flanc l'axe des promenades, plutôt que dispersés au long de l'esplanade). Ces changements contribueraient à renforcer la connexion entre la Rambla Del Mar et le port Vell à la ville, avec encore plus de succès.



Figure 5 : Port Vell de Barcelone.
Source : <https://barcelona-home.com/>



Figure 6 : La Rambla
Source : <https://www.barcelone.fr/>.



Figure 7 : La Rambla Del Mar
Source : <https://www.alamyimages.fr/>.

I-4-5-Synthèse :

Ce qu'on apprend de l'expérience Catalane c'est l'un des projets qui a le mieux réussi sa reconversion portuaire, et ce pour divers raisons : en profitant de son rayonnement du aux JO, la ville n'est pas limitée à l'organisation de l'évènement mais a effectué toute ses opérations de transformations après l'évènement, et c'est surtout le programme et les fonctions ainsi que l'ampleur des projets qui a fait la différence. Projet après projet, le développement des infrastructures routières et de télécommunications, la création d'équipements publics ou projet privés a poussé les investisseurs à avoir une raison de revenir à Barcelone et surtout à y investir leurs capitaux. Mais un des éléments regrettables de ce projet est la large voirie séparant la ville du port qui, il est vrai que par les fonctions et par les espaces créés, le port renoue parfaitement avec les citoyens mais donne plus de force à la jonction ville port entre la Rambla et la Rambla Del Mar et aurait donné plus de force au projet.

Et pour finir pouvons-nous dire que la ville de Barcelone s'est développée d'une manière durable, et n'a pas seulement répondu aux critères mis en place pour l'attrait des investisseurs, et le développement économique.

II-Le développement durable des villes :

II-1-Définition de ce concept :

Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Concrètement, le développement durable est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme. Cela implique de prendre en compte à la fois les impératifs présents mais aussi ceux du futur, comme la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ou l'équité sociale et économique. La définition "officielle" du développement durable a été élaborée pour la première fois dans le **Rapport Brundtland** en 1987. Ce rapport était la synthèse issue de la première commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU.

II-2-Les trois piliers de développement durable :

Contrairement au développement économique, le développement durable est un développement qui prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale. Les trois piliers du développement durable qui sont traditionnellement utilisés pour le définir sont donc : l'économie, le social et l'environnement. La particularité du développement durable est de se situer au carrefour de ces 3 piliers.

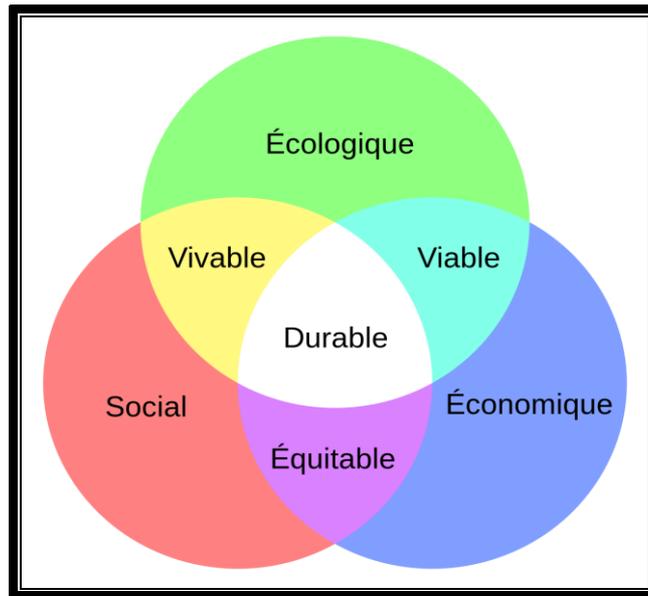


Figure 8 : Schéma du développement durable.
Source : <http://www.adequations.org/>.

II-3-Histoire et origine du concept :

Le mot de développement durable apparaît au début des années 1970 et 1980 dans des écrits scientifiques. L'un des premiers textes référencés faisant usage de ce concept dans le sens actuel est le Rapport du Club de Rome "Halte à la croissance", mais on en trouve des occurrences dans d'autres textes de la même époque dans des disciplines diverses. Ce rapport publié en 1972 et écrit par deux scientifiques du MIT tentait de questionner notre modèle de développement économique basé sur la croissance économique infinie dans un monde aux ressources finies. Il montrait alors les limites écologiques de notre modèle. Au niveau international, on commence à parler de développement durable pour la première fois dans les rapports des Congrès de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Mais bien avant cela, le développement durable avait commencé à émerger comme idée.

II-4- Les causes de l'émergence du concept :

L'émergence de l'idée du développement durable est concomitante avec celle de la société industrielle. A partir de la deuxième moitié du 19ème siècle, les sociétés occidentales commencent à constater que leurs activités notamment économiques et industrielles ont un impact significatif sur l'environnement et sur l'équilibre social. Plusieurs crises écologiques et sociales vont avoir lieu dans le monde et vont faire prendre conscience qu'il faut un modèle plus durable.

Voici quelques exemples des crises économiques et sociales qui ont secoué le monde au XXème siècle :

- 1907 : crise bancaire américaine
- 1923 : crise de l'hyperinflation américaine

- 1929 : la crise financière des années 1930 commence
- 1968 : mouvement social de mai 1968 en France et dans le monde
- 1973 et 1979 : chocs pétroliers
- 1982 : choc de la dette des pays en développement

Et quelques exemples de crises écologiques

- 1954 : retombées nucléaires de Rongelape
- 1956 : crise du mercure de Minamata
- 1957 : marée noire de Torrey Canyon
- 1976 : catastrophe Seveso
- 1984 : catastrophe de Bhopal
- 1986 : catastrophe nucléaire de Tchernobyl
- 1989 : marée noire de l'Exxon Valdez
- 1999 : catastrophe Erika
- Mais aussi : le réchauffement climatique, la pollution de l'air, la question de la couche d'ozone, la disparition de la biodiversité....

III- La Ville durable :

III-1-Définition de ce concept :

- « La notion de « ville durable » invite les acteurs territoriaux à repenser la ville dans une approche intégrée, prenant en compte les principes de cohérence, d'amélioration continue et de gouvernance partagée et respectant l'interdépendance des exigences environnementales, économiques et politiques. Les différents usages d'une ville : déplacements, habitat, activités économiques, loisirs, etc. doivent être envisagés selon la prise en compte des finalités du développement durable comme la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources, l'économie sociale et environnementale, la santé et le bien-être de tous, la coopération internationale, l'éducation au développement durable. »²³.
- « La Ville de demain est écoresponsable. Elle préserve et met en valeur l'environnement, contribue à l'amélioration de la qualité de vie et offre un cadre propice au développement économique. La ville écoresponsable est ville citoyenne, accueillante et à l'écoute, ouverte sur le monde. »²⁴.
- « Une ville à portée de main, une ville dense, une ville mixte permettant l'accès à pied aux services de proximité regroupés en quartiers, unités de voisinage... »²⁵.

²³ Extrait du site officielle : <http://www.comite21.org>.

²⁴ Extrait de l'ouvrage La ville de demain de Catherine MARCHAND.

²⁵ Extrait de l'ouvrage Les pionniers de la ville durable, de Cyria EMELIANOFF et Ruth STEGASSY.

IV-Développement urbain durable :

c'est en 1887 dans le rapport Brundtland notre vie a tous qu'est introduite la notion du développement durable et la première définition adoptée dans ce rapport (un développement qui réponds aux besoin du présent sans compromettre les générations futures de répondre aux leurs , le développement durable se défini donc comme étant une approche globale mondiale , mais qui cherche a être appliqué au niveau d'échelles réduites - locale il a pour principal slogan ; penser globalement pour agir localement. Le développement urbain durable doit être considéré comme un système formulant des éléments des trois sphères ultérieures de façon indépendante : la sphère économique la sphère sociale et la sphère environnementale. L'approche de durabilité établit les politiques publiques permettant d'articuler le développement socioéconomique et l'aménagement spatial des agglomérations avec une gestion prudente de l'environnement.

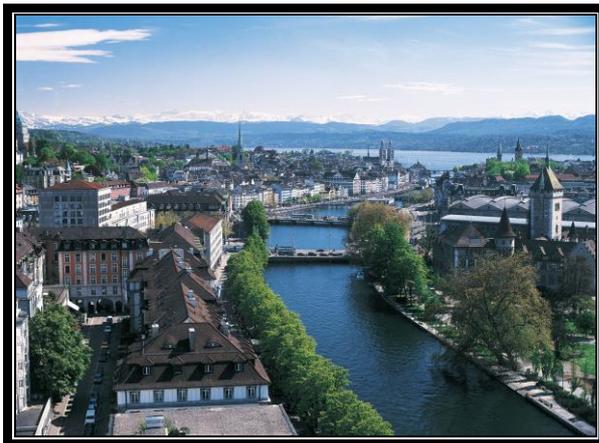


Figure 9 : La ville Zurich 1^{er} ville durable du monde. Figure 10 : La ville Stockholm 2^{em} ville durable du monde
Source : <https://youmatter.world/>. Source : <https://youmatter.world/>.

Cette notion se situe à la croisée de trois piliers ou objectifs essentiels : un pilier économique qui vise à continuer à produire des richesses pour contenter les besoins de la population mondiale ; un pilier social qui veille à dominer les inégalités à travers le monde ; un pilier environnemental qui cherche à protéger l'environnement et les générations futures recevront un héritage. Et donc un développement économique efficient socialement conforme et écologiquement soutenable. Le développement Urbain durable tente d'apporter des réponses aux nombreux défis (économiques ; sociaux et urbanistiques) aux quels devront répondre les villes d'aujourd'hui.

IV-1- Aménagement durable :

L'aménagement est un domaine où la durabilité est un critère primordial, et la ville durable doit être à la fois supportable pour l'environnement et supportable pour l'homme sans compromettre la vitalité économique, et afin d'arriver à un urbanisme durable la conjonction

entre la viabilité, la justice environnementale et l'équité est indispensable. L'intervention sur la ville est aujourd'hui confrontée à toute sorte de difficultés.

On ne compte plus les projets bloqués ou abandonnés. L'enjeu se situe notamment au niveau de la qualité du projet qui est proposé, mais aussi en termes de processus de production urbaine. Le projet urbain durable a porté la notion du renouvellement urbain durable qui porte à son tour d'autres actions d'intervention urbaines.

IV-2-Principes d'aménagement urbain durable :

La ville durable est une unité urbaine respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique ; qui cherche à prendre en compte conjointement les enjeux sociaux, économique environnementaux et culturels de l'urbanisme.

Les éléments suivants contribuent à la création d'une ville durable :

-L'Eco-quartier :

Un Eco-quartier concilierait les différents enjeux environnementaux dans le but de réduire l'impact du bâti sur la nature : énergie renouvelable, gestion des déplacements, gestion des eaux, gestion des déchets, favoriser la biodiversité, gestion des matériaux de construction. la mobilité douce : On parle aujourd'hui d'Eco-mobilité pour favoriser l'utilisation des transports publics urbains respectueux de l'environnement, (l'Eco mobilité est définie comme la possibilité de se déplacer en silence, sans polluer l'atmosphère, et de façon économe et durable).

-L'ilot ouvert : la tendance actuelle d'aménagement durable vers des ilots ouverts, on observe que cette façon d'aménager favorise d'avantage les effets de perméabilité des ilots, en donnant une articulation avec l'espace environnant.

IV-3-Qu'est-ce qu'un urbanisme durable :

Une conception incorporée et rationalisée de l'utilisation des sols, de la distribution des droits à bâtir de l'organisation des densités de l'agencement du système de centralité urbaine et des réseaux de transport collectif, qui permettent de répondre aux défis environnementaux et sociaux de la croissance urbaine.

Ces principes généraux sont :

- Reconstruction de la ville sur la ville.
- Densification de la ville afin qu'elle soit viable et équitable.
- Favorisation du transport public.
- Organisation du transport collectif et des densités améliorées.

Une ville durable doit répondre aux besoins de tous ses habitants quelle que soit leurs conditions sociales, et encourager la cohésion sociale. Le développement durable renvoie fondamentalement aux façons d'aménager et de ménager l'espace ; et complique l'adoption de

la mixité sociale et fonctionnelle, la préservation de l'environnement et la revitalisation des centres urbains.

IV-4-Les enjeux du développement urbain durable :

L'aménagement durable est un état d'esprit général qui doit imprégner l'ensemble des actions ; être partagé avec la population, valorisé comme un élément de la capacité du territoire à se montrer innovant, performant et efficace. Là encore cette méthode constitue à un très bon moyen de mobilisation locale, de valorisation externe d'obtention de soutien.

V- Cas d'exemple « le projet urbain de l'île de Nantes » :

V-1- Présentation du projet :

Le projet Ile de Nantes a été initié par la ville de Nantes et Nantes métropole. La SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) assure la maîtrise d'ouvrage, et la maîtrise d'œuvre du projet (l'atelier de l'île de Nantes), est conduite par Alexandre Chemetoff. Dès le départ, le projet urbain a été mis en débat, nourri des réflexions et des initiatives des habitants, associations, concepteurs et autres acteurs économiques et sociaux... Des réunions avec des membres du Comité consultatif de quartier (dispositif de concertation piloté par la ville de Nantes) ont été mis en place afin d'expliquer le projet, le groupe de travail, mais aussi des balades urbaines sur le terrain avec des professionnels ont été programmées. Ajouter à cela, des visites de chantiers, des expositions à Nantes et ailleurs ont pu voir le jour dans le but de faire participer activement les acteurs à divers événements culturels de type Estuaire... Toutes les occasions de présenter, d'expliquer, de débattre ont été mises en œuvre, permettant au grand public de s'approprier le projet.



Figure 11 : Ile de Nantes actuellement.
Source : <https://www.lemoniteur.fr/>.

V-2-Aperçu et contexte historique :

A la fin du 20^e siècle, la ville de Nantes est touchée Par le phénomène de désindustrialisation, les chantiers navals installés sur une île au cœur de la ville périclitent les uns après les autres.

En 1987 le dernier d'entre eux ferme ses portes, et se pose alors la question de l'avenir d'un territoire de 337 hectares situés entre deux rives et deux quartiers historiques. L'île apparaît comme une place béante dans la ville traumatisée par la désindustrialisation et en quête d'identité. La reconquête, de l'île se présente dès lors comme un symbole et revêt bien plus d'enjeux qu'il n'apparaît au premier abord. Sans doute les pouvoirs publics ont-ils pris conscience de l'enjeu, de la nécessité de bien agir sur cette île pour lui donner une impulsion susceptible de rayonner sur l'ensemble de la métropole. Le premier projet de centre des affaires est rejeté. On décide qu'il faut s'inscrire dans le passé et légitimer le futur. Comment connecter l'espace vécu et l'espace conçu ? Comment faire une ville durable ? Comment obtenir l'adhésion de tous ? Comment changer sans brusquer ? Comment faire la ville autrement ? Comment construire le territoire sans le normaliser, le figer ? Ce sont autant de questions qui semblent s'être posées lors de projet sur l'île de Nantes.



Figure 12 : Vue aérienne de l'ancienne île Nantes.

Source : <https://www.pinterest.fr/>.

La première initiative arrive d'un homme qui n'est ni un élu, ni urbaniste, ni un architecte : C'est un directeur artistique et le fondateur du Centre de Recherche pour le Développement Culturel (CRDC), Jean Blaise. Il crée le Festival des Allumées à Nantes et l'installe au cœur de l'île. Cet événement à caractère éphémère cherche à rassembler des artistes mais aussi les nantais autour de la culture et durant quelques jours. Il investit les friches industrielles, et par conséquent les visiteurs aussi, redonnant vie à des lieux en 1990 et sera réédité pendant 5 ans. Tous s'accordent à dire qu'il s'agit là d'une réussite, la culture apparaît comme un élément « fédérateur », les responsables de la ville, et particulièrement le maire Jean Marc Hérault décide de la placer au centre de politique publique. On peut dire que le ton est donné, la

culture s'impose comme toile de fond à la réflexion. Pendant environ 10 ans la ville investit dans une politique culturelle et invite aux initiatives, particulièrement si elles peuvent prendre place sur l'île. Dès 1990, la troupe du Royal de Luxe s'installe dans un hangar et propose un grand choix de représentation théâtrale. Puis en 1995 se déroule la première folle journée de Nantes qui propose une série de concerts pour attirer un public pas toujours averti. En 1996 de jeunes architectes et une « bande d'artistes » investissent un ancien blockhaus et prennent le nom de « Blockhaus DY10 ». La culture s'empare des friches industrielles.

Jean Blaise par son festival festival interroge aussi la question du patrimoine et de l'histoire. Le territoire est chargé d'un récit industriel qui doit être inscrit dans l'Histoire avec un grand H. Les friches industrielles sont les témoins de la mort d'une époque passée, mais aussi de l'Age d'or d'une période qui symbolisait le progrès de l'homme. Il faut garder des traces de l'industrialisation de notre pays au même titre que l'on préserve les châteaux médiévaux. On doit bien parler d'un patrimoine industriel à préserver, à révéler.

Le projet de l'île de Nantes ne doit donc pas faire table de rase du passé mais l'intégrer et s'en nourrir. (L'on peut voir ici le premier des arguments contre le projet du centre des affaires). En 1994, La maison des Hommes et des Technique prend ainsi ses quartiers dans un ancien bâtiment industriel de l'île. Elle se fixe comme objectif de diffuser et mettre en valeur l'histoire industrielle et social de Nantes et se place comme le principal défenseur des friches industrielles de l'île. Elle enclenche un plan pour le sauvegarde et la reconquête des friches industrielles.



**Figure 13 : La troupe Royal de Luxe dans les rue de Nantes.
Source : Thèse Anne Legrand .**

A partir de 1991, On interroge deux architectes, Dominique Perrault et François Grether sur le devenir de l'île. Ils se lancent alors dans la réalisation d'une étude préliminaire et livrent leur résultat en 1994. Ils volent l'avenir de l'île, mais aussi la ville en incluant également la reconquête du fleuve. Ce territoire en projet n'est pas un simple territoire. Il est entouré d'eau et cela en fait sa spécificité, voire même sa force. L'eau « c'est le symbole tout à la fois des

retrouvailles de la ville avec l'eau, de la quête d'un imaginaire partagé (le foret et la montagne isolent, le fleuve et l'eau rassemblent) ainsi que la rupture avec la juxtaposition malheureuse de l'urbanisme moderne »²⁶. C'est à cet instant le terme « ile de Nantes » prend sa légitimité. De 1987 à 2000, on assiste à une série d'initiative qui vont nourrir la réflexion sur le devenir de l'ile. Ce qui est étonnant ici c'est la place faite à ces initiatives, ce contexte d'ouverture et l'opportunité. Aucun grand projet d'aménagement n'est encore décidé. Les élus, architectes, urbaniste, plus généralement les faiseurs de la ville ont déjà choisi sans le savoir la voie du « temps », ils ont choisi de ne pas se précipiter, de prendre le temps de réflexion. Ils s'ancrent dans un processus. Cette façon de faire n'est pas inédite mais permet ici l'expérimentation et l'ouverture à de nouvelles possibilités.

V-3-Urbanisme pragmatique de l'ile de Nantes :

« Comment, à partir de circonstances, mettre en œuvre les transformations et les mutations ? Le changement suscite des inquiétudes, tout le monde le souhaite et chacun le redoute. On croit savoir ce que l'on perd et on a souvent raison de craindre ce qui va advenir. Comment avancer en partageant avec nos concitoyens l'à venir, non comme une fatalité mais une réalité que l'on peut voir et comprendre ? Comment les changements peuvent-ils être espérés ? »²⁷.

En 1999, au terme d'un passionnant « marché de définition » autour de la consultation d'urbanistes et architectes, l'équipe constituée autour d'Alexandre Chemetoff est choisie pour conduire le projet de mutation de l'ile de Nantes. La proposition de l'architecte est innovante et alternative. Elle forme ce que l'on appelle un urbanisme pragmatique, un urbanisme souple, ouvert au dialogue pour favoriser l'adhésion de tous. Donc Alexandre Chemetoff élabore une stratégie pour le changement qui s'appelle « Le Cycle Décisionnel ».

-Le Cycle Décisionnel :

Pour élaborer cette stratégie, Chemetoff va commencer par poser le temps comme un outil de projet. La notion de projet renvoi à un principe de processus. Lorsque l'on réalise un projet architectural par exemple, le résultat final, la proposition dépend essentiellement des facteurs apparus durant la création comme par exemple les remarques d'un intervenant extérieur, une idée subite... Le terme de processus appelle aussi la notion de cycle décisionnel. Lorsqu'une décision est prise, ici souvent conceptuelle ou spatiale elle entraîne une incidence sur le monde, des conséquences quelques fois difficilement prévisible, et souvent inattendues. Il est fréquent qu'elle débouche sur une nouvelle décision pour s'adapter à la nouvelle situation et ainsi de suite. La sérénité prend alors tout son sens.

²⁶ VIOLEAU Jean-Louis, Nantes l'invention d'une ile, Paris, Le Mook Autrement, 2015, p 103.

²⁷ Alexandre Chemetoff, né à Paris le 2 février 1950, est un architecte, urbaniste et paysagiste français. Il est le fils de l'architecte Paul Chemetoff, conducteur de l'atelier de l'ile de Nantes.

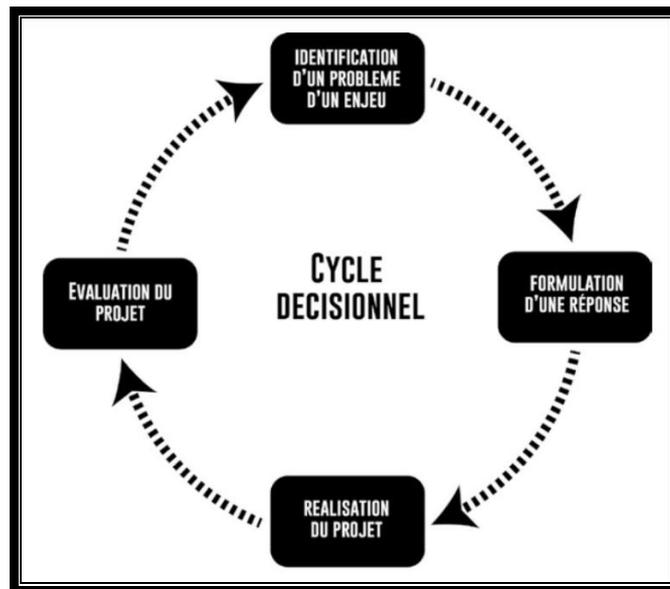


Figure 14 : Schéma de Cycle Décisionnel.
Source : Thèse Anne Legrand.

Pour ce faire il faut donc un outil qui permette une évolution et un réajustement permanent. Alexandre Chemetoff sera celui qui apportera la première des innovations en inventant le « Plan Guide ».

-Le Plan Guide :

Elaboré par l'architecte-urbaniste Alexandre Chemetoff, le plan guide vise à retranscrire ces décisions et réflexions issues des débats et autres initiatives de concertation. C'est un outil de référence non réglementaire qui prend les grands axes du projet urbain avec une mise à jour trimestrielle au regard des dernières réflexions qui ont pu émerger suite à la concertation. Ce document dont l'objectif est d'inscrire les futurs aménagements de l'île, n'a pas de règle ni de procédure, il vise simplement à guider l'action à court terme tout en gardant un regard prospectif de l'aménagement. C'est un outil de travail évolutif qui permet à tous les acteurs de la ville de partager un projet. « Ici, ce n'est pas une ZAC, une ZUP, ce n'est pas une zone, c'est une ville. Un plan, c'est transparent, c'est malléable et ça permet de vérifier visuellement que nous ne manquons pas de constance. Bien sûr, on aurait pu travailler autrement : dessiner un projet définitif, en fabriquer la maquette et mettre vingt ans à construire. Moi je préfère faire les choses par morceaux et continuer à me poser des questions auxquelles le temps permettra d'apporter des réponses. Ainsi, la ville se donne à voir, à parcourir, à critiquer. Elle s'accomplit progressivement avant que tout ne soit fixé, figé pour toujours »²⁸.

²⁸ Revue-Place publique.fr/Sommaire/Articles/Chemetoff.html.



**Figure 15 : Alexandre Chemetoff avec Patrick Henri.
Source : Thèse Anne Legrand.**



**Figure 16 : plan guide « état de lieu de l'île en janvier 2003 ».
Source : Thèse Anne Legrand.**



**Figure 17 : plan guide « propositions de plan guide pour janvier 2003 ».
Source : Thèse Anne Legrand.**

V-4-Synthèse :

L'île de Nantes a su se développer en respectant les besoins des habitants et elle a su prendre en considération les avis et les interventions des différents acteurs de la ville, et surtout la culture a été d'une grande aide pour dessiner la ville, et faire en sorte que les citoyens de l'approprient, donc les citoyens aient un cadre de vie adéquat.

-Source : Thèse Anne Legrand « L'île de Nantes, un tremplin pour les mutations de l'urbanisme à la pratique architecturale.

VI-Conclusion de la section A :

Nous pouvons retenir des définitions de ces concepts, c'est à dire la métropole, la métropolisation, développement durable, ville durable... et le renouvellement urbain . et à travers l'exemple retenu de l'île de Nantes que la ville dans ce contexte de globalisation du commerce et des services , ne cesse d'évoluer et d'essayer de chercher des solutions novatrices afin de maintenir sa place dans un contexte de compétitivité , mais ce que la ville en général ne doit pas sous-estimer c'est bien la prise en considération des citoyens et de leur culture , pour leur garantir un cadre de vie paisible et agréable , c'est ici que l'exemple de l'île de Nantes nous a interpellé , à savoir comment l'initiative de Jean Blaise « directeur artistique » d'installer un festival dans une zone quasiment non urbanisée du fait de la fin de l'activité industrielle qui s'y tenait , a complètement révolutionné la manière d'imaginer le projet urbain en inspirant l'architecte Alexandre Chemetoff a développer une technique novatrice , justement ayant pour objectif de dessiner la ville , en respectant les besoins et la culture de chacun.

Section B : Thématique spécifique " Urbanisme durable et culture un enjeu pour la métropolisation des villes :

Introduction de la section B :

Dans ce chapitre nous allons définir certains concepts et montrer l'importance de l'équipement socioculturel. Puis nous allons expliquer comment on peut réussir un équipement socio-culturel.

I- L'enjeu des équipements socioculturels :

I-1- Définition de la culture :

- La culture est la production spirituelle et matérielle d'une société dans un temps déterminé.

-Spirituelle : Principes, idéologie, croyances.

-Matérielle : Sciences, arts, artisanats, objets.

La culture est un objet en actes, elle est à la fois la transmission d'œuvre, de croyances de connaissances, de valeurs et leurs remises en valeur. « **Selon UNESCO** ».

B- La culture est l'ensemble des connaissances acquises. C'est l'ensemble des structures sociales, religieuses, de manifestations intellectuelles et artistiques qui caractérisent une société donnée. « **Selon Larousse** ».

C- la culture n'est pas une science particulière réservée à une classe ou à une catégorie d'âge de gens, mais une doctrine de comportement général d'un peuple dans toute sa diversité et sa gamme sociale. « **Selon Malek ben nabi "Problème de la culture"** ».

D- La culture ou la civilisation est cet ensemble complexe qui comprend la connaissance, la foi, l'art, les règles morales, juridiques, les coutumes et toute autre aptitude ou l'habitude acquise par l'homme comme membre de la société. « **Selon Tylor** ».

I-2- Définition d'un équipement culturel :

Un équipement culturel « Est une institution, généralement à but non lucratif qui met en relation des œuvres, des créations, afin de favoriser la conservation du patrimoine, la création et la formation artistique et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'art et de l'esprit dans un bâtiment ou un ensemble de bâtiments spécialement adaptés à ces missions. »²⁹.

« **Selon Claude Monllard** »

²⁹ Claude Monllard, « L'ingénierie culturelle et l'évaluation des politiques culturelles en France, 2012 ; page 82-110.

I-3- Les quatre pôles du système culturel :

Les pôles du système culturel sont :

- Créateurs : artistes, écrivains, poètes,
- Médiateurs : journalistes, intellectuels, critiques
- Public : public professionnel, public amateur, usagers, abonnés grand public usagers consommateurs des industries culturelles...
- Décideurs : pouvoirs publics, Entreprises culturelles, producteurs établissements financiers

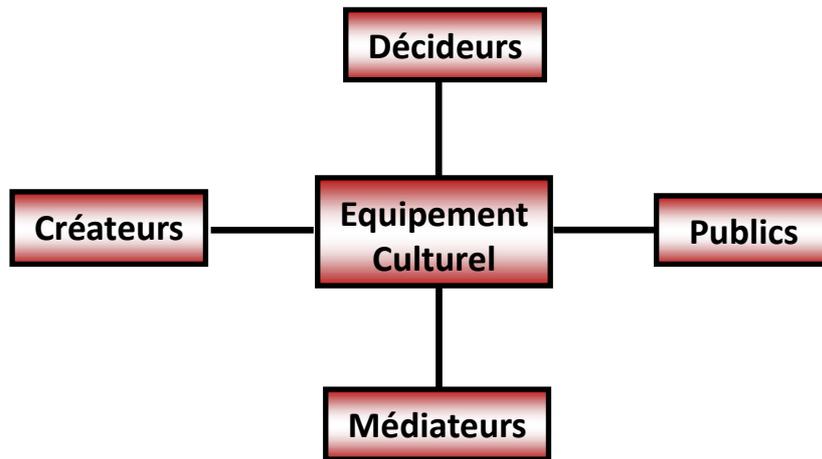


Figure 18 : Schéma des quatre pôles du système culturel.
Source : Thèse de Master Université Oum Bouagui.

I-3- Classification des équipements Culturels :

La classification des équipements culturels est généralement reposée sur les distinctions suivantes :

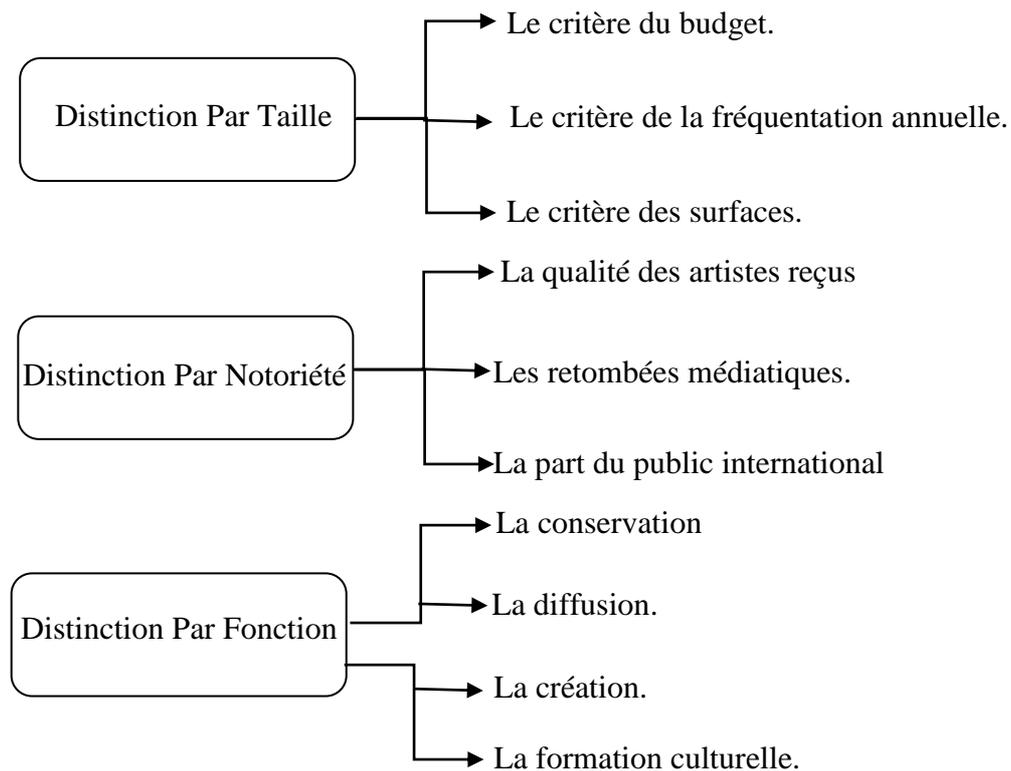


Figure 19 : Schéma de la classification des équipements culturels.

I-4- Les différents types d'équipements culturels :

Un centre culturel :

Est un équipement consacré à un ensemble d'activités.

C'est un lieu où se trouvent les organismes spéciaux dans la culture autogérée, qui ranime quelques activités, avec un minimum de moyens matériels et techniques.

Maison de culture :

Est un établissement géré par la municipalité, qui a pour but de rendre accessible au plus grand nombre des œuvres capitales du patrimoine culturel.

Dans la politique nationale « une maison de culture est obligatoire dans une ville d'une capacité de 100.000 habitants et plus ».

Complexe culturel :

Regroupe une diversité de formes de structures culturelles et se présente sous forme d'une cité multifonctionnelle dont l'activité principale est culturelle.

Dans la politique nationale « un complexe culturel régional doit être conçu à l'instar du théâtre régional. »

Palais de culture :

Un palais de culture est un vaste et somptueux édifice abritant des activités de grandes ampleurs, des associations, des organismes et des services

Il est destiné à abriter les journées des salons internationaux et les manifestations culturelles de grande importance.

Dans la politique nationale « un palais de culture est obligatoire dans la capitale d'un pays de 500 mille ou 1 million d'habitants

».



Figure 20 : Le C.C « Halles de Schaerbeek », Belgique.
Source : <https://www.halles.be/fr/>.



Figure 21 : La M.C de Bourges en France.
Source : <https://www.la-croix.com/>.



Figure 22 : Le complexe culturel de Tipaza en Algérie.
Source : <https://tipaza.typepad.fr/>.



Figure 23 : Palais de la culture Mofdi Zakaria à Alger.
Source : [https:// http://archnet.org/](https://http://archnet.org/).

Théâtre :

C'est un édifice destiné à la représentation des pièces et tous les genres théâtraux.

Musée :

Le musée est un édifice ou la capacité culturo-intellectuelle de n'importe quelle société est vue à travers le temps sous un angle plus développé.

Le rôle du musée se résume à faire montrer ce que la civilisation a pu éterniser pour que chacun de nous puisse connaître les sources de son vaste monde et surtout son passé que sans lui on ne pourra jamais avancer.

Cinéma :

Art de composer et de réaliser des films cinématographiques.

Bibliothèque :

C'est un édifice où sont conservés des livres, des collections de livres.

Les moyens de diffusion de la culture sont :

Presse écrite : journaux et documents.

Presse orale : télévision, radio, publicité.

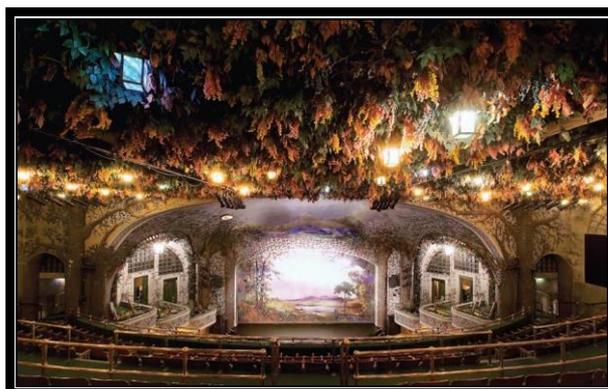


Figure 24 : Le Winter Garden Theater à Canada.
Source : <https://blog.ticketac.com/>.



Figure 25 : Musée « National Gallery » en Angleterre.
Source : <https://www.nationalgallery.org.uk/>.



Figure 26 : Salle de cinéma « Jaipur » en Inde.
Source : <http://uopi.canalblog.com/>.



Figure 27 : Bibliothèque nationale d'Espagne, Madrid.
Source : <http://www.multimedialab.be/>.

Centre Socio-Culturel :

Un centre socioculturel est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire.

Les centres socioculturels répondent à la méthode du Développement Social Local qui a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux d'un territoire - habitants, élus, représentants d'association et professionnels- et d'impulser une dynamique collective autour de préoccupations communes.

- Que trouve-t-on dans un Centre Socio-Culturel ? :

-Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale

-Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

-Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.

-Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

-Contribution des Citoyens :

Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur quartier, les habitants deviennent acteurs de leur propre évolution.

En outre, vivre ensemble et prendre en compte les envies de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires, les habitants participent à la vie de leur environnement et favorisent le développement social. La participation peut prendre différentes formes : l'aide aux devoirs, l'organisation de fêtes, le montage d'expositions... Les habitants peuvent également dans la définition et la mise en œuvre de projets d'insertion professionnelle, de lutte contre les discriminations, d'accès au logement...

Les projets proposés jouent un rôle dans l'émancipation et l'épanouissement de celles et ceux qui y participent.

Cette participation est rendue possible par l'accompagnement des bénévoles et salariés

I-5- Rôle Et L'objectif Des Equipements Culturels :

Les équipements culturels sont conçus dans le cadre d'être disponibles à toutes les catégories de population afin de favoriser le développement culturel sous toutes ses formes et permettre l'élévation de niveau d'instruction de chacun.

-Les objectifs :

- Offrir à tout le monde les possibilités de se cultiver.
- Encourager les échanges des idées, d'expérience ainsi que le contact avec les différentes catégories de gens.
- L'épanouissement du patrimoine culturel.
- L'élévation du niveau d'instruction et de connaissance.
- Répondre à plusieurs conditions dont la stimulation artistique et intellectuelle.

-Les moyens déposés par le projet afin de réaliser ces buts sont :

- Les manifestations, spectacle, représentation en projection cinématographique à caractère culturel.
- Le prêt des livres, des documents et de la participation au développement de la culture publique.
- exposition à caractère artistique éducatif document et information politique économique et sociale.
- les visites et excursions patrimoine culturel, ainsi que les sites et endroits touristiques.
- L'édition et la diffusion des documents périodiques à caractère culturel.
- les échanges avec les établissements similaires ont des formes variées.

I-6- Les grandes activités culturelles :

On peut donc conclure que la culture est un enchaînement, de comportement qui aboutit à des évolutions orientées, ces évolutions sont les finalités fonctionnelles de la culture, ces grandes finalités sont :

-La diffusion :

Activité tendant à faire connaître au grand public des œuvres d'art ou l'esprit des espaces par des médias appropriés

-L'animation :

Animer un groupe ou un lieu. Activité tendant à créer ou à entretenir des relations entre des personnes au sein d'un groupe.

-La formation :

Activité pédagogique spécialisée, ayant pour objet d'apprendre à un public particulier le sens des œuvres d'art ou de l'esprit.

Action d'éduquer, de façonner, d'instruire quelqu'un intellectuellement ou moralement

-La création :

Action de placer sous le regard du public, des objets divers, des œuvres d'art. Action de faire connaître ou d'expliquer quelque chose à quelqu'un

-La communication :

Contribue à la production de la formation intellectuelle, renforce le contact et les échanges entre les différents groupes sociaux.

En renforçant cohérence avec le développement des moyens et des modes de communication qui représentent un outil très important pour rompre l'isolation.

« Les deux fonctions, conservation et création, peuvent d'exercer théoriquement sans relation avec le public. En revanche, les fonctions formation et diffusion tirent leur justification de leur relation avec deux catégories distinctes de public :

Pour la formation, un public spécialisé, et pour la diffusion, le grand public.

L'un des buts des équipements culturels est de mêler ces différentes fonctions dans les relations qu'elles entretiennent les unes avec les autres simultanément ou séparément. »

I-7- Cas d'Exemple du Centre socioculturel des Bleuets Espace Jean Ferrat en France :

I-7-1-Introduction :

Le centre socioculturel s'inscrit dans le cadre du projet de rénovation du grand ensemble des Bleuets à Créteil en France dessiné dans les années 60 par l'architecte Paul Bossard.



Figure 28 : Centre socioculturel des Bleuets
Source : www.Archi-liste.com

I-7-2- Description du centre :

Le centre est limité à un seul étage, édifié sur un terrain de 1684 m². Ces contraintes ont conduit à proposer deux registres architecturalement ; telle une Villa Savoye revisitée en Maison pour Tous. L'ensemble des locaux s'organisent autour du hall triple hauteur revêtu de panneaux perforés blancs. Il semble en "lévitation" dans le paysage urbain, contrastant avec les soubassements opaques et inclinés des immeubles.



Figure 29 : Terrasse du Centre socioculturel des Bleuets.
Source : www.Archi-liste.com

Les volumes décalés et colorés de la MPT dialoguent avec les bandeaux horizontaux en béton brut des immeubles alentour. Les salles d'activités organisées en étage autour du hall central ont des proportions allongées rendues acceptables grâce aux volumes en double hauteur éclairés par les sheds parallélépipédiques qui émergent du toit-terrasse végétalisé. Le large patio qui accueille un olivier est inscrit dans le volume de l'étage à l'instar de la terrasse de la célèbre Villa du Corbusier.



Figure 30 : Axonométrie du Centre socioculturel des Bleuets
Source : www.Archi-liste.com



Figure 31 : Coupe sur le Centre socioculturel des Bleuets
Source : www.Archi-liste.com

I-7-3- Programme de centre :

- Le centre va accueillir Une MPT (Maison pour Tous) un RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles) et une PMI (Locaux pour la Protection Maternelle Infantile).
- Dix salles d'activités dont un espace multimédia, une magnifique salle de danse de 70 m².
- Une salle d'arts plastiques.
- Une salle de théâtre.
- Un espace dédié aux permanences pourra accueillir des associations, des travailleurs sociaux ou encore des conseillers de quartier.
- Un salon familial.
- Un impressionnant patio-terrasse en bois de 200 m², qui évoque une place de village avec son olivier.
- Une salle de convivialité de près de 200 m².
- Des ateliers.
- Une cuisine professionnelle.

I-8-Synthèse :

Les projets culturels sont différents les uns des autres en matière de programme, d'espace d'activités proposé, d'enjeux et d'objectif à atteindre, cependant chaque équipement culturel nécessite une adaptation architecturale à la hauteur de ses attentes. Les équipements culturels contribuent fortement donc à la diffusion la plus large de la culture au sein de la société et une

bonne insertion sociale ce qui favorise le développement des pratiques culturelles. Le renforcement des liens sociaux et la création de lieu de solidarité d'entraide et de sociabilité

II- Le renouvellement urbain :

II-1-Introduction :

La ville est à la fois un milieu physique et humain où se concentre une population qui organise son espace en fonction du site de son environnement, de ses besoins et de ses activités. Elle peut être comparée à un écosystème qui interagit en permanence comme un milieu avec ses hôtes. Avec le temps, les villes évoluent. Pour cela, elles doivent s'harmoniser avec les besoins des populations en rénovant le tissu urbain.¹⁴ Parler de ville nous renvoie plus à des quantifications de population et de superficie qu'à un système urbain structuré. En effet, la ville s'est faite par extension et essentiellement par le logement et les activités sans synergie entre les différentes fonctions urbaines. Un étalement conséquent est observé et a multiplié spatialement ces aires de concentration humaine.

II-2- Définition du renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruire la ville sur elle-même afin de s'ouvrir à la modernité en construisant une nouvelle génération d'immeubles, de logements en hauteur qui élabore la mixité sociale, culturelle et générationnelle. Elle permet ainsi de récupérer les parties les plus abandonnées et obsolètes de la ville (logements insalubres, commerces, bâti industriel, friches industrielles) en les rendant des lieux de vie. Cette action commence lorsque les villes deviennent vieilles et ne répondent plus aux demandes actuelles de la population. Elle vise en particulier à traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés.

-Les objectifs du renouvellement urbain : Reconstruire la ville sur la ville a pour but de:

-Réaffirmer la lisibilité urbaine et la trame viaire dessinant des îlots permettant d'assurer la mutabilité du foncier.

-Renforcer le désenclavement du quartier, souvent séparé du reste de la ville par des coupures physiques et des infrastructures ou par la composition urbaine fermée sur elle-même.

-Favoriser le développement économique qui donne naissance à de nouvelles activités créatrices d'emplois et qui attire de nouveaux investisseurs par la libération d'assiettes foncières non ou mal exploitées ; ceci permet d'améliorer le niveau de vie.

-Moderniser le cadre bâti par des opérations parfois radicales, lorsqu'on rase des usines ou des logements devenus obsolètes pour des raisons techniques, ou urbaines, elles sont aussi parfois minimales comme dans les secteurs sauvegardés. Par ailleurs, des analyses plus fines distinguent ce qui est démolition indispensable pour cause d'obsolescence irréductible du

bâtiment ou de volonté de mutation. La décision doit être prise après un diagnostic technique et de coûts pour faire émerger le scénario le plus avantageux.

II-2-2- Réhabilitation urbaine :

-Définition de la réhabilitation : La réhabilitation est une opération d'urbanisme consistant le nettoyage et la remise en état d'un quartier ou d'un immeuble ancien.¹⁸ C'est aussi restaurer et moderniser¹⁹La réhabilitation désigne au sens large, le fait de réaménager un local, un bâtiment ou un lieu (quartier, friche, espace vert...). Elle consiste à garder l'aspect extérieur du bâtiment et à améliorer le confort intérieur et économiser l'énergie (réhabilitation énergétique). La réhabilitation en ville ou conurbation concerne le cadre environnemental des logements et des monuments. On peut parler de réhabilitation thermique pour l'habitat ancien, de réhabilitation environnementale pour des friches polluées, et de réhabilitation de quartiers (avec l'ANRU par exemple).

II-2-3- Objectifs de la réhabilitation :

La réhabilitation vise les :

- Réparations, adaptation aux technologies modernes (assainissement, accessibilité à l'automobile, éclairage moins nuisant (Cf. pollution lumineuse, sécurité intégrée...) intégration de panneaux solaires, etc., mesures d'adaptation à des dysfonctionnements par exemple dus aux aléas climatiques, à un tremblement de terre, etc.
- Mise en sécurité de circulation publique sur la commune, dans le bâti ou au pied de celui-ci.
- Mise aux normes légales ou de confort d'éléments d'habitation (individuel, collectif...), intégration de dispositifs dans les édifices publics présentant des dangers pour la santé des occupants.
- Mise ou remise en valeur de l'histoire d'un bâtiment, d'un quartier, d'une ville, d'un port, etc. par rénovation ou amélioration de son patrimoine architectural.
- Politique urbaine et foncière ex : (France) servant l'intégration sociale ou agissant comme moteur économique.
- Développement urbain, que l'on cherche à faire progresser d'une manière équilibrée devant les problèmes actuels d'environnement.
- Changement de configuration d'image (sociale, économique... image de proximité, nationale ou internationale), pour le tourisme notamment.



Figure 32 :Projet de réhabilitation urbaine, à Lille. Figure 33 :Projet de renouvellement urbaine, à Epinay sur seine.

Source : <https://objectifgrandparis.fr/>

Source : <https://objectifgrandparis.fr/>

II-2-4- Du développement durable au développement urbain durable :

L'attention sur les approches susceptible d'améliore la vie dans les villes et mettait l'accent sur 4 grands thèmes : l'amélioration de l'environnement, la réhabilitation des logements existant, la création d'initiatives social et culturel dans les villes, la participation. Le conseil de l'Europe a prolongé cette campagne par un programme sur les politiques urbaines élaboré en 1982 à 1986 par une commission intergouvernementale. En 1986 ce programme a été confié à la conférence permanente des pouvoir locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE), selon la logique mise en œuvre dans les pays membres.

III-Conclusion du chapitre :

En voulant garantir un lien entre équité sociale, efficacité économique et efficience environnementale, le développement durable a vu le jour comme un développement qui assura la préservation des ressources pour la génération présente sans compromettre à celle du futur. Afin d'amélioré la qualité de vie de l'habitant des villes la création d'initiative social et culturel, la coopération des habitants à construire leurs espaces de vie est indisponible.

Le développement durable irrigué de la charte d'Alborg qui mit l'accent sur la dimension sociale des politiques de DD et la dimension d'écosystème et l'aspect évolutif. C'est aussi un mode de croissance qui vise le marché d'une part et l'existence de service public et collectifs efficaces d'autre part.

La diffusion la plus large de la culture au sein de la société et une bonne insertion sociale ce qui favorise le développement des pratiques culturelles. Le renforcement des liens sociaux et la création de lieu de solidarité d'entraide et de sociabilité.

CHAPITRE CAS D'ETUDE

I-Introduction du chapitre :

La ville d'aujourd'hui a connu un tournant décisif dans son développement durant la révolution industrielle. Ce qui a induit la naissance de nouveaux phénomènes urbains tel que l'implosion de la ville, puis plus tard, son explosion ; ce qui a engendré une extension rapide et anarchique de la ville. Cette situation a suscité plusieurs réflexions consacrées à la maîtrise l'évolution des systèmes urbains dont le but est de conduire la croissance vers une meilleure organisation spatiale en préconisant une vie plus descente pour les citoyens. Le projet urbain émerge et trouve ces racines, comme un outil d'intervention intermédiaire entre le plan d'urbanisme et le projet architectural, et comme une nouvelle manière de repenser la ville et son extension. Il se veut un rapprochement entre la ville et l'architecture afin d'assurer la continuité entre la ville, le quartier, et le projet architectural. Actuellement, le développement des villes a donné naissance à une nouvelle terminologie des villes, à savoir, la métropole, mégapole, mégalopole...etc. Ces villes, et de par leurs importances spatiales qui marque une nouvelle étape dans l'extension de la ville, renvoient à une nouvelle stratégie de son développement ; la métropolisation qui se base sur la centralité, la technologie et l'innovation architecturale et urbaine.

I-1-Les éléments de réflexion :

-La métropole : ville - mère (de mêtêr -mère- et Polis -ville-) selon Jean-François Troin. Ville de grande taille, dotée de multiples fonctions, centre politique économique et financier au rôle international. Elle constitue un pôle culturel tant par son patrimoine que par les activités qu'elle crée et anime. Elle a par ces fonctions et équipements la capacité d'entreprendre, de contrôler les échanges, outre l'aspect quantitatif de ces villes cette notion indique aussi une nouvelle stratégie de développement un aspect qualitatif.

-La métropolisation : C'est un processus de réorganisation et de développement d'un espace urbanisé. Ce processus est caractérisé trois phases de développement :

- La phase de pré développement : la ville analyse ses capacités de développement.
- La phase de développement : phase de mutation et de mise en place d'une structure urbaine métropolitaine par l'élaboration et la réalisation des projets.
- La phase de post développement : c'est l'étape de contrôle et de gestion de la métropolisation. Centre : Le centre c'est un lieu d'activités économiques et sociales intenses, c'est un point focal dans la ville.

Selon Kevin Lynch, le centre c'est le carrefour des éléments secondaires à forte hiérarchie ; il subit généralement les meilleurs traitements. La notion de « centre » exige la hiérarchisation.

Il existe deux formes de centres :

- Une forme mononucléaire : constituée par un seul noyau.
- Une forme polynucléaire : constituée par plusieurs noyaux (dans une grande ville).

-Centralité : Selon Zucchelli qualifie l'action d'un élément central sur sa périphérie. Elle est définie comme une notion hiérarchisée de desserte et d'attraction. Elle dépend de pouvoir d'attraction ou de diffusion de cet élément qui repose à la fois sur l'efficacité du pôle central et sur son accessibilité.

-Ville en crise : la ville contemporaine est en crise, due aux pertes des caractères de l'urbain, faute de l'incapacité du savoir urbanistique, architectural et les techniques de contrôle de guider le développement de la ville et ses transformations. Tout le désordre et la baisse de la qualité de l'habitat urbain ont engendré aujourd'hui un bilan lourd par la pratique courante de l'urbanisme et de l'architecture de ces dernières années. Le débat de ces dernières années met en évidence certaines questions cruciales dont l'importance doit être signaler à savoir :? La perte d'identité de la ville, notamment son existence et continuité.? L'élimination des éléments architectoniques, des espaces publico collectifs.? Pratique de plusieurs activités incompatibles avec la ville d'aujourd'hui.? L'idéologie de la modernité et la nouveauté à tout prix. Rapport ville/ architecture : L'une des conséquences de la crise de la ville d'aujourd'hui, est la rupture entre elle et l'architecture. Ce lien qui, jadis, liait l'implantation au paysage en engendrant des espaces aux caractères variés et riches. C'est pour prendre compte de la complexité spatiale et symbolique de la ville, que l'indissociabilité de la ville/architecture s'impose. Ou l'architecture prend en considération la formation de l'espace urbain dans sa dimension politico- économique, sociale, symbolique, fonctionnelle...etc., et perd toute signification à partir du moment où elle s'isole du système symbolique qui ordonne la ville. La ville ne peut se passer de l'architecture puisque c'est à travers elle que transitent toutes les valeurs « monumentales » de la collectivité. « Le qualificatif d'urbain est volontairement associé à celui d'architecture pour signifier que celle-ci ne peut se dérouler qu'à l'intérieur de son cadre normal : la ville... leur sort étant indissociable, le sauvetage de l'architecture passe par la défense de la ville... »³⁰.

-Choix de la ville d'Alger :

Le choix s'est porté sur la ville d'Alger de par son effet de capitale, sa complexité architecturale et sa stratification historique et culturelle, ainsi que la dimension des projets structurants d'envergure internationale.

-Présentation de la ville d'Alger : Alger l'antique Icosium surnommée « El Bahdja », « El Mahroussa » ou encore Alger « La Blanche » est la capitale de l'Algérie et la plus grande métropole du pays, située au bord de la mer méditerranée.

³⁰ Les métropoles de la méditerranée. Ed. Edisud- Alif- Toubkal. P.16.

L'avenir d'Alger est enraciné dans son histoire, dans le processus qui a conduit à ses caractéristiques économiques, sociales et spatiales actuelles. L'évolution des modes de vie de la localisation des populations, des entreprises et des équipements engendre une redistribution des fonctions urbaines sur le territoire métropolitain. Ces mutations s'observent en particulier à travers la recomposition de son sol. Les paramètres liés au développement d'Alger, en tant que pôle national et métropole méditerranéenne, L'importance du brassage des flux financiers, pourraient être de nature à favoriser la réalisation de projets urbains de grande envergure.

-Choix du quartier d'El Mohammedia :

Notre choix s'est fixé sur El Mohammedia, Elle offre des éléments de repère tel que la Grande mosquée d'Alger les trois tours d'affaire, le pont des bananiers la cite des bananiers, les deux barres de la cite des dunes, le ministère du commerce et des potentialités importantes, voir sa proximité d'un important réseau routier (gare ferroviaire, gare routière aéroport).

I-2-L'analyse urbaine :

L'analyse urbaine est un outil de perception et de lecture de la ville, de cette faite toute personne s'intéressant aux évènements urbains doit passer par l'analyse de la situation urbaine afin de disposer des connaissances de bases indispensable pour bien orienter la réflexion ou l'action constructive pour mieux connaitre et situer l'objet d'étude. Elle est donc le point de départ de toute intervention urbaine.

L'analyse urbaine porte sur les méthodes d'expression et de signification architecturale et culturelle qui traduisent et rendent compréhensible et identifiable la configuration physico-spatiale urbaine, déterminée les finalités de cette analyse se résume en trois points :

- Cerner les problèmes qui sont spécifiques a une ville.
- Fournir les éléments de connaissance et d'appréciation de l'état d'une ville.
- Relever les problèmes créés par les diverses manifestations de la dynamique d'une ville.

Selon Philippe Panerai dans son livre intitulé "Eléments D'Analyse Urbaine" « l'analyse urbaine fournit la matière à laquelle s'exerce le projet elle la délimite en la rendant consistant. Elle dispose les mécanismes, la logique concrète le processus d'engagement formel du projet » Autrement elle consiste à comprendre les conditions antérieures au travail afin d'en sélectionner les références et concepts opératoires qui interviendrons dans la conception du projet.

Selon MURATORI cité par ALBERT LEVY dans sa publication intitulé "Le Plan Et L'Architecture De La Ville" « l'analyse urbaine doit être entendue comme préalable a une intervention c'est donc la clé de voute dans le processus d'élaboration de tout projet, elle est par conséquent intégrée ».

La présente phase a pour objectif l'analyse urbaine de la métropole d'Alger et ce en passant par trois échelles : « une échelle métropolitaine, une échelle urbaine et enfin une échelle locale ». Dans le but de faire des lectures urbaines et sortir avec une liste de constat, sous forme de potentialité d'atouts et de disfonctionnement, nous permettant d'intervenir à chaque échelle

II-Echelle métropolitaine « Alger métropole » :

II-1-Présentation de la ville d'Alger :

La métropole d'Alger est la capitale de l'Algérie et la plus grande ville du pays, située au bord de la mer méditerranée, l'unité urbaine d'Alger compte plus de 6.8 millions d'habitant et consiste la première agglomération du Maghreb.

De Medina a métropole elle passe de ville moyenâgeuse a métropole du XXIème siècle. La ville d'Alger vie toute les étapes d'une ville éclatée, d'une ville forteresse ramassée sur le front maritime de la montagne de Bouzereah, elle se transforme en une grande métropole en mesure de concurrencer toute autre métropole du sud européen. En dehors des fortifications de la ville ottomane de nouveaux quartiers vont voir le jour le long du bras de colline qui donne sur la baie, dont les premiers quartiers européens, la ville se développe ensuite vers le nord-ouest au pied de la montagne de Bouzereah qui culmine à 400 m d'altitude, comme le quartier de Bâb El Oued, puis tout le long de la corniche qui contourne le massif. Les premières banlieues vont voir le jour au sud-est le long de la petite bande côtière sur d'ancienne zone marécageuse, jusqu'à l'embouchure d'Oued El Harrach. L'étalement urbaine de la ville se poursuivra au-delà d'Oued El Harrach à l'est sur les terres fertiles de la plaine de Mitidja tout au long de la baie, avant de poursuivre ces dernières années au sud et au sud-ouest, sur les collines vallonnées du sahel englobant parfois des villages agricoles. Alger pour peut prétendre avec beaucoup d'atouts, au mêmes rangs que ses sœurs métropoles méditerranéennes de la rive nord. Etant encore en phase de transition vers l'économe de marché, Alger peut satisfaire son ambition au plan économique et financier seulement, car elle remplit d'ores et déjà tous les autres critères d'une métropole.

II-1-1-Situation :

La métropole d'Alger est la capitale de l'Algérie et la plus grande ville du pays, située au bord de la mer méditerranéenne. C'est la ville la plus peuplée d'Algérie avec 2 988 145 habitants avec une densité de 2 511,05 hab./km². Sa superficie est de 1 190

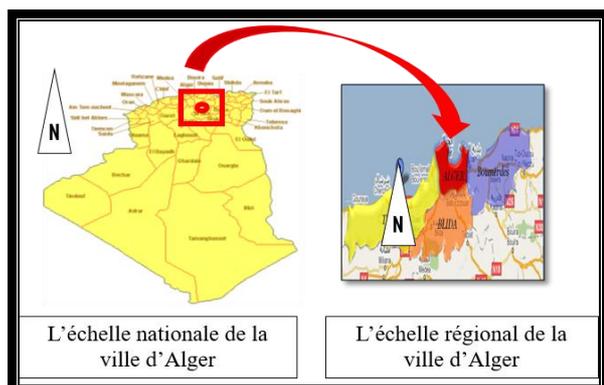


Figure 34 : Contexte national et régional d'Alger
Source : <http://www.carte-algerie.com/>+ auteur

II-1-2-Limites :

A-Limites administratives:

Alger est limitée par:

- La mer Méditerranée au Nord.
- La wilaya de Tipasa à l'Ouest.
- La wilaya de Blida au sud.
- La wilaya de Boumerdes à l'Est.



Figure 35 : Limites administratives

Source : <http://www.carte-algerie.com/+> auteur

B-Limites géographiques :

La capitale Alger se caractérise par son relief « un massif plus ou moins montagneux », les limites de l'aire territoriale selon les repères géographiques sont :

- La mer Méditerranée au Nord.
- Oued Reghaïa à l'Est.
- La Mitidja au Sud.
- Oued Mazafran à l'Ouest.

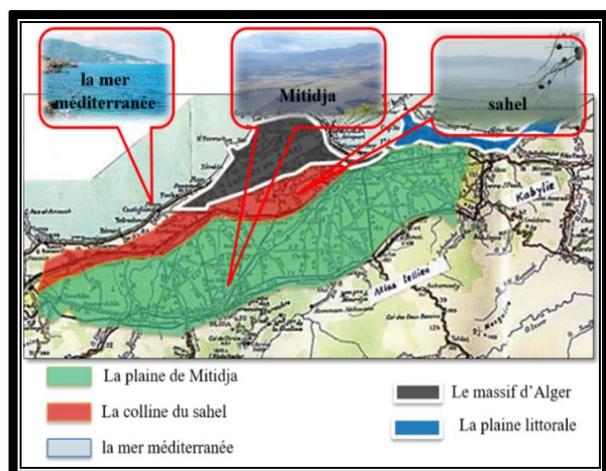


Figure 36 : Les limites géographiques

Source : <http://www.carte-algerie.com/+> auteur

II-2-3-Accessibilité:

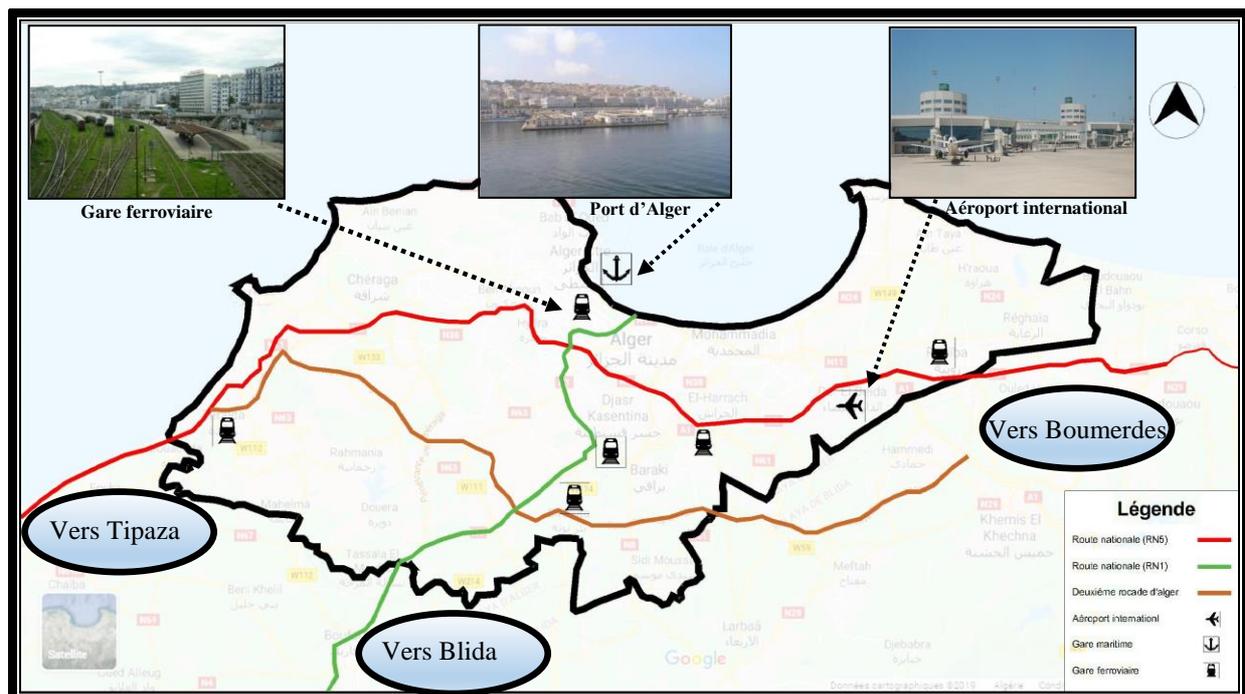


Figure 37 : Accessibilité de la wilaya d'Alger

Source : Google maps + auteur.

II-3-Aperçue historique sur le développement de la ville d'Alger :

Alger est une ville littoral caractérisé par sa situation géographique stratégique donc a toujours fait l'objet de convoitise des plusieurs civilisations dans le monde, lui apportant un patrimoine architectural et urbanistique spécifique.

Nous allons procéder à une lecture historique sur le développement de la ville en la projetant sur les différents actes architecturales et urbains dont nous allons détailler notre analyse cas d'étude « El Mohammedia ».

II-3-1- Les phases successifs de développement de la ville d'Alger :

A-Époques Punique (1250a, j -146a, j):

Les phéniciens étaient des commerçants marins, Alger était une Station d'escale stratégique dans leurs trajets commerciaux.

B-Époques romaine (25a, j -430):

Colonie romaine avec un aspect urbain spéciale par rapport à la ville romaine à Rome, Le but est l'exploitation des richesses vers Rome.

C-Époques Arabo-Berbère (950 -1516):

Fondation d'un petit village (habitation en pierre) par Bouloughin Ibn Ziri pour des raisons sécuritaire et exploitation des terrains agricoles.

D-Époques Ottomane (1516-1830):

Arrivé des ottomans (demandée par les algériens) pour protection contre les attaques des espagnoles et portugaise, donc ils ont fait une intervention militaire et urbaine par la création des forts pour la protection des littoraux, fortifications et développements des villes construites sur les ruines romaines.

E-Époques Colonial « intra-muros » (1830-1840):

- Travaux d'élargissements des voies.
- Démolitions, transformations.
- Création des percées.

F-Époques Colonial « 1^{er} extension extra-muros » (1840-1860):

- Démolition des remparts et création des boulevards.
- Création de nouvelles remparts 1849.
- Extension vers Bab l'Oued « 2 » et vers Bab Azzoun (quartier d'Isly) « 3 ». **Figure 12.**

G-Époques Colonial « 2^{ém} extension extra-muros » (1895-1920):

- Extension vers quartier Mustapha « 4 ». **Figure 12.**
- Extension vers quartier Hamma « 5 ». **Figure 12.**
- Extension vers quartier Hussien Day « 6 ». **Figure 12.**
- Extension vers quartier Maison Carré « 7 ». **Figure 12.**
- Extension vers quartier Bordj El kiffan « 8 ». **Figure 12.**

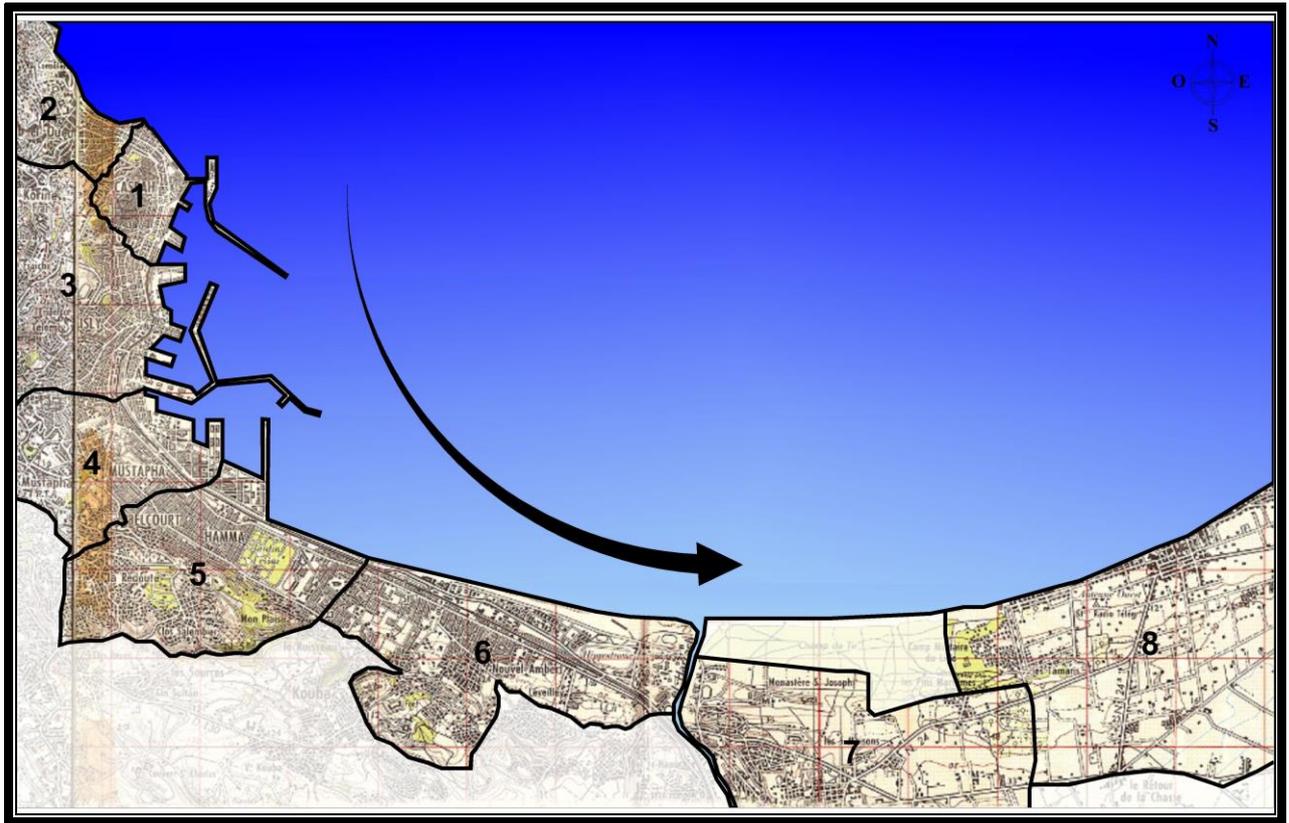


Figure 38 : Carte de synthèse de développement de la ville d'Alger

Source : www.picclick.fr + auteur.

II-3-1-Synthèse sur le développement de la ville d'Alger :

Pour conclure la première phase qui est celle de l'évolution de la ville d'Alger en partant de la Casbah, on déduit que la partie centrale de la baie d'Alger « pin maritime actuelle » a été délaissée par l'urbanisation pour les raisons suivantes :

- La nature du sol qui est marécageuse et inondable.
- La technologie qui ne permettait pas à l'époque le franchissement du cours d'eau (oued El Harrach).
- Choix d'une extension orienté plutôt vers les hauteurs pour des besoins défensifs.

III - Echelle urbaine « Quartier El Mohammedia »:

III -1- Justification de choix :

- Sa situation dans la baie d'Alger l'une des plus belles baies au monde.
- Sa situation dans la capitale d'Algérie « Alger métropole ».
- Infrastructure routière riche « la RN 11 (La Moutonnière) et la RN 5 ».
- Réseau hydrographique riche « Oued El Harrach ».
- Disponibilité de foncier « Ardis, Safex, hôtel Hilton ...etc. ».
- Desserte facile à partir de la ville d'Alger.
- Présence de l'immense projet « la grande mosquée d'Alger ».

III -2- Analyse du quartier El Mohammedia :

III -2-1- Situation géographique :

D'après l'analyse du quartier établie on a identifié la situation de notre quartier Mohammedia considérée la situation centrale de la baie d'Alger, située à environ 12 km à l'est de la wilaya d'Alger. Elle est délimitée à l'ouest par l'Oued El Harrach au nord par la mer, au sud par la route nationale (RN) 5 et à l'est par les communes



Figure 39 : Situation du quartier par rapport à Alger.
Source : Google Earth+auteur.

III -2-2-Délimitation du quartier « El Mohammedia »:

Notre périmètre d'étude est délimité :

- Au Nord par le bassin méditerrané.
- Au Sud par l'autoroute la RN 5.
- À l'Ouest par l'Oued Harrach.
- À l'Est par la caserne de Lido.



Figure 40 : Délimitation du quartier
Source : Google Earth+auteur.

III -2-3- Accessibilité du quartier « El Mohammedia »:

Pour accéder au quartier d'El Mohammedia ont à :

- Quatre accès directs mécaniques de la vois expresse Route National 11 passant par deux échangeurs importants « 1 », « 2 ».
- Trois accès directs mécaniques et piétonnes de la vois expresse Route National 5.
- Trois passerelles piétonnes qui relie Mohammedia et le quartier des pins maritimes « 3 », « 4 », « 5 ».

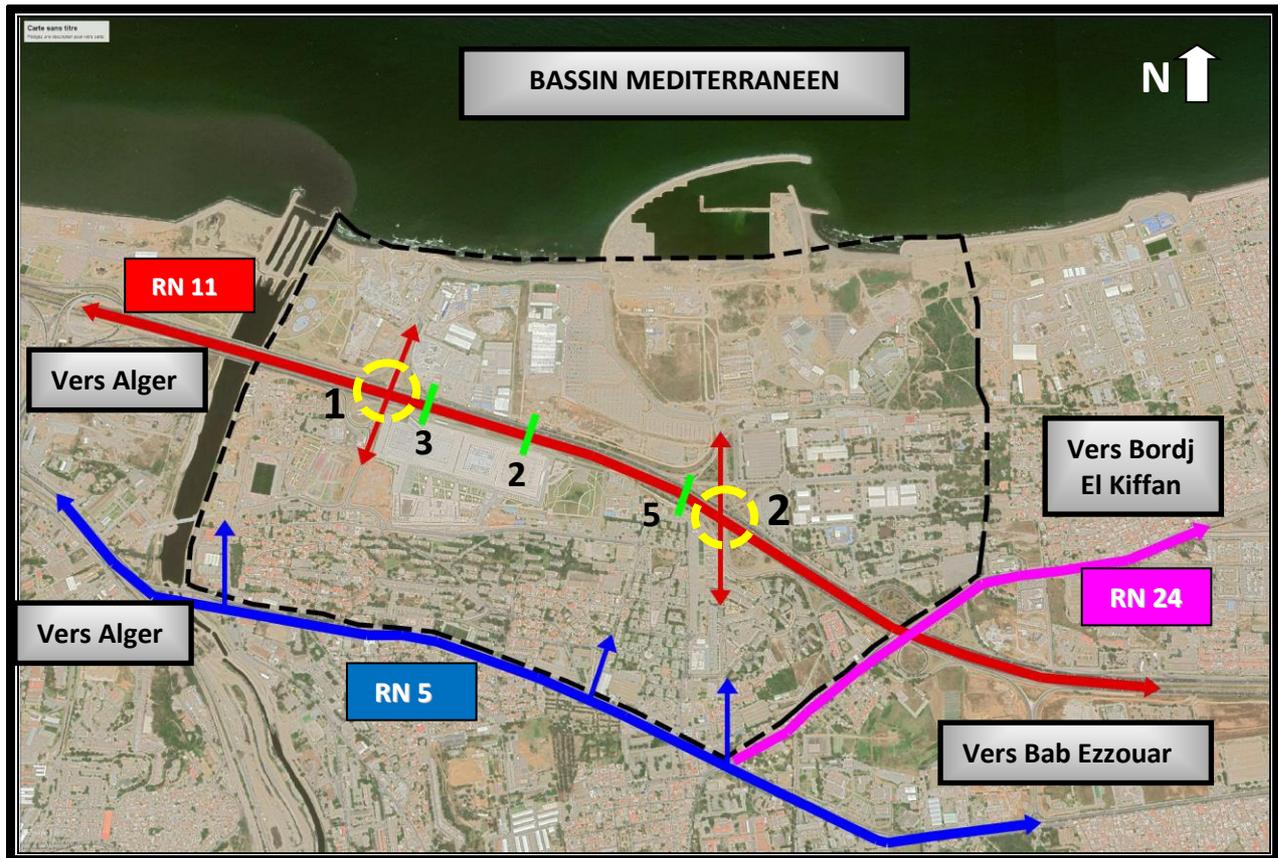


Figure 41 : Accessibilité du quartier.
Source : Google Earth+auteur.

III -3- Aperçue historique sur l'évolution du quartier « El Mohammedia »

Dans cette présente phase nous allons analyser l'évolution du quartier durant les différentes époques pour connaître le processus de formation et de transformation des différentes composantes du site bâti et non bâti et le changement de la vocation du quartier El-Mohammadia.

III-3-1- Les phases successives de développement du quartier El Mohammedia :

A- Époques Ottomane (Avant 1830) :

- Présence des forts et des batteries militaires « 1 ».
- Présence d'un réseau routier qui relie les différentes batteries « 2 ».
- Présence d'un axe territorial Alger/Constantine « 3 ».
- En 1724 sous le pachalik d'Abdi que Bordj El Kantara fut édifié « 4 ».

Constat : La zone d'étude ne contient que des batteries et des forts. L'activité dominante est militaire.

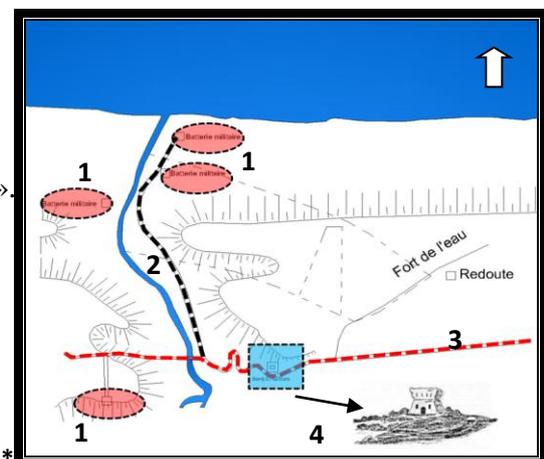


Figure 42 : Carte de la Maison Carrée avant 1830
Source : <https://www.researchgate.net/>

B- Époques Coloniale (1830-1836) :

-l'occupation de Bordj El-Kantara par les français. Ils lui donnent le nom de Maison Carrée « 1 ».

-En 1833: construction du chemin qui relie fort de l'eau à la maison carré « 2 ».

Constat:

Maintenance de l'activité militaire.

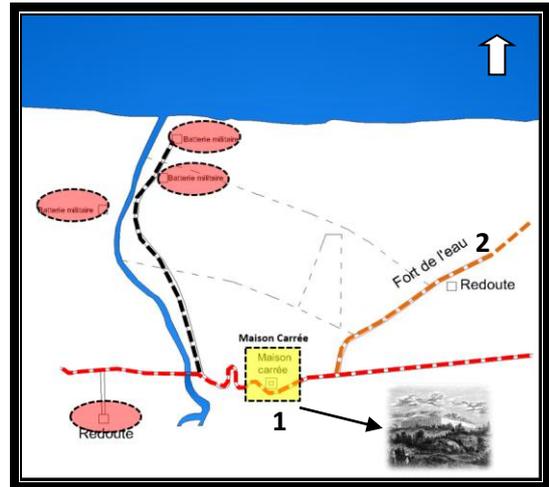


Figure 43 : Carte de la Maison Carré 1830-1836
Source : <https://www.researchgate.net/>

C- Époques Coloniale (1837-1860) :

-En 1837: l'édification du monastère des pères blancs « 1 ».

-En 1850: construction d'un centre de peuplement au voisinage du monastère « 2 ».

-Construction de la RN5 « 3 ».

-En 1854: construction de l'église maison des sœurs « 4 ».

Constat :

Prédominance de l'activité religieuse.

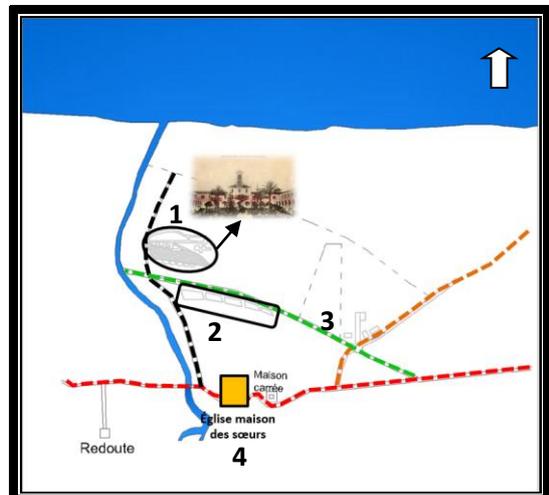


Figure 44 : Carte de la Maison Carré 1837-1860
Source : <https://www.researchgate.net/>

D- Époques Coloniale (1862-1880) :

-Créations d'un marché aux bestiaux en 1862 « 1 ».

-En 1867: Créations d'une gare ferroviaire « 2 ».

-En 1876: Prolongement du chemin de fer « 3 ».

Constat:

-Développement du village la Vigerie.

-L'activité dominante devient résidentiel.

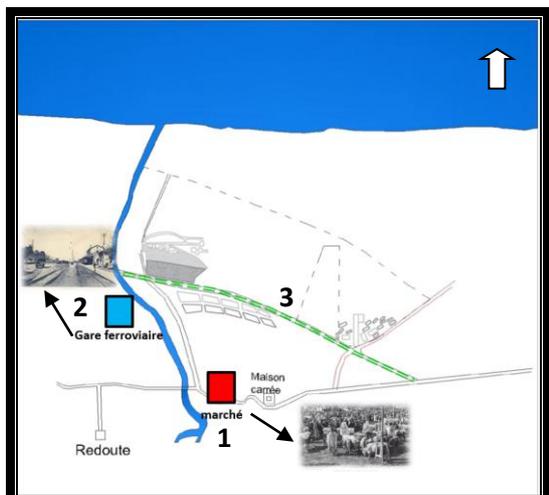


Figure 45 : Carte de la Maison Carré 1862-1880
Source : <https://www.researchgate.net/>

E- Époques Coloniale (1882-1940) :

- En 1882 : Apparition des premières industries « 1 ».
- A partir de 1935 : Création de la R5 selon le tracé agricole « 2 ».
- En 1921-1935: Extension du complexe des pères blancs vers l'est « 3 ».

Constat :

- Implantation le long des berges de l'oued pour
- La proximité du port.
- Les facilités de communication.
- L'espace nécessaire pour ses installations
- Prédominance de l'activité industriel.

F- Époques Coloniale (1940-1962) :

- En 1949: Le développement des habitat individuels (quartier El-Mohammadia actuellement) « 1 ».
- En 1959 : Construction des dunes et de la cité méditerranéenne « 2 ».

Constat :

- Développement du village La Vigerie.
- Extension des quartiers et construction des nouvelles cités.

G- Époques Post-Coloniale (1962-à nos jours) :

- Entre 1980-1986: Création des cités 760-618-632 logements « 1 ».
- En 1979 : Construction du lycée Ahmed Tawfiq EL-Madani « 2 ».
- En 1982 : Construction de la mosquée El-Nadjah « 3 ».
- En 1999: Construction de L'APC « 4 ».
- En 2003 : Achèvement de Dar El-Imam « 5 ».
- En 2004 : Préparation des études pour la grande mosquée d'Alger « 6 ».

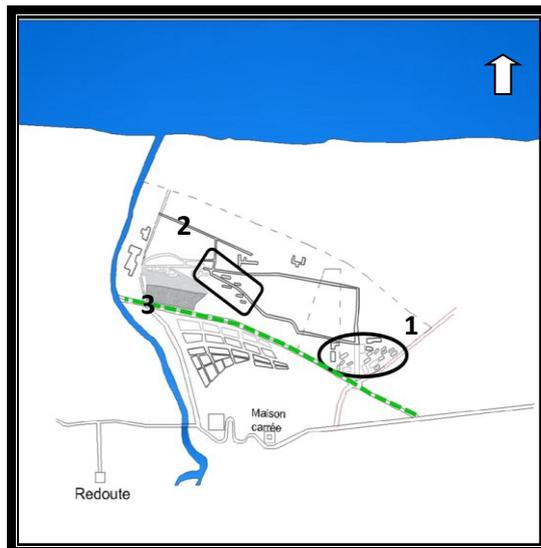


Figure 46 : Carte de la Maison Carré 1882-1940
Source : <https://www.researchgate.net/>

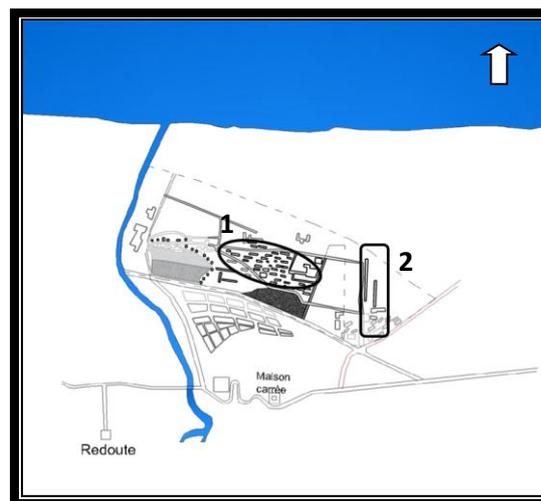


Figure 47 : Carte de la Maison Carré 1940-1962
Source : <https://www.researchgate.net/>

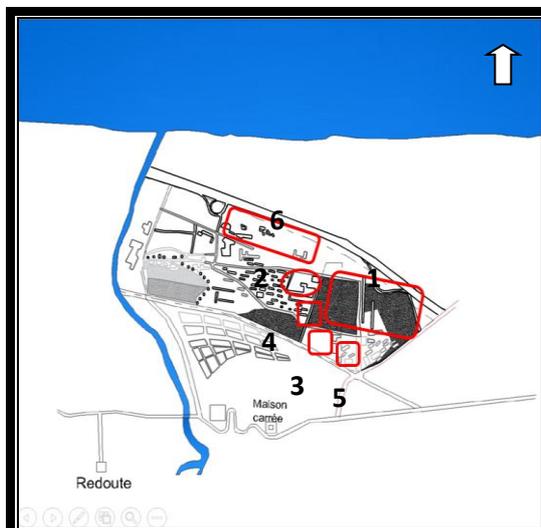


Figure 48 Carte de la Maison Carré 1962-à nos jours
Source : <https://www.researchgate.net/>

Constat :

- Après l'indépendance la zone a connu Croissance urbaine accéléré.
- Ralentissement brusque du développement du bâti.

II-3-2-Synthèse sur le développement du quartier « El Mohammedia »:

Le développement de notre quartier El-Mohammadia n'avait aucune relation avec la mer il dépendait toujours à:

- Oued EL Harrach.
- Le marché aux bestiaux qui a déclenché le développement.
- Le réseau routier (axes structurant)
- Les moyens de transport.

C'est qu'après des années après l'indépendance que l'état a essayé de s'ouvrir vers la mer en implantant des projets sur échelles nationale et internationale parallèlement à la mer afin de valoriser le littoral.

Les obstacles qui ont ralenti le développement de notre quartier El-Mohammadia :

- Les inondations de l'Oued EL Harrach, les marais ...etc.
- Le manque des moyens juste après l'indépendance du pays.
- La pollution de l'Oued EL Harrach.
- L'autoroute a engendré une rupture fonctionnelle, spatiale, urbaine et architecturale en divisant la ville en 2 entités.

III-4- Les compositions de la structure urbaine « Analyse morphologique du quartier El Mohammedia » :

III-4-1-L'image mental du quartier :

Une ville avec une forte imagibilité permet à l'observateur de la percevoir comme une structure fortement continue, comme un enchaînement cohérent d'objets distinctifs qui entretiennent des relations claires avec d'autres objets. Pour mettre en valeur les qualités de lisibilité, identité, et mémorisation de la ville d'El-Mohammadia par les citoyens, on a adopté la méthode de Kevin Lynch « l'image mental de la cité » pour identifier la ville avec les éléments qui se combinent pour former l'image globale de la ville, nœuds, parcours, limites, secteur; repères...etc.

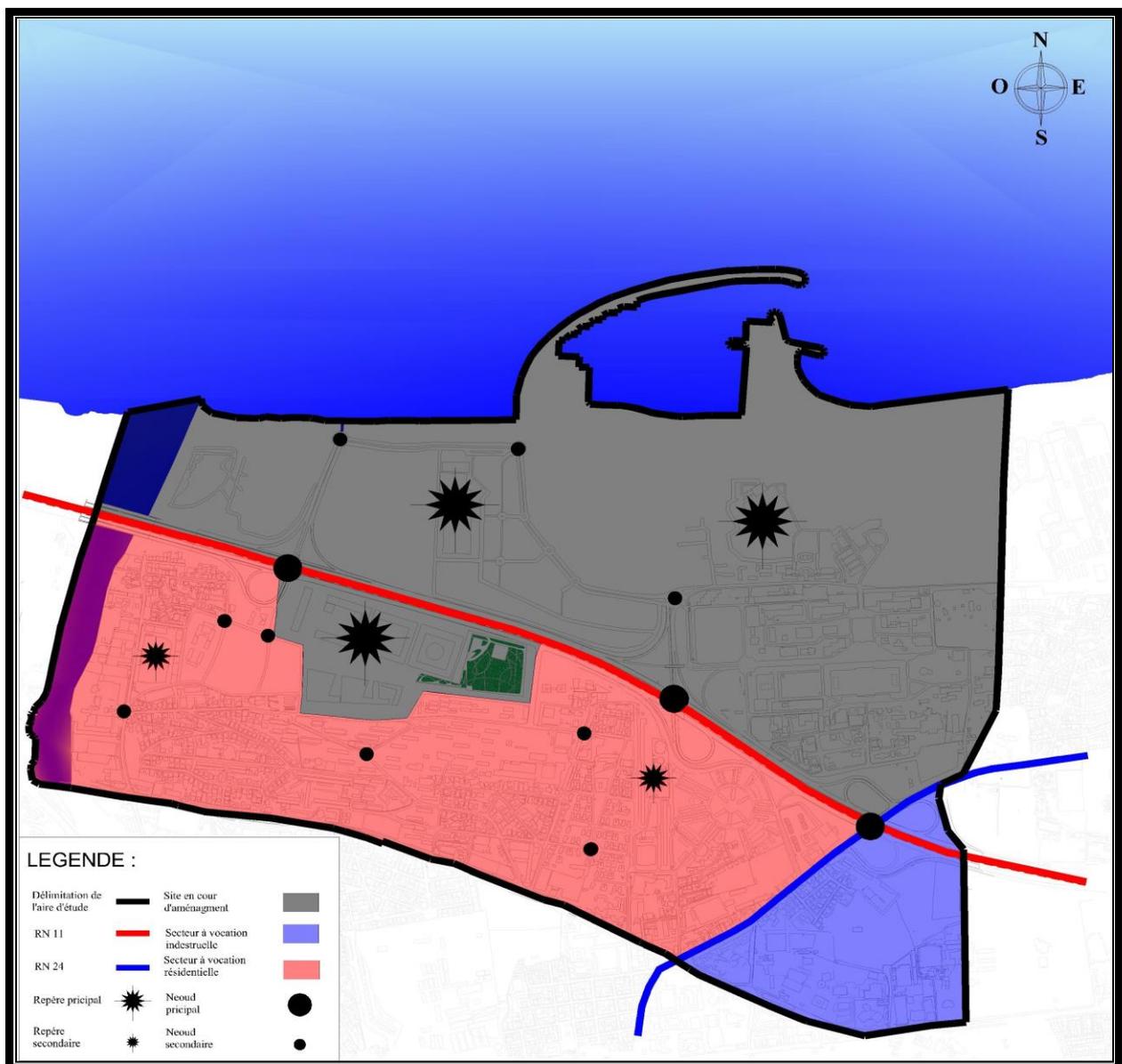


Figure 49: Carte de l'image mentale du quartier El Mohammedia
Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

Constat : La commune de Mohammedia marque la présence d'une série d'équipements identifiables de loin et qui facilitent la reconnaissance des lieux mais aussi la création d'une image mentale de cette commune, on cite pour l'exemple: La grande mosquée d'Alger, La foire d'Alger, hôtel Hilton, Ardis, Les deux barres résidentielles des Dunes.

III-4-2-Le système viaire du quartier :

- L'accessibilité à El Mohammedia est bonne car les deux routes nationales « RN24 » et « RN11 » la perse.
- Grande déficience du réseau de transport public desservant la commune et l'inexistence à l'intérieure de là cette dernière.
- Absence d'axe principale qui structure la commune.
- Manque d'espaces publics (place, placette, jardin...).



Figure 50 : Carte du système viaire du quartier El Mohammedia
Source : Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

Constat : On constate; une bonne perméabilité à l'intérieur des quartiers car on a une multitude de choix pour passer d'un point à un autre.

III-4-3-Le système bâtis du quartier :

-Etat de bâtis :



Figure 51 : Carte du système bâtis « état de bâtis » du quartier El Mohammédia
Source : Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

Constat :

- Le bâtis est majoritairement en bon état.
- Présence de bâtiment au mauvaise état à proximité d'oued El Harrach.
- Présence de friches industrielle en mauvaise état, dans un emplacement a fort potentiel économique.

-Etat de gabarit :

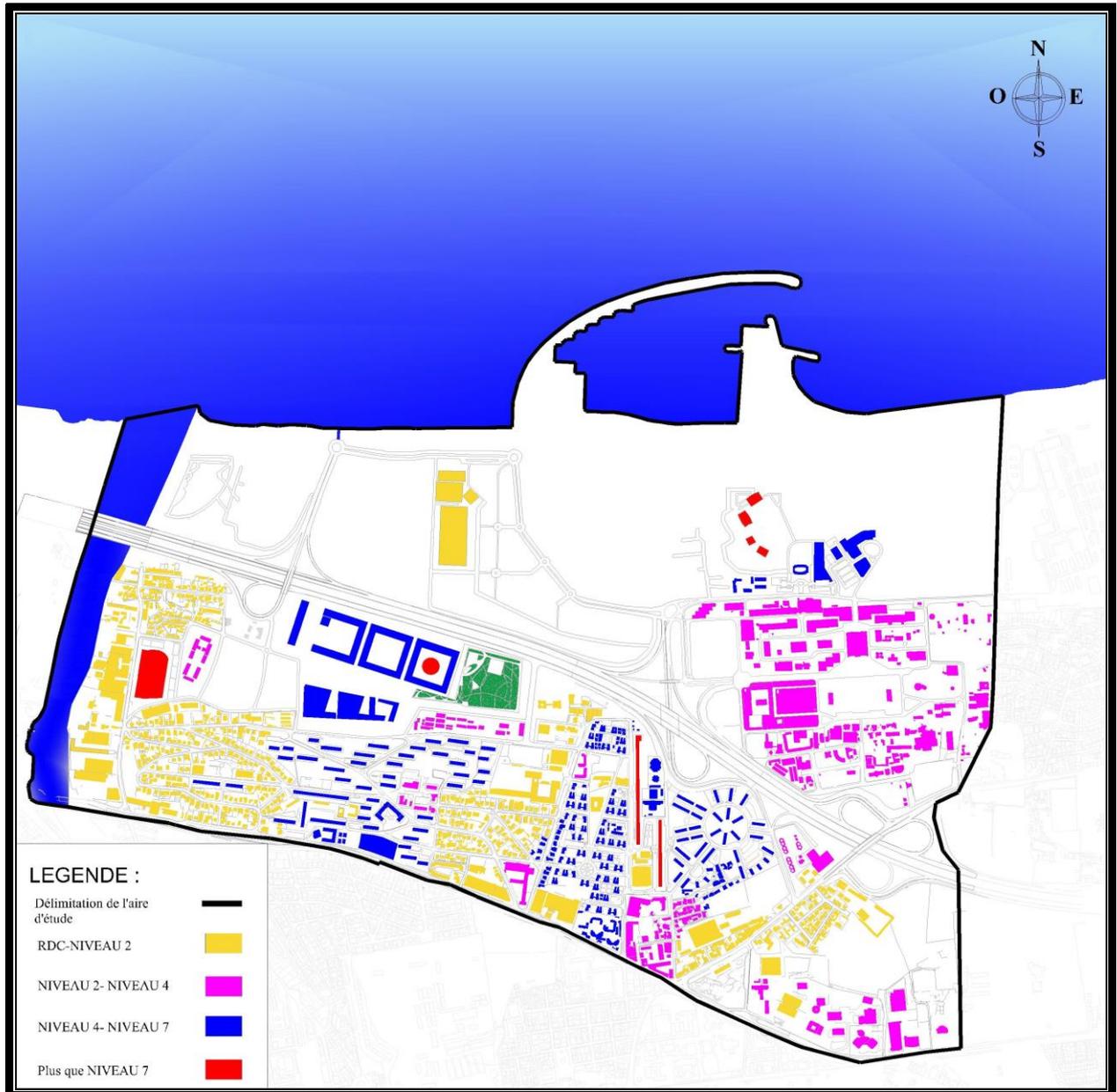


Figure 52 : Carte du système bâtis « état de gabarits » du quartier El Mohammédia

Source : Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

Constat :

- On constate une certaine hétérogénéité concernant le gabarit.
- Prédominance du faible gabarit (RDC-R+2) qui est dispersé dans le site.
- Des bâtiments industriels le long des deux berges de l'oued El Harrach.
- Le moyen gabarit (R+3-R+7): dans la partie centrale et l'est du site sous forme d'habitat collectif.
- Gabarit particulier dépassant les R+7 pour les deux barres des dunes, et la grande mosquée d'Alger pour sa hauteur.

-Etat fonctionnelle de bâti :



Figure 53 : Carte du système bâtis « état fonctionnelle du bâtis » du quartier El Mohammia
Source : Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

Constat :

La rupture de Mohammia et son front de mer apparaît au niveau des activités que comprennent les deux parties, l'une à caractère quasi résidentiel, et l'autre accueillant des infrastructures commerciales touristiques culturelles ou de loisirs.

III-4-4-Le système non bâti du quartier :



Figure 54 : Carte du système non bâtis du quartier El Mohammia

Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

Constat : On constate un manque d’espaces verts et d’espace publics au niveau du quartier « El Mohammia », ainsi qu’un surdimensionnement des espaces de stationnement au niveau de son front de mer.

III-4-5-Le système parcellaire du quartier :



Figure 55 : Carte du système parcellaire du quartier El Mohammia
Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

-Premier fragment :

Tissu radio-centrique.

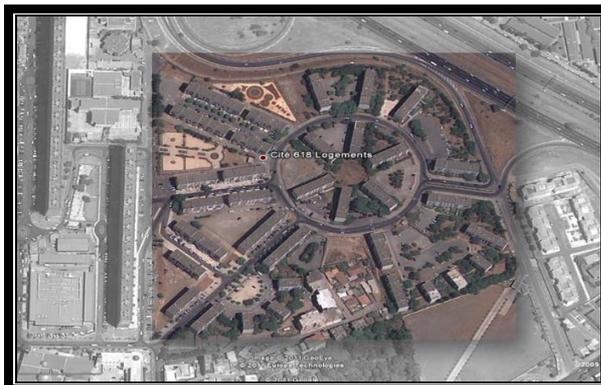


Figure 56 : Premier fragment.
Source : Google Earth +auteur.

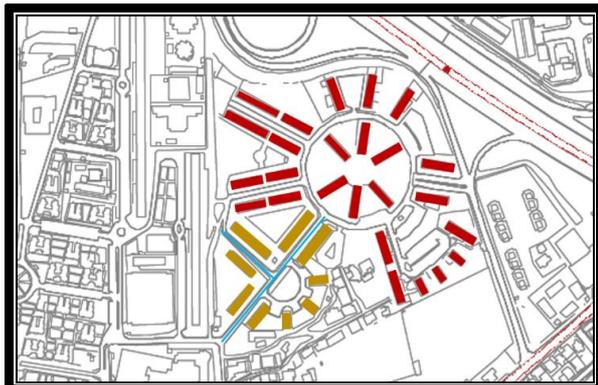


Figure 57 : Premier fragment.
Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

-Deuxième fragment :

Tissu régulières, îlot réguliers, système viaire régulier



Figure 58: Deuxième fragment.
Source : Google Earth +auteur.



Figure 59 : Deuxième fragment.
Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

-Troisième fragment :

Tissu organique, îlots irréguliers, système viaire arborescent.



Figure 60 : Troisième fragment.
Source : Google Earth +auteur.

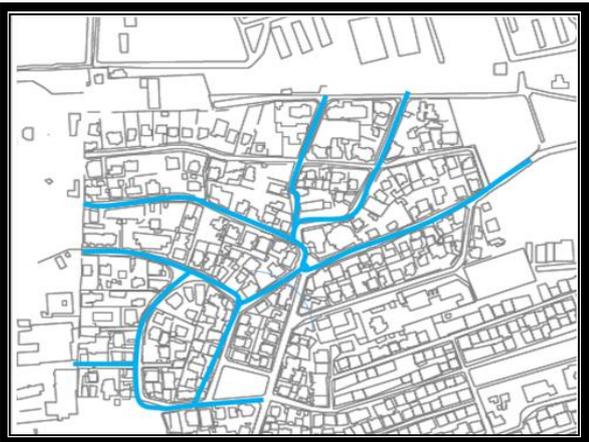


Figure 61 : Troisième fragment.
Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

-Quatrième fragment :

Tissu organique, parcelles régulières, système viaire arborescent.



Figure 62 : Quatrième fragment.
Source : Google Earth +auteur.



Figure 63 : Quatrième fragment.
Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

III-5-Constats de l'échelle urbaine :

- Il existe des éléments d'infrastructures importants , mais ponctuels du coté est du site , l'hôtel Hilton , busines center , la foire internationale et aussi des nouveaux chantiers qui émergent.
- Le site est bien mécaniquement accessible par l'autoroute est ouest , ainsi que les échangeurs sut l'ensemble des nœuds de communication importants , qui rendent la desserte extérieure et intérieure du site simple et facile .
- Au centre du site , on trouve le centre commercial et de loisir Ardis , au sud la grande mosquée d'Alger mais qui ne sont reliés par aucune structure en plus le parking du centre commercial occupe une grande superficie sur un terrain a grand potentiel économique.
- Les potentialités de la zone ; cette dernière est vouée a jouer un rôle important par le développement de l'activité économique , notamment touristique.
- Rupture entre la ville de Mohammedia et son front de mer (pins maritimes).
- Dominance des terrains vides particulièrement du coté de l'embouchure de oued El Harrach lequel est en cours d'aménagement.
- Les infrastructures importante sont ponctuelles (il n y a quasiment pas de relation entre elles).
- la mer les plages et les cours d'eau sont dans un état d'abandon.

III-6-Recommandation selon les P.O.S du quartier El Mohammedia:

- U33 : Prévoir des équipements d'accompagnement, et de services ainsi que des espaces verts.
- U34 : Délocalisation des activités industrielles, ainsi que l'aménagement des berges de l'Oued et la projection d'équipements sportifs et de loisirs.
- U35 : Combinaison avec le projet d'Alger Medina pour créer un pôle dynamique et attractif.
- U36 : Emplacement de la future grande mosquée.
- U37 : Création d'espaces verts et éclairage de la voie.

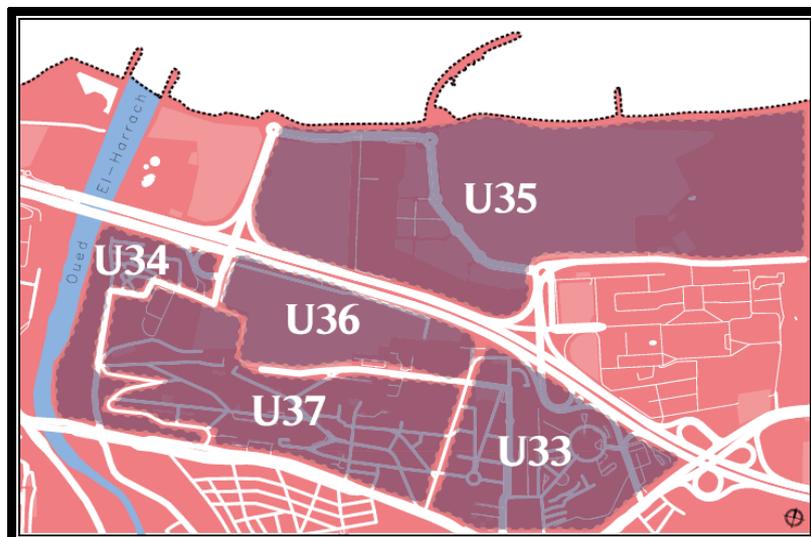


Figure 64 : Carte des POS du quartier El Mohammedia
Source : Centre National d'Etudes & de Recherches Appliquées en Urbanisme(CNERU).

III-7- La stratégie d'intervention « Plan d'action »:

Rappel de constat	Action à mener	Objectif	Intervention
-Eléments d'infrastructure importante mais ponctuelle.	-Connexion entre les différentes entités.	-Mise en valeur de ces entités.	Création d'une promenade maritime et de deux parcs urbains.
-Relation entre Ardis et la grande mosquée ainsi que l'importance du parking.	-Restructuration du parking et l'articulation entre l'entité commerciale et la grande mosquée.	-Récupération de l'assiette foncière occupée par le parking, et ouvrir la mosquée sur le front de mer	Création d'une coulée verte et extension du centre commercial et de loisir d'Ardis.
Rupture entre la ville de Mohammedia et son front de mer.	-Articuler la ville et le front de mer et Ardis avec la grande mosquée.	-Ouvrir la ville sur le front de mer et mettre en valeur celui-ci.	Renforcement des relations formelle et fonctionnelle (coulée verte, deux passerelles, des aménagements, des promenades ainsi que des équipements).
-Dominance des terrains vides.	-Aménagement et projection d'activité a fort potentiel économique.	-Mise en valeur des terrains non occupés.	Création d'un complexe hôtelier (hôtel, apparts hôtels) d'équipement culturels culturels, et d'activité touristique au niveau du front de mer.

Tableau 1 : stratégie d'interventions « plan d'action ».

III-8-Schéma de principes d'aménagement :

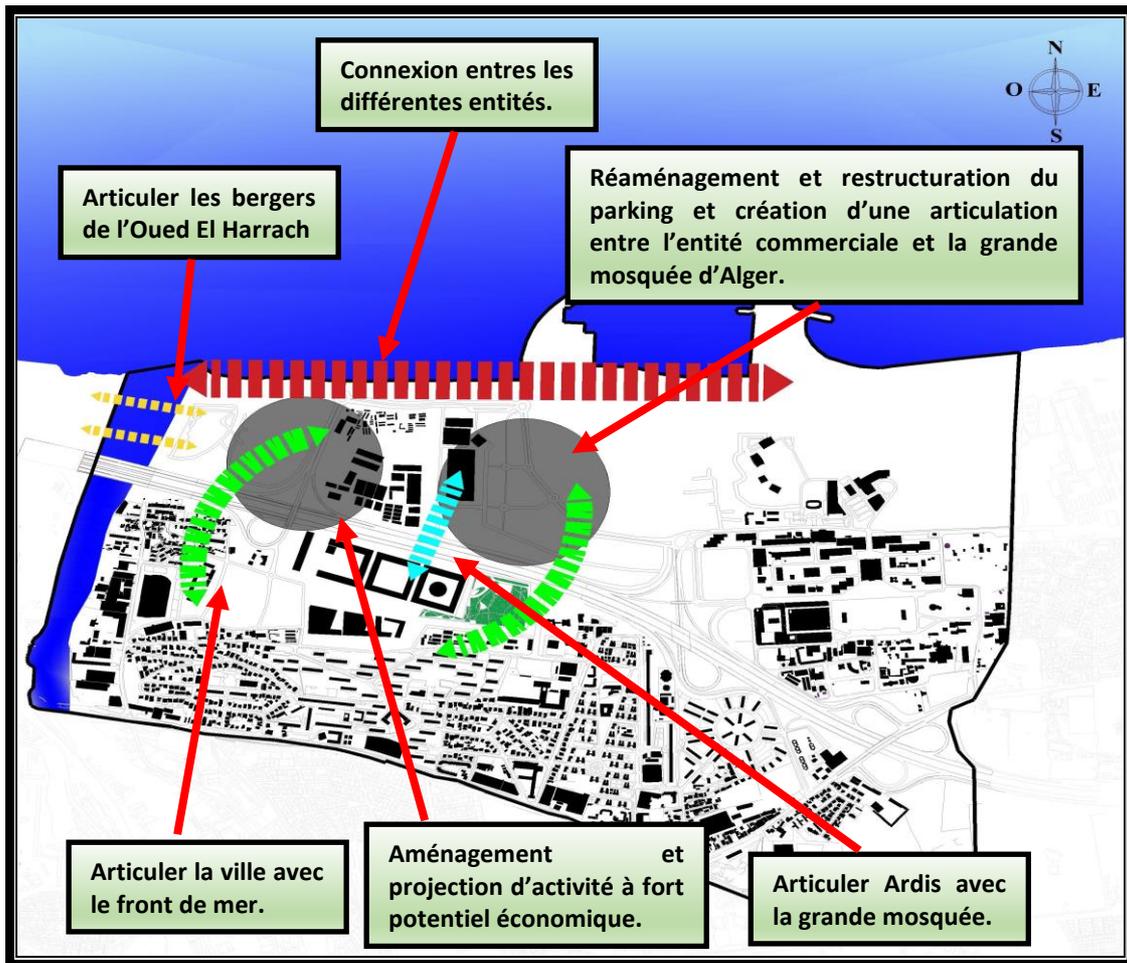


Figure 65 : Schéma de principe d'aménagement.
Source : PDAU 2016 actualisé + auteur.

III-9-Schéma d'action :

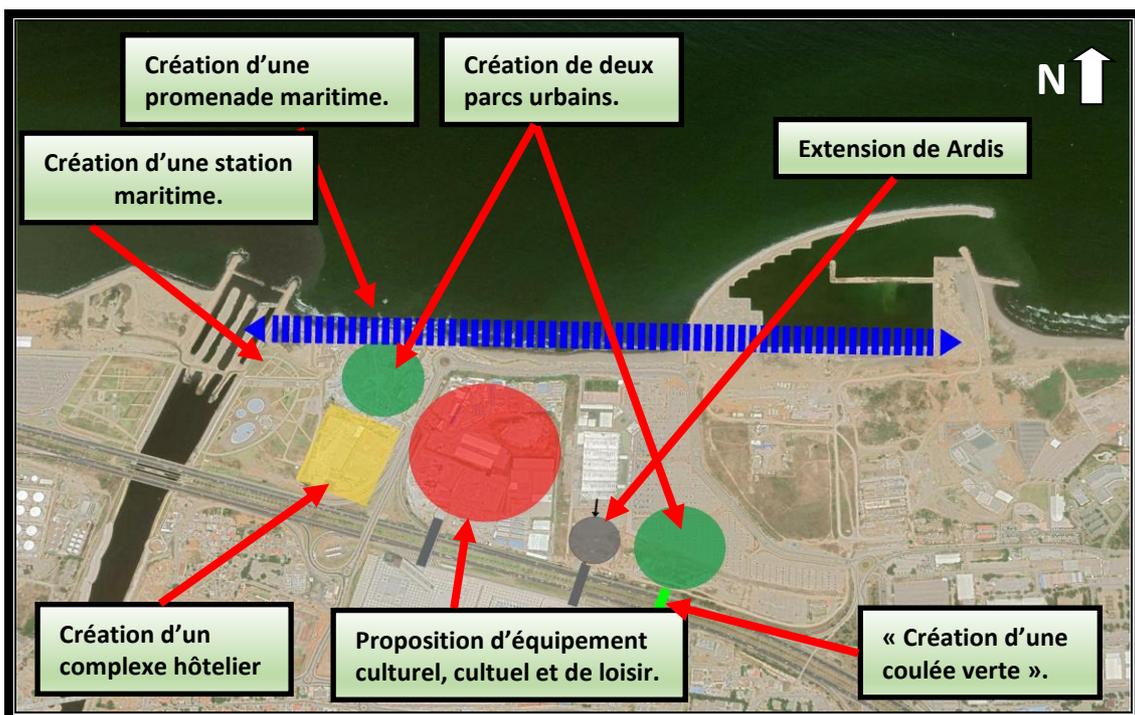


Figure 66 : schéma d'action
Source : Google Earth+ auteur.

III-10-Synthèse de la grille théorique des équipements :

Afin de définir le besoin en terme d'équipements de proximités au niveau de notre quartier El Mohammedia, nous avons eu recours a une grille théorique des équipements comme suit :

Type d'activité	Nature d'équipement	Nombre d'équipements	Les équipements selon la GTE	Besoin en équipements à projeter
Activité éducative	Ecole primaire	02	15	13
	CEM	02	11	09
	Lycée	05	02	/
	Ecole privé	02	-	-
Activité de formation / de recherches	Enseignement supérieure	03	01	/
	Centre de formation	03	01	/
	Autres	01	-	-
Activité culturelle	Mosquée	05	02	/
	Eglise	01	01	/
	Cimetière	01	02	01
Activité de détente et de loisirs	Parc urbain	00	02	02
	Jardin d'enfants	02	03	01
	Autres	00	-	-
Activité sanitaire	Centre de santé	01	04	03
	Clinique	01	02	01
Activité hôtelière	Motel	01	02	01
	Hôtel 3 étoiles	00	04	04
	Hôtel 4 étoiles	01	-	-
	Hôtel 5 étoiles	01	-	-
Activité de sureté urbaine	Gendarmerie	01	01	/
	Commissariat de police	01	01	/
	Caserne militaire	01	-	-
	Protection civile	01	02	01
Activité culturelle	Centre culturel	01	03	02
	Bibliothèque	01	02	01
	Cinéma ou théâtre	00	01	01
Activité administrative et de services	Bureau de Postes	01	01	/
	APC	01	01	/
	Siège ACTEL	01	01	/
	Station de services	03	05	02
	Siège de sociétés nationales	03	-	-
	Siège de sociétés internationales	02	-	-
Activité Commerciale	Centre commercial	05	03	/
	Marché couvert	01	02	01
	Grand magasin	04	-	-

	Autre	04	-	-
Activité sportive	Complexe sportif	01	01	/
	Stade	02	03	01
	Salle de gym (muscultation, fitness)	04	02	/
	Piscine semi-olympique	00	01	01
Activité industrielle	Industries	05	-	-
Activité économique	Banques	09	03	/
Activité artisanale	Atelier	06	-	-
Activité étatique tertiaire	Siège de ministère	01	-	-

Tableau 2 : Synthèse de la grille théorique des équipements pour 62555 habitants « habitants du quartier »

Source : Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, « livre de grille théorique des équipements », auteur : l'architecte **Najib Chérit**.

Synthèse : d'après l'étude de la grille théorique des équipements selon le nombre d'habitants du quartier on a arrivé à définir les manques du quartier en terme d'équipements, donc on a ajouté dans notre programme urbaine les équipements manquants suivants : Un centre de santé, un groupement scolaire, un stade, une cinéma en plein air, un cente socioculturel.

III-11-Programmation urbaine :

Nous avons délimité notre quartier en 5 entités : entité commercial, entité touristique, entité résidentiel, entité cultuelle et celle des berges d'Oued El Harrach, et ceux dans l'objectif d'étudier ces entités ; leurs atouts et leurs disfonctionnements pour ensuite savoir poser les bonnes questions par rapport a ces entités et de cette faite proposer des réponses programmatiques répondants à ces questions.

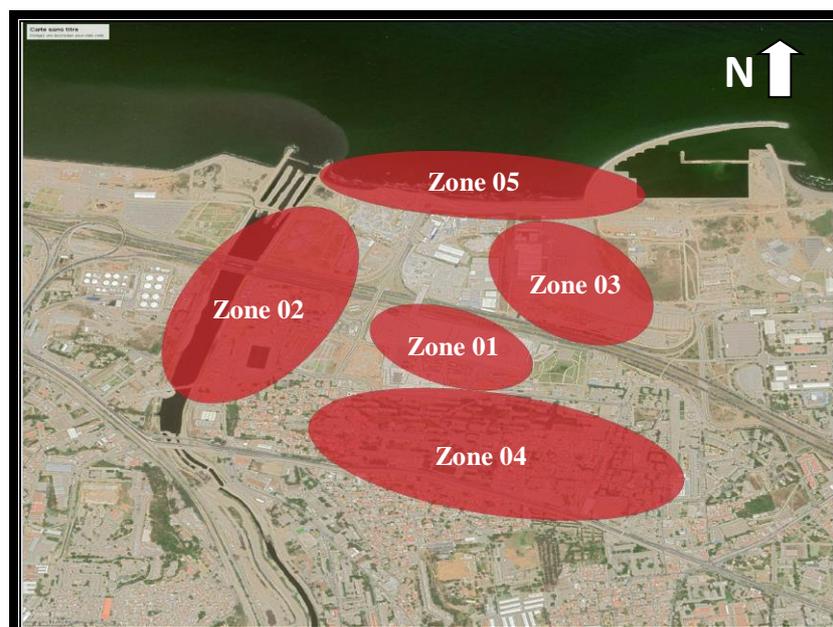


Figure 67 : carte de zoning du quartier El Mohammedia.
Source : Google Earth + auteur.

III-12-Tableau de la programmation urbaine :

	Atouts	Dysfonctionnement	Enjeux	Réponse programmatique
<p>Zone 1 Entité culturelle « La grande mosquée d'Alger »</p>	<p>-Rayonnement à l'échelle national et international.</p> <p>-Accueil plus de cent mille fidèles</p> <p>-Créatrice d'une attractivité à l'échelle régionale.</p>	<p>-Surdimensionnement par rapport à son environnement immédiat.</p> <p>-manque d'équipements d'accompagnements.</p> <p>-déconnexion de la grande mosquée avec « pin maritime ».</p>	<p>-Comment arrivé a remédié aux surdimensionnement de la grande mosquée par rapport à son environnement.</p> <p>-Comment réussir a tiré profit de l'attractivité que génère la grande mosquée.</p>	<p>-Propositions d'équipements d'accompagnements de la grande mosquée à la même échelle de cette dernière « Dar El Imam (délocalisation), académie des arts islamiques et traditionnelles, musée d'arts islamiques et traditionnelles, complexe hôtelier ».</p> <p>-la liaison du jardin de la grande mosquée à Ardis par une coulée verte franchissant l'autoroute.</p>
<p>Zone 2 Entité de détente et loisir « Berges de Oued El Harrach »</p>	<p>-Proximité de l'embouchure d'oued el Harrach</p> <p>-potentiel d'aménagement entre promenade et proximité des berges de la ville de Mohammedia.</p>	<p>-Délaissement des berges qui se trouve actuellement en très mauvaise état.</p> <p>-Pollution de l'oued dû à la mauvaise gestion des déchets de la part des industries à proximité.</p> <p>-Prolifération de l'activité industrielle non contrôlé aux niveaux des berges.</p>	<p>-Comment faire contribuer l'aménagement des berges à la revalorisation de la partie ouest de Mohammedia.</p>	<p>-Aménagement de promenade arrivant jusqu'à l'embouchure d'Oued El Harrach.</p> <p>-Articulations entre les deux berges d'Oued El Harrach.</p> <p>-Dépollution d'Oued El Harrach par une station d'épuration.</p> <p>-Délocalisation de l'activité industrielle.</p>
<p>Zone 3 Entité commerciale « ARDIS »</p>	<p>-Equipement commercial fréquenté à l'échelle régionale.</p> <p>-L'équipement représente un grand potentiel commercial.</p> <p>-Situation de l'équipement à proximité de la mer.</p> <p>-Bonne accessibilité à partir de la RN 11.</p>	<p>-Déconnexion de Ardis avec la partie sud de El Mohammedia.</p> <p>-Surdimensionnement du parking de Ardis et la présence de celui-ci dans une parcelle à fort potentiel économique.</p> <p>-l'incapacité de l'équipement à accueillir le grand nombre des visiteurs.</p>	<p>-Comment arrivé à relier Ardis avec la partie sud d'El Mohammedia.</p> <p>-Comment optimiser le foncier actuellement servant du parking.</p> <p>-Comment arrivé à contrôler le grand nombre de visiteur de l'équipement.</p>	<p>-La fortification de la relation fonctionnelle entre Ardis et la partie sud d'El Mohammedia par les passerelles de la grande mosquée et la coulée verte passant au-dessus de l'autoroute.</p> <p>-Reconversion du parking de Ardis selon les besoins réels en terme de stationnement.</p> <p>-Extension du centre commercial Ardis.</p>
<p>Zone 4 Entité Résidentiels</p>	<p>-Attractivité et la présence d'une activité résidentielle.</p> <p>-Mixité résidentielle.</p>	<p>-Manque d'équipements de proximités.</p> <p>-Manque d'équipements de loisir et culturels.</p> <p>-Manque d'espaces de détente et d'espaces verts.</p>	<p>-Comment offrir aux habitants un cadre de vie adéquat.</p> <p>-Comment profité de l'attractivité qu'a engendré l'activité résidentielle</p> <p>-Comment crée une dynamique entre la centralité résidentielle et les autres centralités.</p>	<p>-Propositions d'équipements de proximités (revenant à la grille théorique des équipement).</p> <p>-Propositions d'équipements culturelles et de loisirs.</p> <p>-Propositions d'espaces publiques créant la relation entre les futures berges aménagés la grande mosquée et la zone résidentielle.</p>

Zone 5 Entité touristique « Front de mer »	-Situier au centre de la baie d'Alger. -Situier aux milieux d'une succession d'équipements et d'aménagements touristiques. -Bonne accessibilité à partir de la RN 11.	-Délaissement des plages du front de mer. -Présence de friches industrielles. -Pollution des plages du fait de la proximité de l'embouchure d'Oued El Harrach. -Existence d'éléments d'infrastructures importants mais ponctuelles.	-Comment mettre en valeur le front de mer d'El Mohammedia. -Comment crée une dynamique entre le front de mer et la grande mosquée. -Comment facilité l'accessibilité au front de mer par les habitants d'El Mohammedia. -Comment crée une relations entre les éléments d'infrastructures existants au niveau du front de mer.	-Proposition d'une promenade maritime de la promenade des sabelettes jusqu'au projet d'Alger Medina. -Mise en valeur des plages existantes. -Proposition d'un axe structurant qui relie les éléments d'infrastructure ainsi que les deux berges d'Oued El Harrach. -Proposition d'une gare maritime reliant les éléments d'infrastructures importants.

Tableau 3 : Tableau de la programmation urbaine

III-13-Programme urbain :

AFFECTATION	Surface m ²
Parc urbain : - Parc urbain 1.	49030,16
-Parc urbain 2	47827,12
Complexe hôtelier : - Hôtel.	7710,06
- Appart hôtel.	4496,69
Promenade maritime : - Plage Mazela.	37852, 81
- Gare maritime.	5608
- Promenade maritime.	1km (linéaire)
- Restaurant + cafeteria.	6993,62
Musée : - Musée de la mémoire d'Alger.	6001,32
- Annexes.	5760,21
Pole Cultuel-culturel : -Dar El Imam.	2546,88
- Dar El Iftae.	2416,37
- Académie des arts islamique.	2566,4
- Académie des arts traditionnelle.	1895,71
- Médiathèque.	1002,68
- Centre d'exposition.	1002,68
-Amphi théâtre.	1002,68
-Annexes.	1002,68
Cinéma en plein air : - Cinéma en plein air.	4932,6
- Annexes.	2403,69
Extension de Ardis	10418,63
Habitat haut-standing	8732,61
Centre socio-culturel	2882,57
Habitat semi collectif	4557,27
Centre de santé	3528,06
Groupe scolaire : -Ecole primaire + CEM	3825,46

Tableau 4 : Programme urbain du projet

III-14-Synthèse :

Nous avons établi notre programme urbain en nous basant sur plusieurs socles, alors nous nous sommes appuyés sur :

- La lecture urbaine que nous avons effectuée et dont la conclusion a été faite sous forme de constat, plan d'action et un schéma de principe d'aménagement.
- Les Recommandations selon les P.O.S du quartier El Mohammédia.
- La grille théorique des équipements.
- Nous avons ensuite délimité notre quartier en 5 entités chacune ayant son caractère spécifique, nous avons étudié chaque entité pour détecter l'enjeu qu'elle représente et la réponse programmatique adéquate pour répondre à cet enjeu.

III-15-Carte d'état de fait avant intervention:

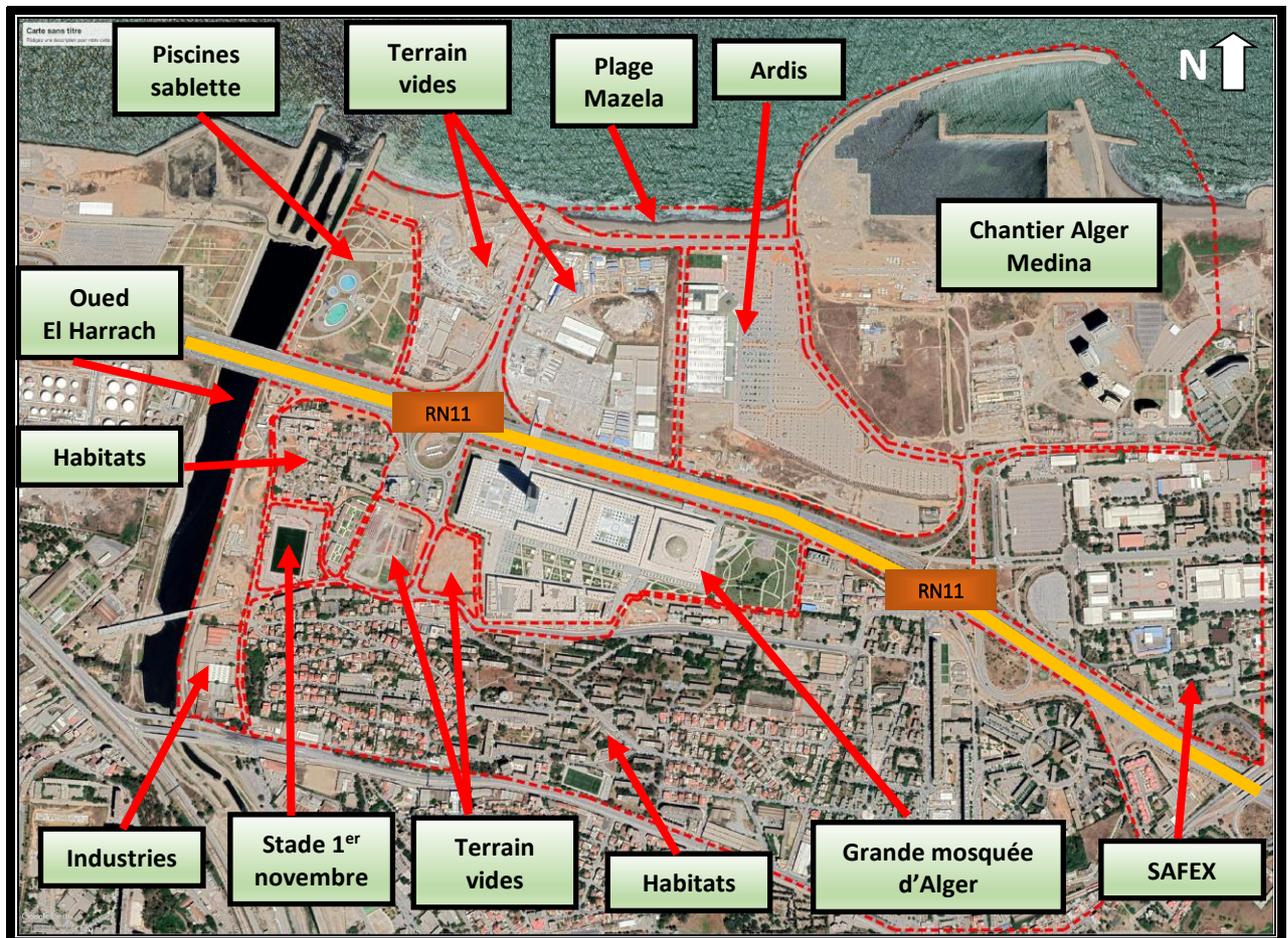


Figure 68 : carte état du fait du quartier El Mohammédia.
Source : Google Earth + auteur.

IV-Echelle locale « Conception architecturale » :

IV-1- Analyse de terrain d'intervention :

Dans cette partie nous développeront le processus de conception de notre projet qui consiste en un centre socio-culturel dans le terrain vide juste à côté au sud-ouest de la grande mosquée d'Alger.

IV-1-1- Présentation de l'assiette d'intervention :

Notre assiette d'intervention située au cœur du quartier El Mohammédia, délimitée par :

- Au nord, par une station-service NAFTAL et un Motel.
- A l'est, par la grande mosquée d'Alger.
- Au sud, par l'habitats individuels.
- A l'ouest, par l'habitats semi collectifs.



Figure 69: L'assiette d'intervention.
Source : Google Earth + auteur.

IV-1-2- Logique de découpage assiette d'intervention :

D'après l'intervention urbaine que nous avons établie, nous avons reparties notre assiette d'intervention suite à un module (68.5m x 140m) utilisé dans les parcelles environnantes et la présence de deux axes au niveau de notre site a favorisé le découpage comme suit voir la figure 65.



Figure 70 : découpage de l'assiette d'intervention.
Source : Google Earth + auteur.

IV-1-2- Présentation du site d'intervention

Notre site d'intervention situé au cœur du quartier El Mohammédia dans un terrain vide juste à côté de la grande mosquée d'Alger, Superficie : 9602,95 m², La forme du terrain : régulière (rectangulaire), Pente : 0.6%.



Figure 71 : Le site avant l'intervention urbaine.
Source : Google Earth + auteur.



Figure 72 : Le site après l'intervention urbaine.
Source : Auteur.



Figure 73 : vue axonométrique sur le site d'intervention
Source : Auteur.

IV-1-4- Environnement immédiat du site d'intervention :



Figure 74 : Environnement immédiat du site d'intervention
Source : Auteur.

IV-1-5- Accessibilité au site d'intervention :

Le site est implanté dans un réseau de voirie bien structuré et organisé qui assure une assez bonne fluidité du quartier.

Le site est caractérisé par une trame rectangulaire régulière. Elle est structurée principalement par :

- la rue de la grande mosquée.
- les deux rues projetés dans la proposition urbaine.
- la rue Lavegrie.

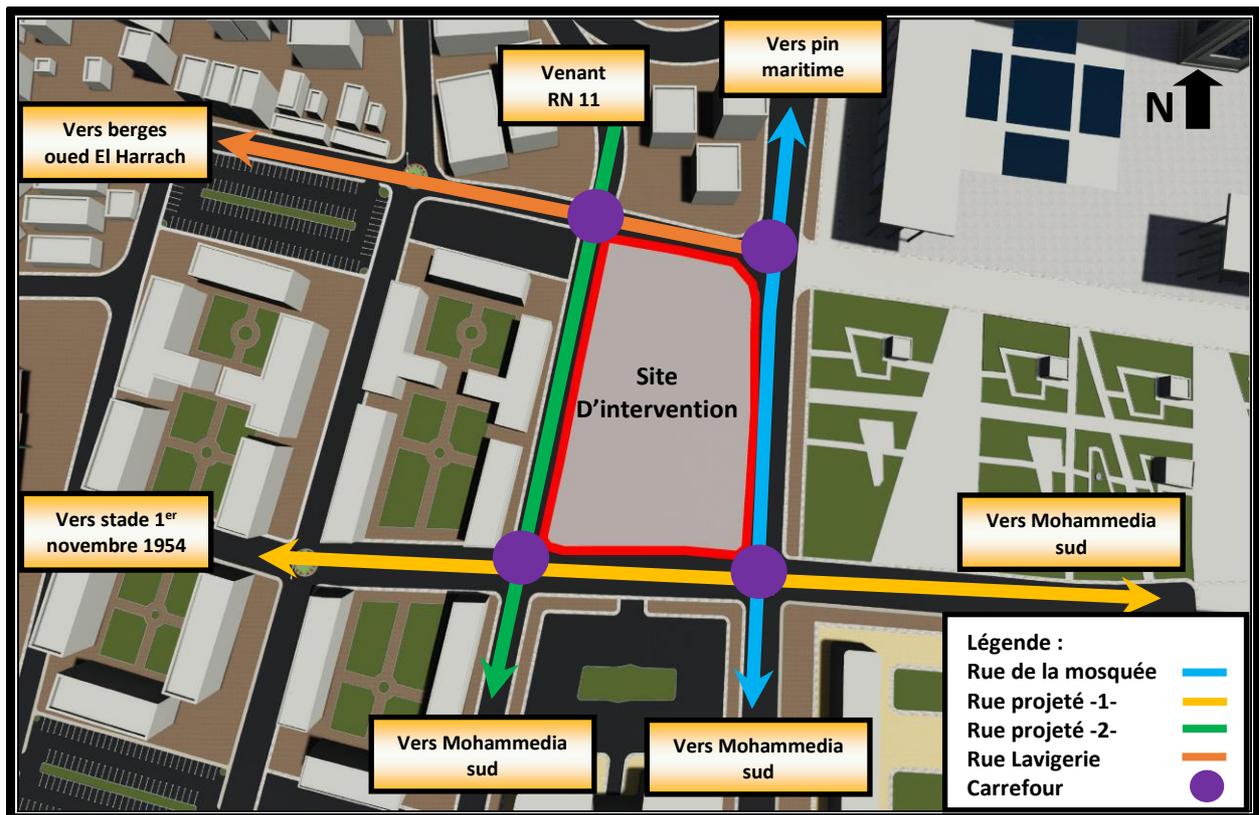


Figure 75 : Accessibilité au site d'intervention.
Source : Auteur.

IV-1-6-Analyse climatologique :

A- Température : Le climat est méditerranéen caractérisé par hiver froid et pluvieux, et un été chaud et humide, la température moyenne au court de l'année est de 13,7C.

B- Les vents dominants : Il existe trois type de vents selon la direction et la saison pendant laquelle il se constituent : Les vents froids d'hiver soufflant du nord-ouest. Les vents frais d'été soufflant du nord-est et les vent sud « sirocco » soufflant du sud-ouest, accompagné de nuées de sable soufflant en moyenne 20j/an.

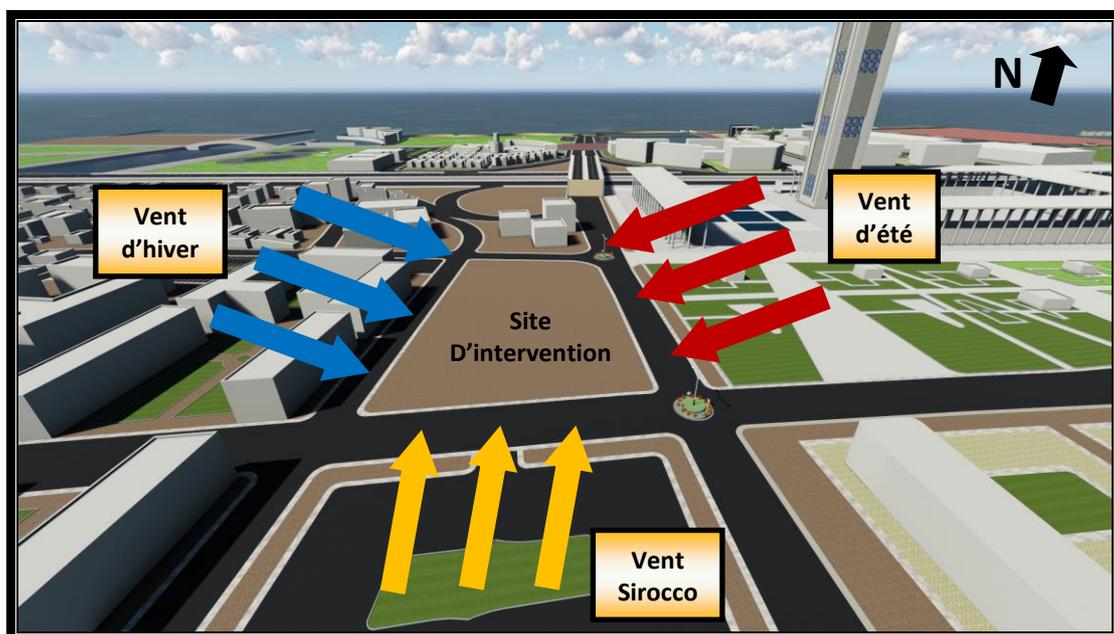


Figure 76 : les vents dominants.
Source : <https://fr.climate-data.org/afrique/algerie/alger-1130/>+Auteur.

C- L'ensellement (ombrage) : Nous avons effectué des simulations dans différentes saisons de l'année (été et hiver) et à différentes heures de la journée (9h, 13h 15h 17h) et ceux afin d'étudier les effets d'ombrage sur notre site l'effet des rayons de soleil sur les différentes façades de notre futur bâtiment.

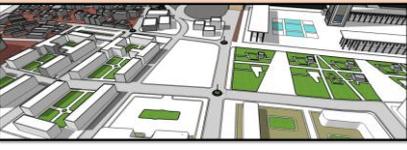
	Janvier	Juin
9h		
13h		
15h		
17h		

Tableau 5 : Ombrage du site.

Source : Auteur.

IV-1-6-Atouts et potentialité du site :

- Bien accessible mécaniquement.
- Profite de trois Façades.
- Forme géométrique régulière (rectangle).
- Environnement immédiat riche et attractif : (Grande mosquée d'Alger, Stade 1^{er} novembre 1954, habitat individuel, habitat semi collectif, équipement éducatif et sanitaire (projeté).
- Possibilité d'avoir un bon panorama donnant directement sur la bai d'Alger (mer méditerranée).

IV-3- Analyse thématique des exemples :

IV-3-1- Exemple national : « Centre Culturel El Imama Tlemcen » :

A-Présentation du projet : Le centre culturel « Imama » Tlemcen a été fait à proximité des monuments à la balise Mansoura, à côté du Centre d'études de l'Andalousie, relié directement avec le boulevard principal qui mène à la cité d'Imama, dans la commune de Mansourah avec une superficie totale de 15.000 m².



Figure 77 : vue satellite sur le palais de culture
Source : Google Earth + auteur.

B-Enjeux et objectifs :

- C'était justement à l'occasion de la manifestation culturelle qu'a abrité la ville : « Tlemcen Capitale de la culture islamique ».
- Organiser des spectacles culturels et artistiques nationaux et internationaux dans les différents domaines : culturels, artistiques, histoires et scientifiques.
- Présenter des spectacles locaux, nationaux et étrangers dans le cadre des échanges culturels.
- Programmer des séminaires ou des forums touchant aux domaines culturels, scientifiques, historiques ou littéraires.

Fournir un cadre propice de motivation en matière de réunions et de communications aux chercheurs, aux hommes d'art ainsi qu'aux différentes catégories sociales du public.

C-La qualité urbaine du projet :

Situation : Le centre culturel est situé dans la cité d'Imama, dans la commune de Mansourah.

- Du point de vue topographique, le site est constitué de terrains plats de forme régulière avec une superficie totale de 15.000 m².
- Le centre est à proximité des quartiers résidentiels (cité Essalam) et autre équipements culturels (l'institut des études d'andalouses).
- Le site doit être proportionnel au contenu de projet.

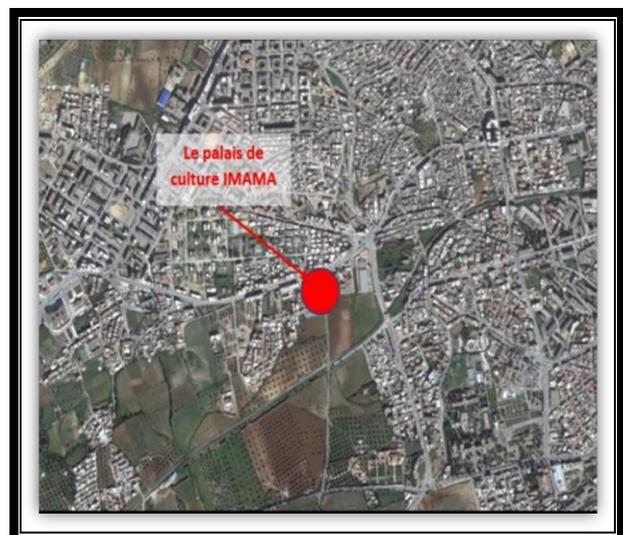


Figure 78 : situation du projet
Source : Google Earth + auteur.

L'intégration avec l'environnement : Le centre culturel est bien intégré avec l'environnement parce qu'il est implanté dans le centre-ville de Imama. Le terrain est entouré par des différents bâtiments :

- Habitats individuels au Nord.
- L'institut des études andalouses à l'est.
- Cité Essalam à l'ouest.
- Terrain privé au sud.

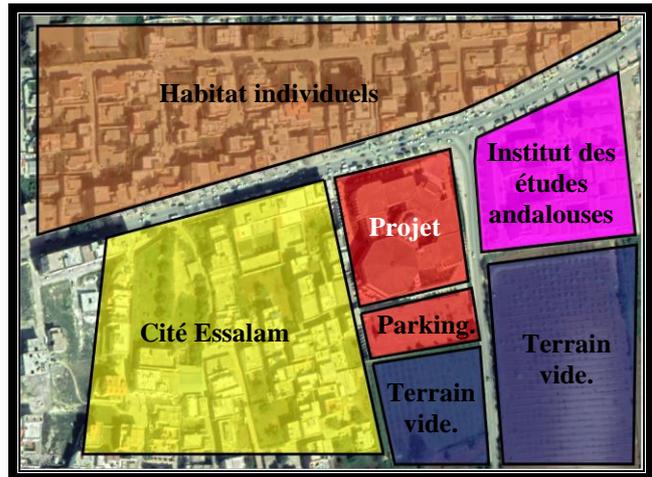


Figure 79 : Environnement immédiat du projet
Source : Google Earth + auteur.

Une situation dans une zone attractive et une implantation dans un endroit stratégique (le centre de la cité Imama).

Accessibilité : Le terrain est implanté dans un réseau de voirie bien structuré et organisé qui assure une assez bonne fluidité de la cité. Le centre culturel est facilement accessible dont l'implantation du projet dans le tissu urbain permettra de renforcer le côté culturel.

- Il est caractérisé par une trame rectangulaire régulière. Elle est structurée principalement par un grand axe : boulevard RN22.
- Un seul accès principal au palais remarquable par le point d'angle.

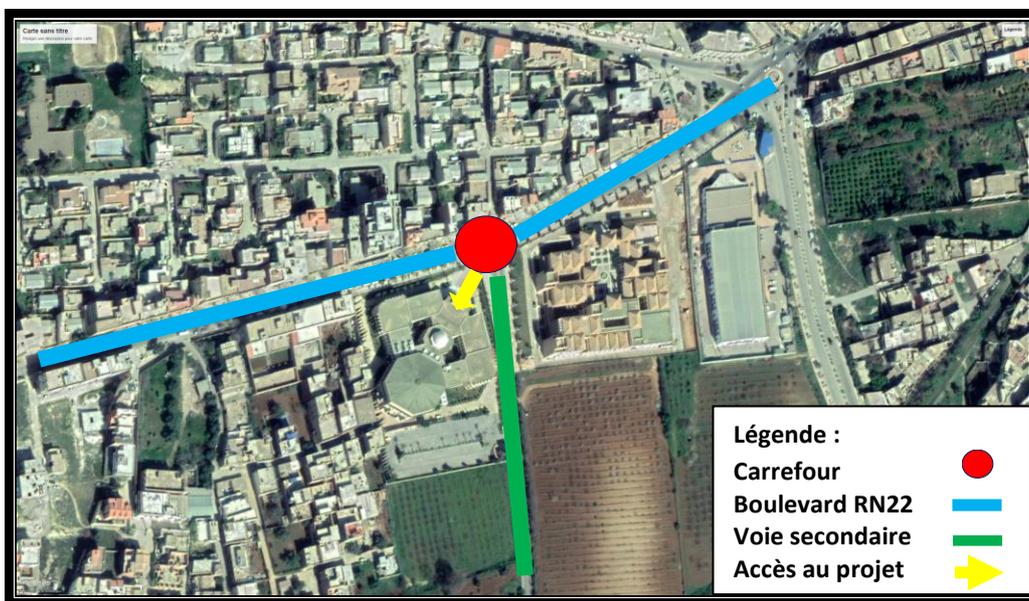


Figure 80 : Accessibilité du projet.
Source : Google Earth + auteur.

D -La qualité architectural du projet :

-Aspect extérieur et traitement de façades :

- Façade nord-est (principale) :

Une façade simple avec l'utilisation des éléments architecturaux islamiques (inspiration de l'architecture islamique) :

- Une symétrie parfaite au niveau de la façade principale.

-Un seul accès (entrée) principale au centre culturel remarquable grâce à l'existence de 8 marches et les 03 arcs brisés outrepassés.

-Une série d'arcs outrepassés ornée de géométrie.

-L'utilisation des moucharabihs qui sont utilisés à la fois comme point d'aération et de contact visuel de l'intérieur vers l'extérieur, ainsi que comme signe de richesse architecturale et artisanale. Dans le centre « Imama » l'architecte a été utilisé uniquement pour des raisons esthétiques.

-La décoration florale en marbre, et un pavage en fine brique au niveau de la toiture.

-La façade est décorée avec du plâtre ciselé et de la faïence.



Figure 81 : Façade principale.

Source : www.Vitamine.dz

- Façade nord (secondaire) :

-L'utilisation des arcs en plein cintre, les arcs brisés et les colonnes à double hauteur.

-L'utilisation de l'horizontalité et la verticalité.

-L'utilisation des couleurs claires (le blanc et le beige).



Figure 82 : Façade secondaire.

Source : www.Vitamine.dz

-La composition en 2d et 3d :

- Une forte composition cubique de carrés, rectangles et de bocs octogonaux placés avec une symétrie parfaite.
- L'influence du style architectural islamique est remarquable sur la volumétrie les façades.
- Une symétrie remarquable au niveau de volume.



Figure 83 : La symétrie au niveau du volume
Source : Google Earth + auteur.

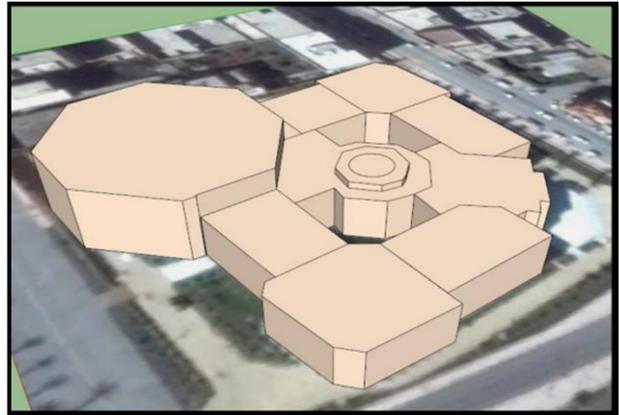


Figure 84 : volumétrie du centre culturel
Source : Google Earth + auteur.

La structure :

- Le centre culturel présente une architecture inscrit dans l'école maghrébine avec plusieurs aspects nouveaux.
- La structure du centre culturel est mixte ; murs porteurs à l'extérieur avec des petites ouvertures et colonnes à l'intérieur pour soutenir la structure du bâtiment.
- La colonne est composée d'un fut et surmonté d'un élément élargi appelé chapiteau.
- Les arcades est portée par des colonnes supposant la coupole octogonale de l'espace central forment donc une série de huit panneaux recouverts par un décor d'une grande ampleur.



Figure 85 : type de poteau dans le hall central du centre.
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>

La qualité des matériaux de construction :

- Le béton utilisé pour tous les éléments structuraux des colonnes et des voûtes.

-L'utilisation de la céramique pour revêtir les soubassements des murs et des colonnes intérieures.

-L'utilisation du marbre dans le revêtement du sol.

-Aspect intérieur :

Le patio (hall principal) : Au centre du palais de la culture (hall principal) nous trouvons une large cour marbrée avec comme ornementation du décor au milieu, une fascinante fontaine. Cette fontaine reste considérée comme un symbole de la beauté dans son style architectural arabo-islamique. Le faux-plafond par contre est décoré par de meilleurs motifs sculptés sur le gypse avec l'un des plus prestigieux lustres que couronne toute la ville de Tlemcen et l'Oranie. Le hall est consacré à l'organisation des expositions artistiques comme les arts plastiques, l'artisanat, la céramique, la sculpture.



Figure 86 : le patio (le hall central) du C.C
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>



Figure 87 : le patio (le hall central) du C.C
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>

Les salles de conférences : il y a deux salles ; la grande salle (la salle Abdelkrim Dali) et la petite salle (la salle Cheikh Larbi ben Sari) :

La grande salle (salle Abdelkrim Dali) : La superficie de la grande salle dite « Abdelkrim Dali » reste délimitée entre 900 m² et 1000 m². Elle peut abriter 1127 places avec bien entendu le rajout de la terrasse supérieure. Cette salle très spacieuse est équipée de commodités faisant référence à la dernière technologie. Son éclairage, sa climatisation et ses mécanismes de surveillance techniques sophistiqués font de cette infrastructure un espace suffisant pour l'accueil des différents acteurs de la culture.



Figure 88 : la grande salle de spectacle (la salle Abdelkrim Dali)
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>

La petit salle (salle cheikh Larbi Ben Sari) : La salle cheikh Larbi Ben Sari se trouve sur une superficie de 336 m². Elle peut accueillir 300 places. Elle est équipée de la dernière technologie, où l'éclairage et la climatisation en plus du grand écran avec les normes requises pour la projection des films cinématographique et la diffusion des affiches d'activités organisés, restent les commodités essentielles de la salle.



Figure 89 : la petite salle de spectacle
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>

Le Salon d'honneur : La salle d'honneur est un espace luxueux, conçu pour accueillir les autorités locales, nationales, internationales ainsi que les hôtes étrangers, notamment le fil diplomatique et les personnalités éminentes du monde artistique et culturel. Du côté architectural, la Plate-forme reste confectionnée de plâtre sculpté, posée sur deux grandes hampes et décorée par quatre lustres moyens. Le sol est fait de plaques de marbres. L'espace de la salle contient par contre des canapés, des tables et des chaises de luxe ainsi que des armoires excellentes en bois.



Figure 90 : salon d'honneur du centre culturel
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>



Figure 91 : salon d'honneur du centre culturel
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>

La coupole :

La coupole est décorée en stuc sous forme de Mouquarnas et avec le plâtre floral.

-L'utilisation des moucharabiehs au niveau de la coupole pour éclairer la partie centrale.

-La coupole donne un charme de décoration plus important dans le palais parce qu'il est inspiré de l'architecture islamique.



Figure 92 : la coupole du centre culturel Imama
Source : <http://palais-culture-tlemcen.org/>

IV-3-1- Exemple international « Centre Multiculturel – Espace Dagron – Auneau » :

A-Fiche technique:

- Maîtrise d'ouvrage: Commune d'Auneau.
- Architecte: Agence architecture Patrick Mauger, Guillaume Trubert, Anne Sophie Gloanec (assistants), Antonio Belvedere, Léotorio Berellini (architectes associés).
- B.E.T.: Betom, DAL.
- Programme: Médiathèque, espace associatif, espace jeune, salles de danse.
- Surface SHON: 1 670 m².
- Coût: 3,8 M€.
- Réalisation: 2009-2013.



Figure 93 : Centre Multiculturel Espace Dagron
Source : Archiliste.fr

-Qui était Dagron ? : Dagron est un nom de famille très répandu dans la région. L'Espace Dagron porte le nom de l'ancienne quincaillerie L. Dagron qui a occupé une place importante pendant de longues années sur la place du Marché. Le bâtiment actuel (Espace Dagron) a été construit sur le site de cette ancienne quincaillerie.

B-Description fournie par les architectes de l'agence:

Inspiré du marché couvert voisin, le projet conçu par l'agence Patrick Mauger à Auneau prend la forme d'une salle contemporaine. Le bâtiment est en retrait de la rue, créant une esplanade qui prolonge la place principale du marché. Un espace convivial et diversifié alliant activités culturelles et vie communautaire a été créé.

-Objectif du projet :

- Offrir un lieu de partage entre les différentes populations de la ville.
- Prolonger la place actuelle et offrir une succession d'espaces publics.
- Créer une halle contemporaine en dialogue avec la halle existante, mémoire du lieu.
- Sur un hall commun socle de l'édifice, laisser voir la vie de la médiathèque et des espaces associatifs.

C-Présentation du projet:

Construction destinée à accueillir une médiathèque, un espace associatif, un espace « jeunes » et des salles de danse. Le projet de l'agence Architecture Patrick Mauger à Auneau a été de s'inspirer de la halle existante pour concevoir une halle contemporaine. L'idée de l'architecte Patrick Mauger a été de reculer le bâtiment pour créer un parvis qui prolonge la place principale du marché. Il s'agit de créer un espace convivial et pluriel alliant vie culturelle et

vie associative. Grâce à une belle hauteur sous plafond, la halle est repensée dans son ensemble. Au rez-de-chaussée se trouve une grande salle de réunion, l'espace des jeunes et des personnes âgées. Au premier étage se trouve des bureaux et petites salles de réunions. Une médiathèque s'installe au premier étage. La salle de lecture offre une vue sur la ville. La façade vitrée ouvre le bâtiment sur la place. Des salles de danse et de gymnastiques sont installées bénéficiant du beau volume sous la toiture Ce centre culturel a été conçu dans une démarche environnementale: sa peau de béton haute performance protège l'isolation extérieure du bâtiment, le chauffage est produit par une pompe à chaleur et des panneaux solaires sont installés.

D-Situation du projet:

Auneau est une ancienne commune française située dans le nord de la France au sud-ouest de la capitale de Paris dans le département d'Eure-et-Loir en région Centre-Val de Loire, devenue le 1^{er} janvier 2016 une commune déléguée au sein de la commune nouvelle d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien. Les habitants d'Auneau sont les Alnélois.

L'Espace Dagron est un bâtiment situé en plein cœur de ville du secteur d'Auneau dans le quartier Place du Marché.

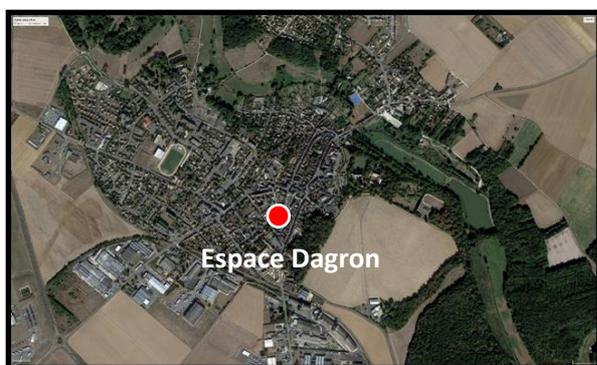


Figure 94 : Situation par rapport à la commune
Source : Google Earth + auteur.



Figure 95 : Situation par rapport au quartier
Source : Google Earth + auteur.

E-Accessibilité au projet:

Le centre multiculturel « Espace Dagron » occupe un espace rectangulaire, nous pouvons y accéder à partir de :

- La rue de la résistance.
- La rue Emile Labiche.
- La rue du marché.
- La rue Carnot.

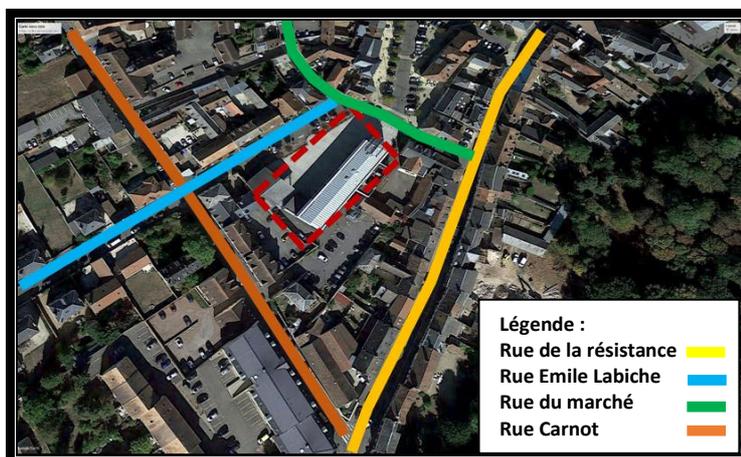


Figure 96 : Accessibilité du centre Dagron
Source : Google Earth + auteur

F-Flux du projet:



Figure 97 : Entrée secondaire à partir de la rue Emile Labiche
Source : Archiliste.fr + auteur.



Figure 98 : Entrée principale à partir de la rue du marché
Source : Archiliste.fr + auteur.

G-Traitement des façades:

- La façade est moderne, ce compose d'un rectangle superposé par un Pentagone de belle hauteur, tout en longueur.
- La façade vitrée donne un joli aspect a la structure et exprime le calme.
- La conception finale du bâtiment est lumineuse.



Figure 99 : façade principale
Source : Archiliste.fr



Figure 100 : façade secondaire.
Source : Archiliste.fr

H-Analyse Plan de masse :

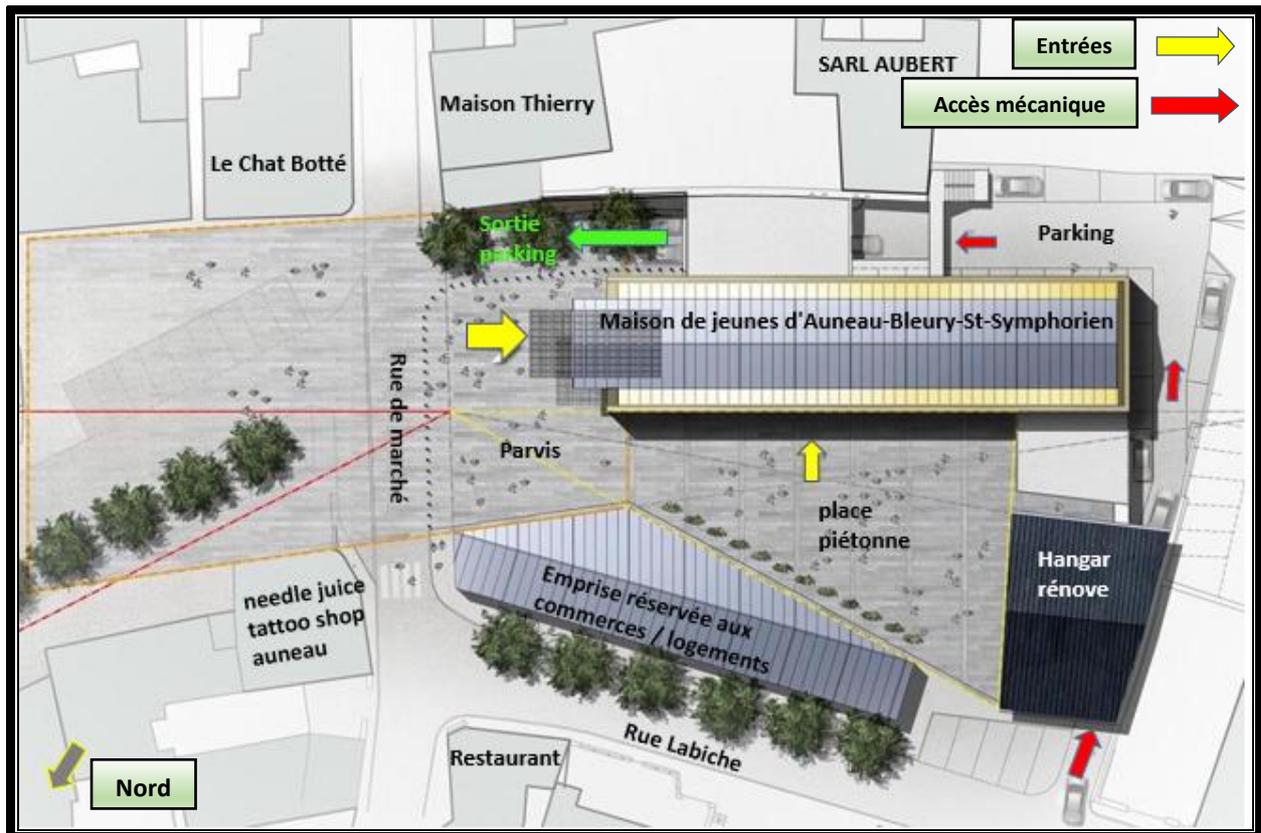


Figure 101 : Plan de masse
Source : Archiliste.fr

I-Analyse des plans :

-Plan RDC :

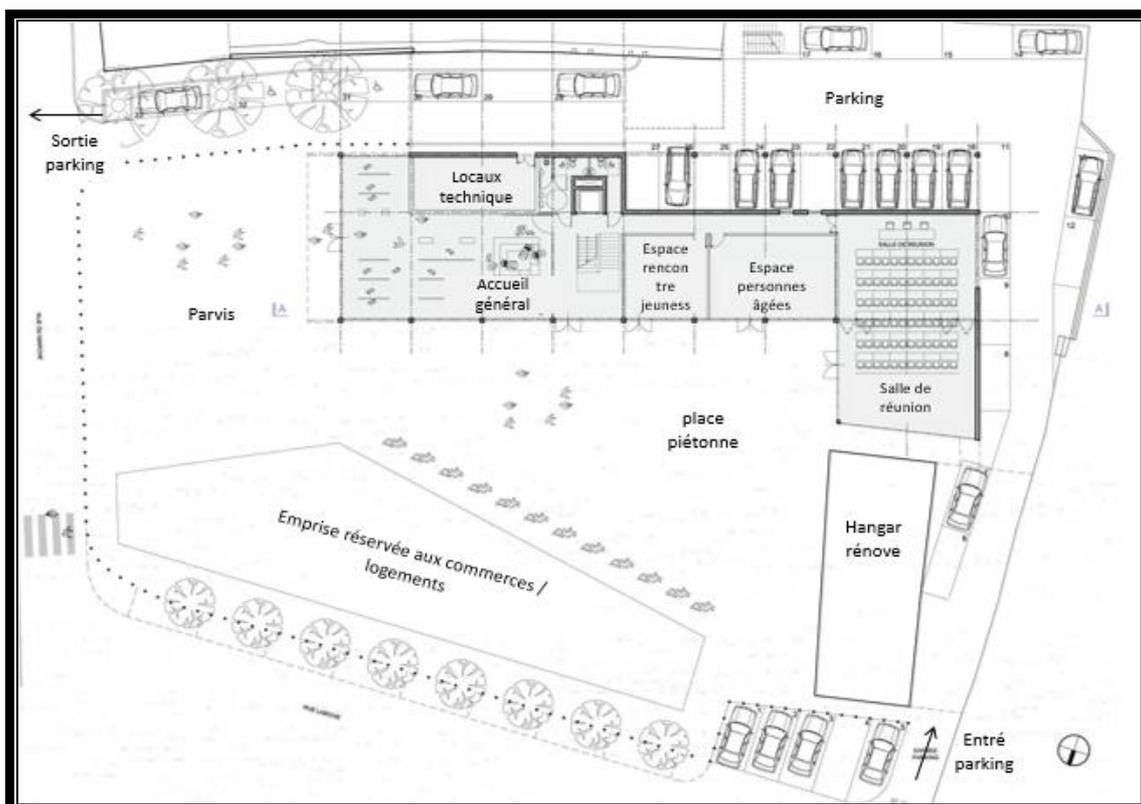


Figure 102 : Plan RDC
Source : Archiliste.fr

-Plan 1^{er} Etage :

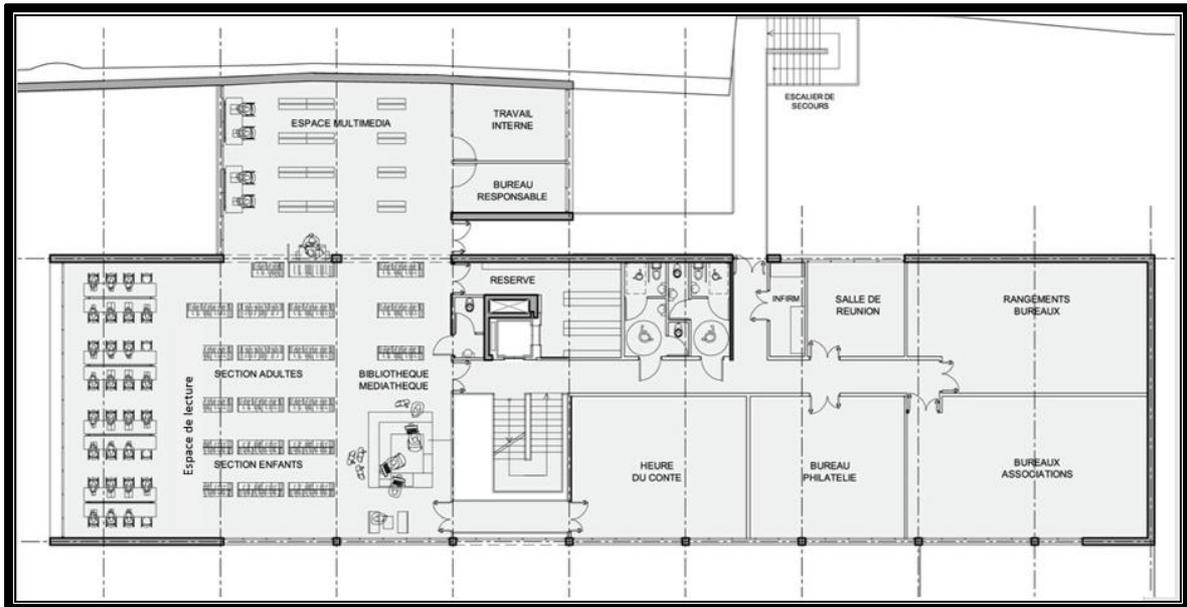


Figure 103 : Plan 1^{er} Etage.
Source : Archiliste.fr

-Plan 2^{ème} Etage :

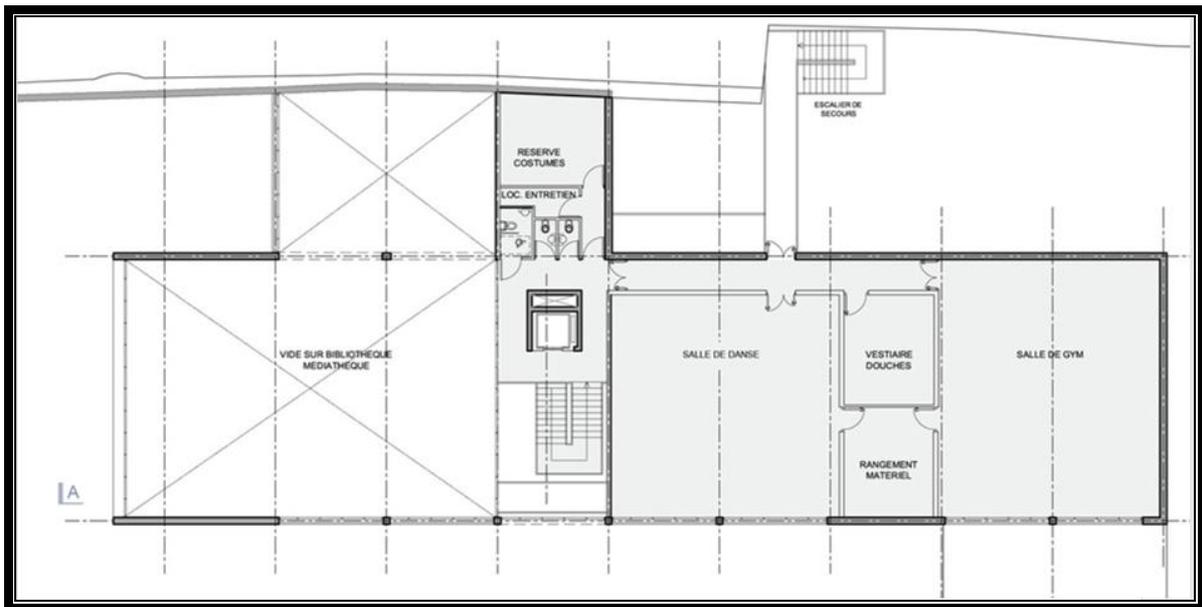


Figure 104 : Plan 2^{ème} Etage.
Source : Archiliste.fr

-La coupe :

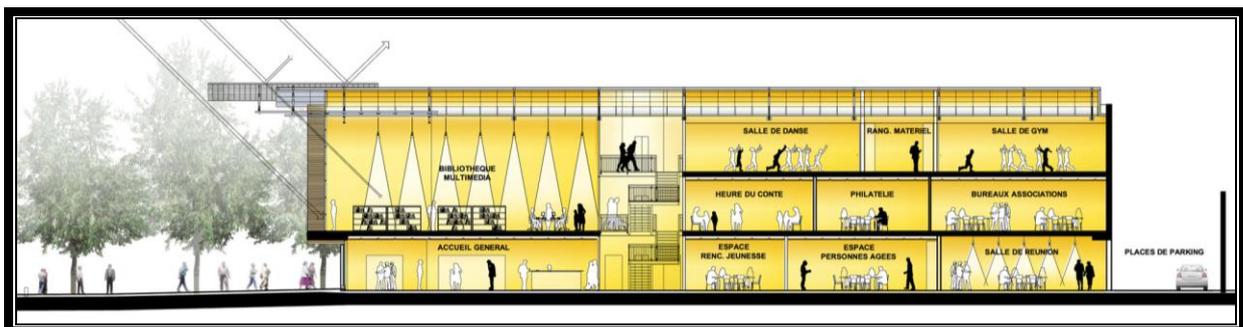


Figure 105 : La coupe.
Source : Archiliste.fr

J-Programme de centre Dagon :

Niveau	Fonction	Espace	Les meubles	Surface m ²
RDC	-Réception et accueil	-Hall d'entrée -Accueil général	-Comptoir + 3 chaises -Table avec 2 fauteuils	143,29
	-Loisir et détente	- Espace rencontre jeunesse -Espace personnes âgées	-Des tables rondes -Des chaises	101,83
	-Communication et échange	-Salle de réunion	-Grande table + chaises	172,52
	-Maintenir et entretient	-Locaux technique	/	38,02
	-Service	-Sanitaire	/	15,39
	-Circulation	-Hall -Couloire -Escalier -Ascenseur	/	75,63
1^{er} Etage	Formation	-Bureau philatélie	-Bureau et des chaises	43,50
	-Gestion et logistique	-Bureau d'association -Bureau responsable -Travail interne	-Des bureaux -Des chaises	102,26
	-Loisir et détente	-Espace de lecture -Bibliothèque médiathèque -Heure du conte	-Comptoir -Des grandes tables avec des chaises. -Des petites tables. -Des bibliothèque.	275,84
	-Communication et échange	-Espace multimédia -Salle de réunion	-Ordinateur. -Une grande table.	100,05
	-Service	-Sanitaire -Infirmierie	/	27,04
	-Circulation	-Hall -Couloire -Escalier -Ascenseur	/	77,3
2^{em} Etage	-Formation	-Salle de dance -Salle de gym	/	227,61
	-Service	-Sanitaire -Vestiaire -Rangement des matériels -Reserve costume	/	81.15
	-Circulation	-Hall -Couloire -Escalier -Ascenseur	/	75.05

Tableau 6 : Programme de centre Dagon.

IV-3-Programme de projet :

Niveau	Fonction	Espace	Surface m ²
RDC	Communication et échange	Espace associative	364
	Gestion et logistique	Bureaux	35.75
	Loisir et détente	Cafeteria	343
	Réception et accueil	Espace d'accueil	33.93
	Formation et échange	Espace d'exposition	365
	Service	Sanitaire	165.51
	Circulation	Escalier + ascenseur	105.46
1^{er} Etage	Stockage	Rayonnage livre	342.14
	Gestion et logistique	Salle de travail	101.19
	Formation et échange	Salle de prêt	99.98
	Stockage	Salle de stockage	60.73
	-Maintenir et entretient	-Locaux technique	67.55
	Formation et détente	Médiathèque	222.71
	Loisir et détente	Salle de loisir	222.71
	Formation	Atelier d'apprentissage	439.7
	Service	Sanitaire	110.34
	Circulation	Escalier + ascenseur	105.46
2^{em} Etage	Formation et détente	Salle de lecture	222.71
	Communication et échange	Salle de réunion	111.35
	Gestion et logistique	Administration	111.35
	Formation	Atelier d'apprentissage	439.7
	Service	Sanitaire	110.34
	Circulation	Escalier + ascenseur	105.46

Tableau 6 : Programme de projet ponctuel.

V-Conception du projet :

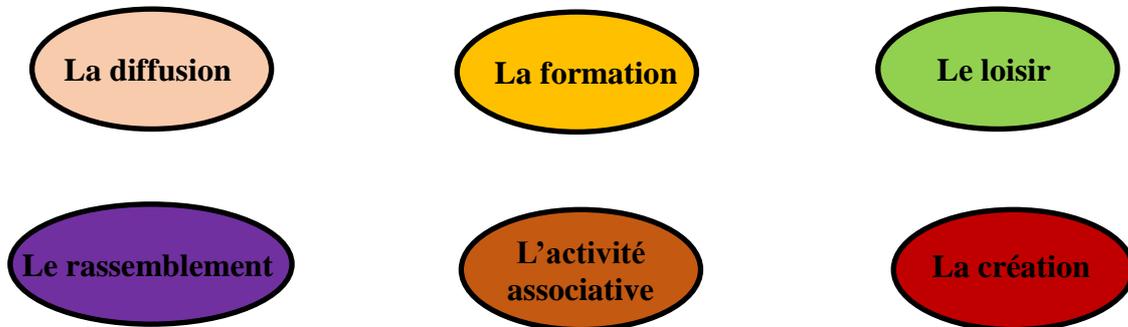
V-1-L'idée du projet :

V-1-1- : Présentation d'un équipement socio-culturel :

-Définition du thème : un CSC est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale, Le centre socioculturel prend en compte l'expression des demandes et initiatives des usagers et des habitants pour les aider à concevoir et réaliser leurs projets ; pour cela, il met à leur

disposition des moyens humains et logistiques. Il favorise la vie sociale et associative, participant ainsi à la cohésion sur le territoire. En proposant des activités de service à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, il favorise le développement des liens familiaux.

V-1-2- Les activités d'un équipement socio-culturel :



V-1-3- Découpage de l'ilot du projet :

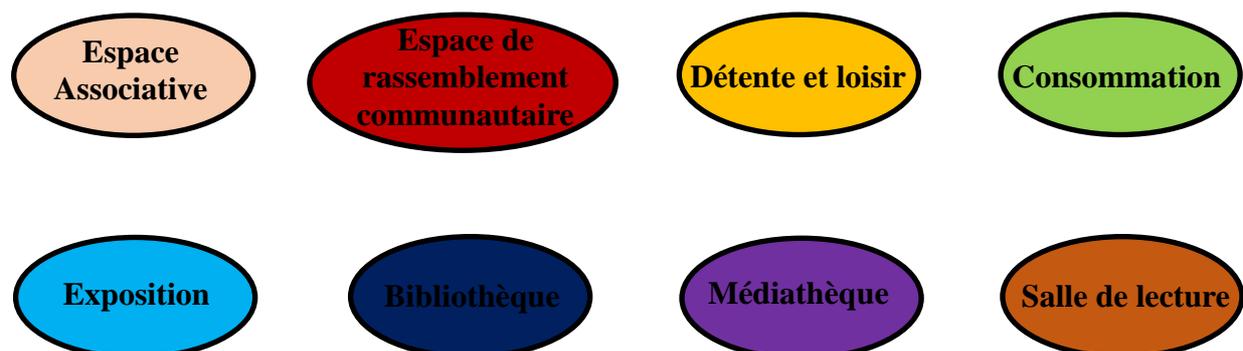
D'après l'intervention urbaine que nous avons établie, nous avons repartis notre assiette d'intervention suite à un module (68.5m x 140m) utilisé dans les parcelles environnantes et la présence de deux axes au niveau de notre site a favorisé le découpage comme suit voire la figure 99.



Figure 106 : Découpage de l'ilot du projet
Source : Google Earth + auteur.

V-1-3-Programme du projet:

Après l'analyse thématique de différents exemples, nous avons pu ressortir avec un programme riche en activité (programme qualitatif et quantitatif. Et suite à ça nous avons essayé d'injecter le maximum de fonctions que nous avons jugé nécessaire afin de créer notre centre socio-culturel.



V-2-Genèse du projet (forme et volumétrie) :

V-2-1-Esquisse :

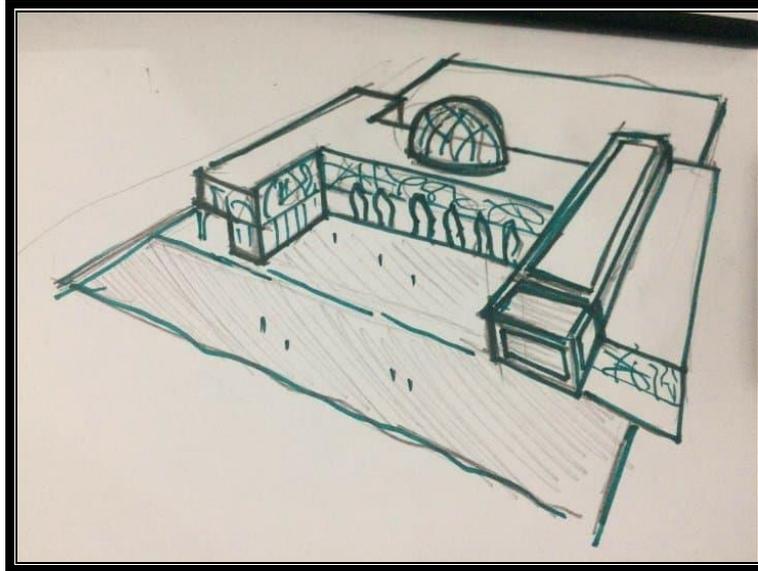


Figure 107 : Esquisse du projet

Source : Auteur.

V-2-2-Genèse et composition formelle:

L'ilot est de forme rectangulaire (140*68,5 m) on a commencé par s'aligner avec les deux voies principales qui délimites notre ilot, en laissant un recul du côté nord pour créer un parvis et aussi pour marquer l'entrée. Nous avons délimité notre projet du côté sud par une colonnade et une vaste esplanade au centre, en nous inspirant de la grande mosquée d'Alger.

Les trois accès se sont fait en prenant en compte les deux voix principales de l'ilot et la proximité du jardin de la grande mosquée.

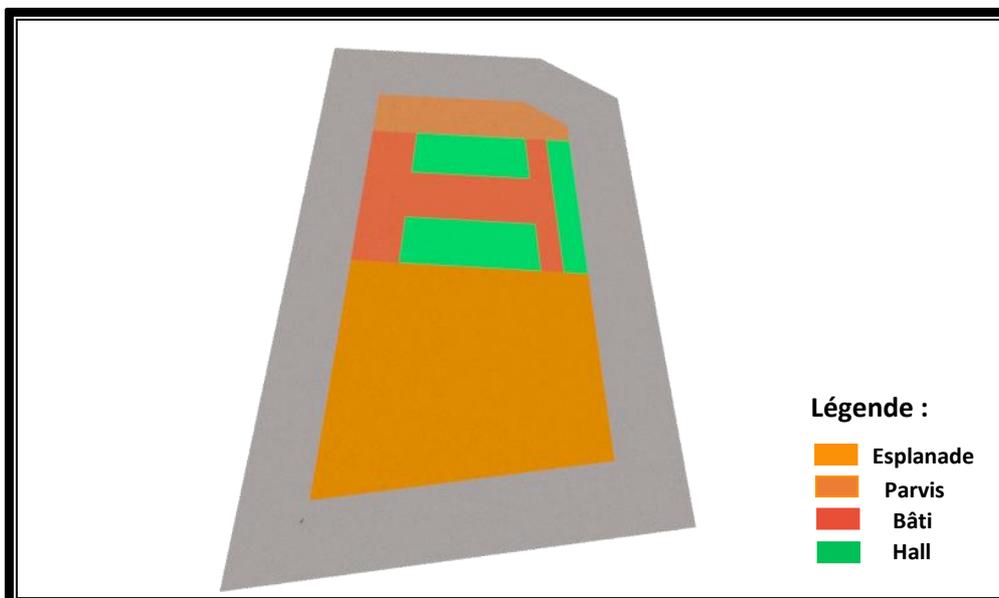


Figure 108 : La composition planimétrique de projet.

Source : auteur.

V-2-3-Composition volumétrique :

Nous avons créé un patio en s'inspirant du style moresque islamique, au centre de notre équipement qui es en forme H, en raison de ventilation et d'ensoleillement destiné à être un espace central qui assurera une bonne organisation spatiale entre les différents côtés du projet

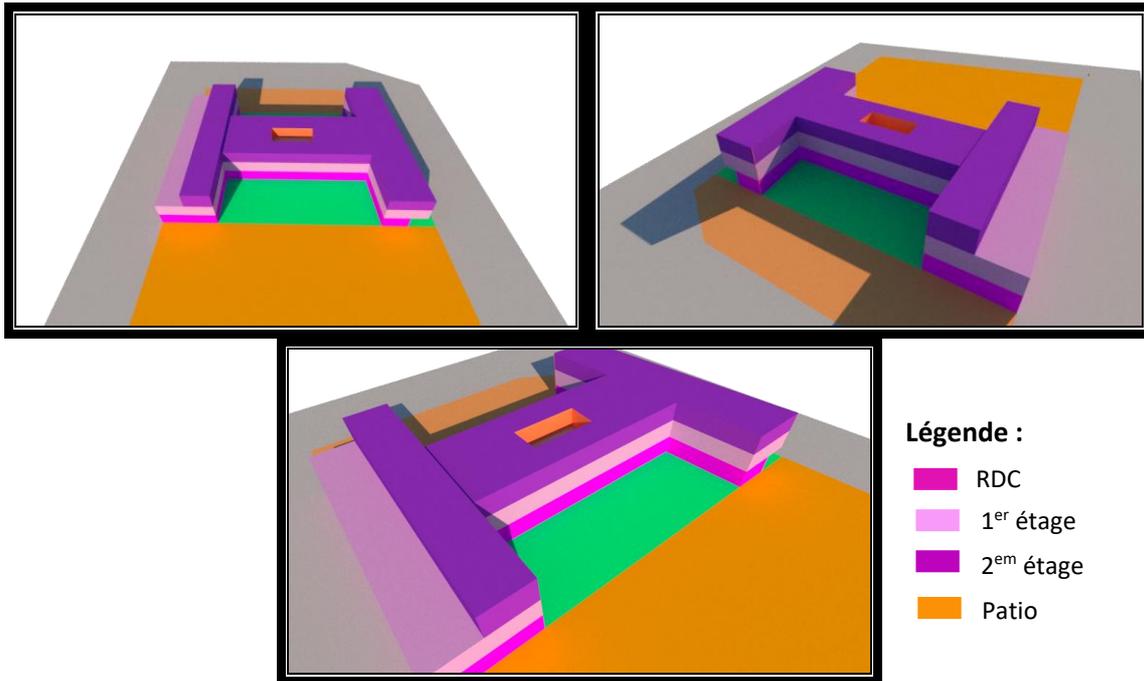


Figure 109 : La composition volumétrique de projet
Source : auteur.

V-3-Organisation intérieure des espaces :

V-3-1-Distribution des activités :

Notre centre socio-culturelle s'élève sur trois niveaux et l'affectation du programme est conçu comme suit : le RDC est destiné a attiré et a rassemblé le maximum d'usagers, nous trouverons à ce niveau donc une salle d'exposition un patio, une grande cafeteria avec sa terrasse et une partie dédié à l'activité associative.

Le premier doit être riche en activité il est donc dédié à la création et au loisir nous y trouverons donc des ateliers de création de dessin de photographie et de sculpture organisé autour d'un jardin anglais d'un côté, au centre une salle de jeux et une médiathèque et a l'extrémité une bibliothèque.

Le 2^{ème} étage est dédié à la lecture l'apprentissage et la gestion de l'équipement, c'est la partie calme du projet, nous y trouverons donc des salles de lecture des atelier d'apprentissage et l'administration.

V-3-2-Système de distribution :

Un bon projet fonctionnellement parlant est un projet dont le système de circulation présente un avantage de liaison et de connectivité entre différentes fonctions et adapté aux besoins des différents usagers, qui assure la fluidité, liberté, lisibilité.

-Horizontale : qui se matérialise par des couloirs et des halls de distribution

-Verticale : qui se matérialise par des escaliers et ascenseur.

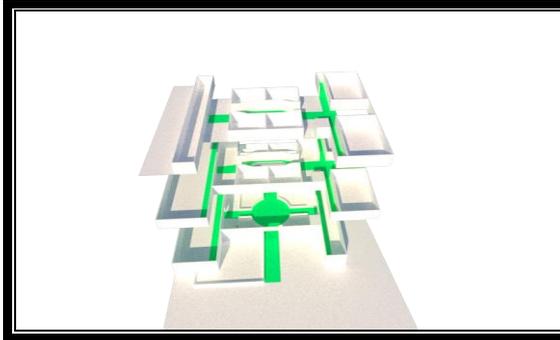


Figure 110 : La circulation vertical de projet
Source : auteur.

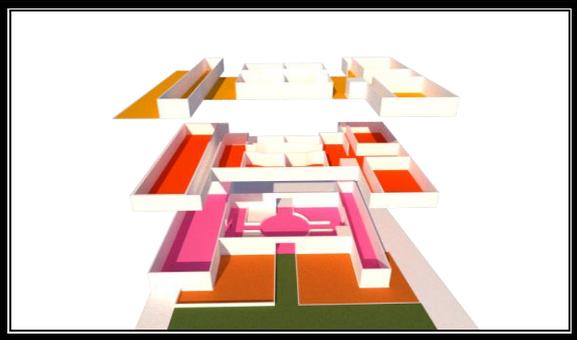


Figure 111 : La circulation horizontale de projet
Source : auteur.

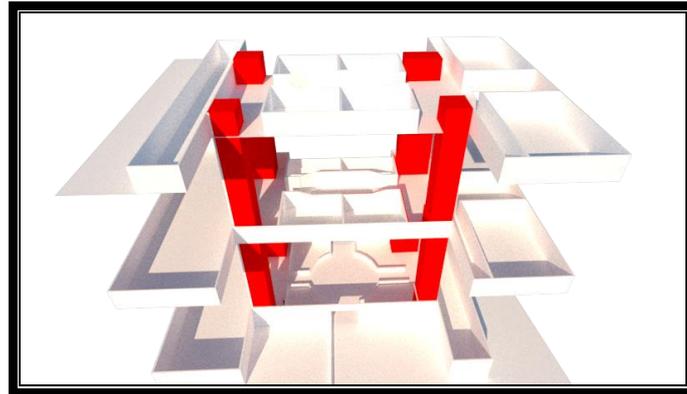
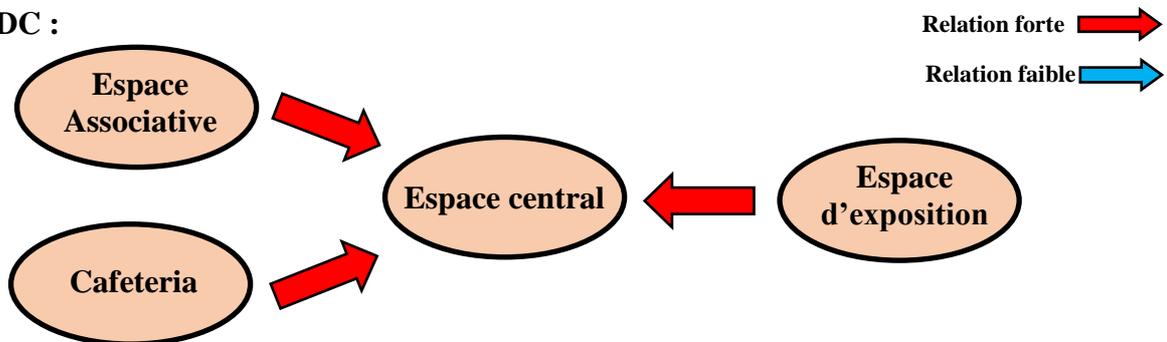


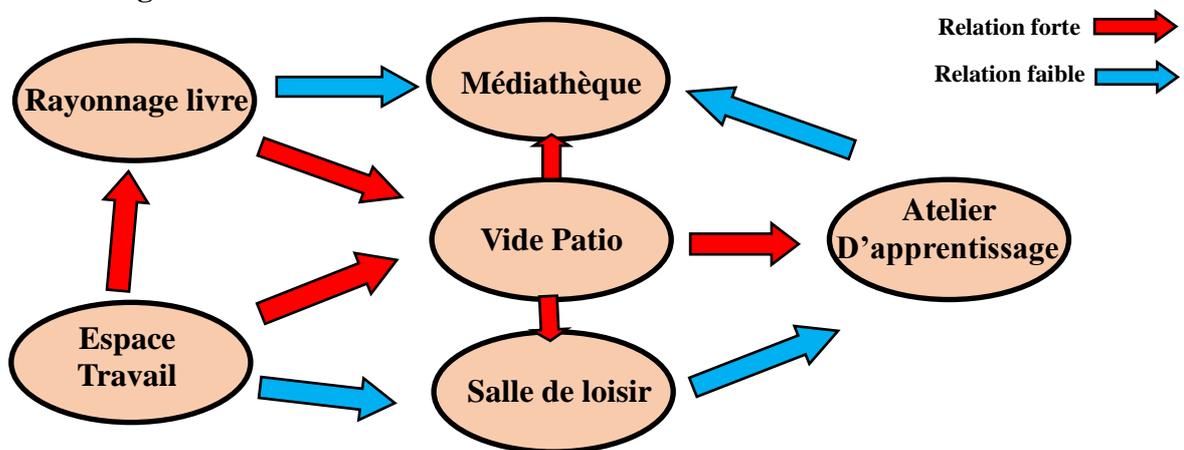
Figure 112 : La circulation horizontale de projet
Source : auteur.

V-3-3-Organigramme spatio-fonctionnel :

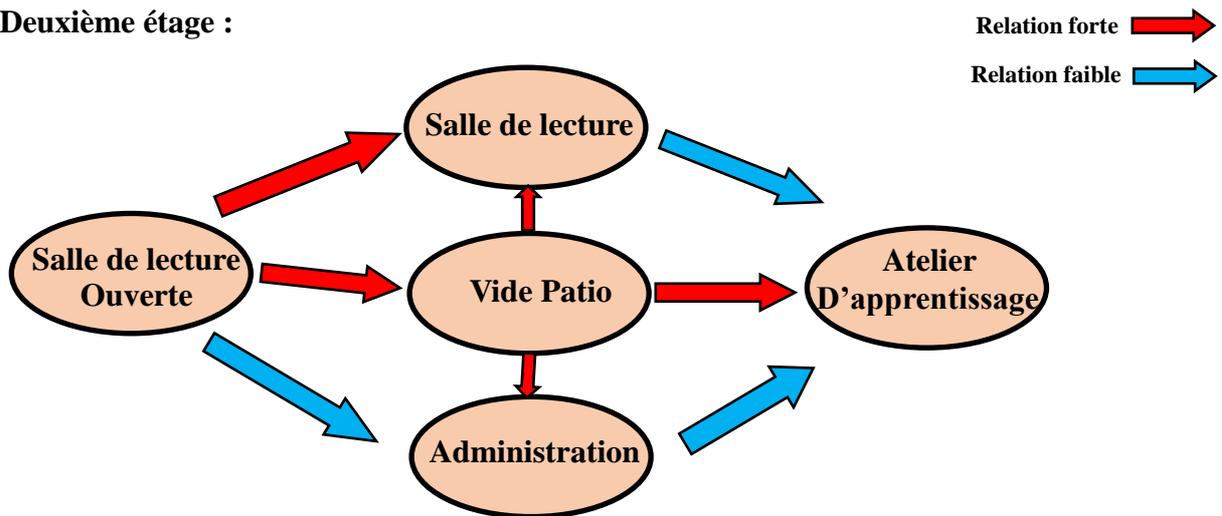
-RDC :



-Premier étage :



-Deuxième étage :



V-4-Conception des façades :

Inspiration des arcs islamique et le moucharabieh de la grande mosquée d'Alger, reprise des poteau champignons, décomposition des éléments de la grande mosquée et la réutilisation de ces derniers (minaret et coupole) système de baie vitré et mur rideau pour assurer la mixité entre le style ancien c'est-à-dire l'arabo musulman et la modernité.



Figure 113 : coupole de la grande mosquée.

Source : <https://prescriptor.info/>



Figure 114 : moucharabieh de la grande mosquée.

Source : <https://prescriptor.info/>



Figure 115 : poteau champignons.

Source : <https://prescriptor.info/>



Figure 116 : minaret de la grande mosquée.

Source : <https://prescriptor.info/>

V-5-Système constructif :

Le choix de structure adopté doit répondre aux critères suivants : la stabilité de l'ouvrage, le confort, la sécurité, l'esthétique et l'économie. Cependant une structure métallique avec des planchers collaborant qui sont notre choix peut répondre à ces derniers, car ce type de structure ; assure la transparence et la légèreté des façades.

-Les avantages de la structure métallique :

- La transparence et la flexibilité
- Les grands portés
- La rapidité d'exécution.
- Une structure durable et solide.
- Un chantier propre.
- La légèreté de l'ossature et la standardisation des éléments.

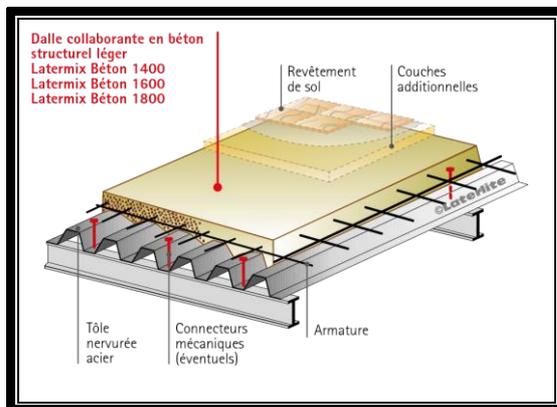


Figure 117 : plancher collaborant

Source : <https://www.researchgate.net/>

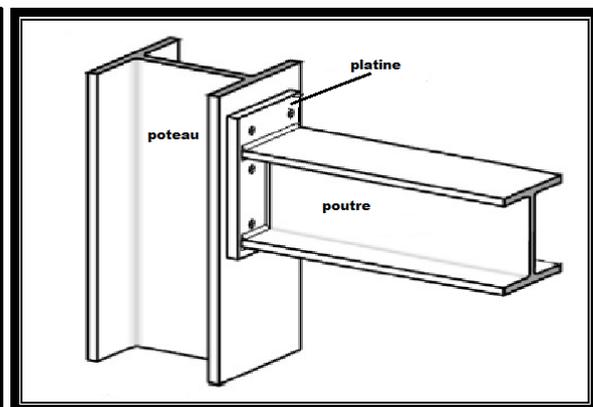


Figure 118 : assemblage poteau poutre métallique.

Source : <https://www.researchgate.net/>

VI-Conclusion du chapitre :

Pour finir nous avons essayé de concevoir un projet urbain durable qui répond en permanence aux besoins des générations en appliquant les principes de l'urbanisme durable. Concernant la partie architecturale, nous avons conçu un équipement culturel répondant aux attentes des usagers et prenant en considération les différents enjeux (économique, social, culturel et environnemental).

Conclusion Générale

A travers ce mémoire de recherche nous avons appris à mener une réflexion et ce a partir du choix d'un thème général et d'un thème spécifique, de poser une problématique et de formuler des hypothèses afin d'atteindre des objectifs tant sur le plan urbanistique qu'architectural. Pour cela un état de connaissances lié aux thèmes cités ut supra, à savoir l'architecture urbaine la métropolisation, Alger métropole et la culture au service de la métropolisation. Cet état de connaissances nous a permis de cerner tous les aspects d'un projet, de l'échelle urbaine du quartier. Afin de mettre en application ces connaissances acquises à travers cette recherche un cas d'étude nous a servi de support, ainsi reprenant l'architecte Jean Nouvel : « Un bon projet est celui qui s'intègre dans son environnement immédiat ».

Une analyse et une lecture urbaine nous ont permis de connaître tous les aspects de notre site d'intervention de l'échelle macro jusqu'à l'air d'étude. Le volet environnemental n'a pas été négligé pour autant, il nous a paru nécessaire d'évoquer les notions liées à la durabilité et à l'urbanisme durable en particulier. A l'issue de ce qui précède nous avons élaboré un projet architectural et ceux pour appuyer et confirmer notre profil d'architecte.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les ouvrages :

- Andre Ravereau ; la Casbah d'Alger et le site créa la ville (1989), Sindbad Edition. Paris
- Ascher François (1995), Métapolis ou l'avenir des villes, Odile Jacob, Paris.
- Choay Françoise et Merlin Pierre (1988), Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, P.U.F., Paris.
- Denis scharp 1979. L'histoire de l'Architecture du XXI siècle Pierre mardega editeur.
- Denis Sharp, L'architecture du XX siècle 1995-P.07.
- Emmanuel REY, Des friches urbaines aux quartiers durable : définitions enjeux et potentialités, 9, février 2007.
- Ghorra-Gobin, Cynthia, 2010. De la métropolisation : un nouveau paradigme ? Quaderni, 73, pp. 25-3
- Infrastructure et forme de la ville contemporaine (2007): collection du Certu édition Mirabelle Paris.
- Jean Paul Carrière, Villes et Projet Urbain en Méditerranée 2002, page 99-100, paragraphe 19.
- Kevin Lynch L'image de la cité édition duodi Paris 1969
- Leresche, J.-P., Joye, D., 1993. Métropolisation : de l'urbain au politique, Espaces Temps, Les Cahiers, 51-52, pp.
- Leroy, Stéphane, 2000. Sémantique de la métropolisation, Espace géographique, 29 (1), pp. 78-86
- Mérenne-Schoumaker, Bernadette, 1994. La métropolisation, une nouvelle donne ?, Acta Geographica Lovaniensia, 34, pp. 165-174
- Najib Chérit, Livre de grille théorique des équipements ».
- Philippe panneri. CASTEX J. DEPAULE J-C (FORME URBAINE DE L'ILOT A LA BARRE) EITION PARENTHESE, DUNOB, PARIS 1979

-Pierre Larousse, Larousse française.

- Rozenblat & Cicille , Les villes européennes: Analyse comparative, , 2003, p. 12.

-Safar-Zitoun Madani, Stratégies patrimoniales et urbanisation. Alger 1962-1992, L'Harmattan, Paris.

-Sander Rang, « Précis analytique de l'histoire d'Alger sous l'occupation turque », dans Ministère de la Guerre, Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en 1841, Paris, Imper. Royale, décembre 1842, 445 p., in-4° (lire en ligne [archive] [PDF]), p. 415-440.

Thèses et mémoires :

-Driss Nassima (1999), Espaces publics et centralités à Alger: entre logiques urbanistiques et mémoire urbaine, Thèse de Doctorat en sociologie, Université Paris X – Nanterre.

-L'ENJEU DU PILOTAGE D'UN EQUIPEMENT CULTUREL ORIGINAL, CAS D'UN PALAIS DE CULTURE A AIN EL BEIDA, mémoire pour l'obtention de MAGISTER, Université L'Arbi Ben Mhidi - Oum El Bouaghi Faculté des Sciences de la terre et de l'architecture Département D'architecture.

-L'île de Nantes un tremplin pour les mutations de l'urbanisme a la pratique architectural, mémoire pour l'obtention de doctorat, Anne le grand, ENSAP Bordeaux enseignant.

-Mémoire MAGISTER en architecture Université L'Arbi Ben Mhidi - Oum El Bouaghi Faculté des Sciences de la terre et de l'architecture Département D'architecture Présenté par : BOULAHIA MERIEM et CHOUAL MERIEM.

-Projet urbain et espace public à Alger, De la ville programmée à la ville revendiquée, Nassima Driss Sociologue et urbaniste. Maître de conférences à l'Université de Rouen.

-Quelle métropolisation pour Alger ? Tarek Medjad, M'hammed Setti and Guy Baudelle,

-Quelle métropolisation pour Alger ? », Méditerranée [Online], Urban Spaces, Online since 17 September 2015, connection on 12 September 2020.

-Thèse de MAGISTER de Mme MAZRI-BENARIOUA Mouna, 2006-2007, page 28.

Photographie et cartographie

-Google earth.

-Google image.

-Google maps.

-Image satellites.

-PDAU Alger 2016.

-POS D'El Mohammedia

-SDAAM 2015-2035.

Revu article et rapport :

-Aire métropolitaine : "Le territoire qu'il faut prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole" (JO, 2001, p16).

-Anne Legrand, L'île de Nantes un tremplin pour les mutations de l'urbanisme a la pratique architectura

-Antier Gilles, 2005. Les stratégies des grandes métropoles. Enjeux, pouvoirs et aménagement, Paris : Armand Colin, 253 p.

-Ascher François, 1993. Metapolis ou l'avenir des villes, Paris : Odile Jacob, 346 p.

- Catherine MARCHAND , La ville de demain .

-Claval Paul, 2003. Métropolisation et globalisation, Géographie et culture, 48, pp. 5-24.

-Collin Mathilde, 2018. La fabrique géopolitique des métropoles contemporaines dans la longue histoire urbaine européenne, La fabrique des métropoles.

- Cyria EMELIANOFF et Ruth STEGASSY , Les pionniers de la ville durable, .

-Destatte Philippe, 2018. Métropole et métropolisation : entre honneur archiépiscopal et rêve maïoral, La fabrique des métropoles.

-Du « développement durable » à la « ville durable » : quels débats aujourd'hui ? Regards croisés à partir de la littérature francophone et anglophone

-Elaine Mokhtefi, Alger, capitale de la révolution. De Fanon aux Black Panthers, Paris, La fabrique, 2019.

-Emmanuel Négrier, Mariona Tomàs, Temps, pouvoir, espace la métropolisation de Barcelone
Dans Revue française d'administration publique 2003/3 (n°107), pages 357 à 368.

- Kasinitz 1995, Metropolis: Center and Symbol of Our Times.

-La cohérence des politiques au service du développement Dans Revue de l'OCDE sur
développement 2002/1 (no 3), pages 37 à 53

-La fabrique des métropoles : questions sociétales et questions de recherche.

-Matejowski 2000, Plan-Build-Environnement : revue allemand.

-Préambule rédigé par l'équipe pédagogique de l'option architecture urbaine.

-Projet urbain : entre innovation et tradition dans l'action urbaine école d'architecture marne la
vallée

-Vie des villes : les projets qui transforment Alger, hors-série n3 juillet 2012.

Webographie :

-<http://comite21.org>.

-<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropolisation>

-<https://Archi-daily.com>

-<https://Archi-liste.com>

https://architopik.lemoniteur.fr/index.php/realisationarchitecture/centre_culturel___auneau/6948

-<https://calameo.com>.

-<https://fr.climate-data.org/afrique/algerie/alger-1130/>

-<https://fre.architecturaldesignschool.com/auneau-cultural-center-43795>

-<https://Hal-archives-ouvertes.fr>, La place de la concertation dans la mise en œuvre de projets
urbains durables 2019

-<https://Hal-archives-ouvertes.fr>, La question de la bonne gouvernance et des réalités
sociopolitiques en Afrique 2013.

-<https://Hal-archives-ouvertes.fr>, Quelle métropolisation pour Alger 2017, page 6-7.

-https://issuu.com/rfm-seminaire/docs/legrand_anne.

-<https://journals.openedition.org/cybergeogeo/26753>.

-<https://journals.openedition.org/vertigo/18466>

-<https://popups.uliege.be/lafabriquedesmetropoles/index.php?id=122>

-<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00006512/document>.

-<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/lile-de-nantes-change-le-visage-de-la-ville-42>

-<https://www.tue.nl/en/research/research-groups/urbanism-and-urban-architecture/>

-<https://www.universalis.fr/encyclopedie/urbanisme-urbanisme-et-architecture/>

-<http://journals.openedition.org/mediterranee/7267>

LISTES DES FIGURES

- Figure 1 : La métropole de Londres « page 10 ».
- Figure 2 : La métropole de Tokyo « page 10 ».
- Figure 3 : Vue aérienne sur la métropole de Barcelone « page 11 ».
- Figure 4 : Site olympique de Montjuic « page 12 ».
- Figure 5 : Port Vell de Barcelone « page 13 ».
- Figure 6 : La Rambla « page 13 ».
- Figure 7 : La Rambla Del Mar « page 13 ».
- Figure 8 : Schéma du développement durable « page 15 ».
- Figure 9 : La ville Zurich 1^{er} ville durable du monde « page 17 ».
- Figure 10 : La ville Stockholm 2^{em} ville durable du monde « page 17 ».
- Figure 11 : Ile de Nantes actuellement « page 19 ».
- Figure 12 : Vue aérienne de l'ancien ile Nantes « page 20 ».
- Figure 13 : La troupe Royal de Luxe dans les rue de Nantes « page 21 ».
- Figure 14 : Schéma de Cycle Décisionnel « page 23 ».
- Figure 15 : Alexandre Chemetoff avec Patrick Henri « page 24 ».
- Figure 16 : plan guide « état de lieu de l'île en janvier 2003 » « page 24 ».
- Figure 17 : plan guide « propositions de plan guide pour janvier 2003 » « page 24 ».
- Figure 18 : Schéma des quatre pôles du système culturel « page 27 ».
- Figure 19 : Schéma de la classification des équipements culturel « page 27 ».
- Figure 20 : Le C.C « Halles de Schaerbeek », Belgique « page 28 ».
- Figure 21 : La M.C de Bourges en France « page 28 ».
- Figure 22 : Le complexe culturel de Tipaza en Algérie « page 28 ».
- Figure 23 : Palais de la culture Mofdi Zakaria à Alger « page 28 ».
- Figure 24 : Le Winter Garden Theater à Canada « page 29 ».
- Figure 25 : Musée « National Gallery » en Angleterre « page 29 ».
- Figure 26 : Salle de cinéma « Jaipur » en Inde « page 29 ».
- Figure 27 : Bibliothèque nationale d'Espagne, Madrid « page 29 ».
- Figure 28 : Centre socioculturel des Bleuets « page 32 ».
- Figure 29 : Terrasse du Centre socioculturel des Bleuets « page 32 ».
- Figure 30 : Axonométrie du Centre socioculturel des Bleuets « page 33 ».
- Figure 31 : Coupe sur le Centre socioculturel des Bleuets « page 33 ».
- Figure 32 :Projet de réhabilitation urbaine, à Lille « page 36 ».
- Figure 33 :Projet de renouvellement urbaine, à Epinay sur seine « page 36 ».
- Figure 34 : Contexte national et régional d'Alger « page 42 ».

Figure 35 : Limites administratives « page 43 ».

Figure 36 : Les limites géographique « page 43 ».

Figure 37 : Accessibilité de la wilaya d'Alger « page 43 ».

Figure 38 : Carte de synthèse de développement de la ville d'Alger « page 45 ».

Figure 39 : Situation du quartier par rapport à Alger « page 46 ».

Figure 40 : Délimitation du quartier « page 46 ».

Figure 41 : Accessibilité du quartier « page 47 ».

Figure 42 : Carte de la Maison Carré avant 1830 « page 47 ».

Figure 43 : Carte de la Maison Carré 1830-1836 « page 48 ».

Figure 44 : Carte de la Maison Carré 1837-1860 « page 48 ».

Figure 45 : Carte de la Maison Carré 1862-1880 « page 48 ».

Figure 46 : Carte de la Maison Carré 1882-1940 « page 49 ».

Figure 47 : Carte de la Maison Carré 1940-1962 « page 49 ».

Figure 48 Carte de la Maison Carré 1962-à nos jours « page 49 ».

Figure 49: Carte de l'image mental du quartier El Mohammedia « page 51 ».

Figure 50 : Carte du système viaire du quartier El Mohammedia « page 52 ».

Figure 51 : Carte du système bâtis « état de bâtis » du quartier El Mohammedia « page 53 ».

Figure 52 : Carte du système bâtis « état de gabarits » du quartier « page 54 ».

Figure 53 : Carte du système bâtis « état fonctionnelle du bâtis » du quartier « page 55 ».

Figure 54 : Carte du système non bâti du quartier El Mohammedia « page 56 ».

Figure 55 : Carte du système parcellaire du quartier El Mohammedia « page 57 ».

Figure 56 : Premier fragment « page 57 ».

Figure 57 : Premier fragment « page 57 ».

Figure 58: Deuxième fragement « page 58 ».

Figure 59 : Deuxième fragement « page 58 ».

Figure 60 : Troisième fragment « page 58 ».

Figure 61 : Troisième fragment « page 58 ».

Figure 62 : Quatrième fragment « page 58 ».

Figure 63 : Quatrième fragment « page 58 ».

Figure 64 : Carte des POS du quartier El Mohammedia « page 59 ».

Figure 65 : Schéma de principe d'aménagement « page 61 ».

Figure 66 : schéma d'action « page 61 ».

Figure 67 : carte de zoning du quartier El Mohammedia « page 63 ».

Figure 68 : carte état du fait du quartier El Mohammedia « page 66 ».

Figure 69: L'assiette d'intervention « page 67 ».

Figure 70 : découpage de l'assiette d'intervention « page 67 ».

Figure 71 : Le site avant l'intervention urbaine « page 67 ».

Figure 72 : Le site après l'intervention urbaine « page 67 ».

Figure 73 : vue axonométrique sur le site d'intervention « page 68 ».

Figure 74 : Environnement immédiat du site d'intervention « page 68 ».

Figure 75 : Accessibilité au site d'intervention « page 69 ».

Figure 76 : les vents dominants « page 69 ».

Figure 77 : vue satellite sur le palais de culture « page 71 ».

Figure 78 : situation du projet « page 71 ».

Figure 79 : Environnement immédiat du projet « page 72 ».

Figure 80 : Accessibilité du projet « page 72 ».

Figure 81 : Façade principale « page 73 ».

Figure 82 : Façade secondaire « page 73 ».

Figure 83 : La symétrie au niveau du volume « page 74 ».

Figure 84 : volumétrie du centre culturel « page 74 ».

Figure 85 : type de poteau dans le hall central du centre « page 74 ».

Figure 86 : le patio (le hall central) du C.C « page 75 ».

Figure 87 : le patio (le hall central) du C.C « page 75 ».

Figure 88 : la grande salle de spectacle (la salle Abdelkrim Dali) « page 75 ».

Figure 89 : la petite salle de spectacle « page 76 ».

Figure 90 : salon d'honneur du centre culturel « page 76 ».

Figure 91 : salon d'honneur du centre culturel « page 76 ».

Figure 92 : la coupole du centre culturel Imama « page 76 ».

Figure 93 : Centre Multiculturel Espace Dagron « page 77 ».

Figure 94 : Situation par rapport à la commune « page 78 ».

Figure 95 : Situation par rapport au quartier « page 78 ».

Figure 96 : Accessibilité du centre Dagron « page 78 ».

Figure 97 : Entrée secondaire à partir de la rue Emile Labiche « page 79 ».

Figure 98 : Entrée principale à partir de la rue du marché « page 79 ».

Figure 99 : façade principale « page 79 ».

Figure 100 : façade secondaire « page 79 ».

Figure 101 : Plan de masse « page 80 ».

Figure 102 : Plan RDC « page 80 ».

Figure 103 : Plan 1^{er} Etage « page 81 ».

Figure 104 : Plan 2^{ème} Etage « page 81 ».

Figure 105 : La coupe « page 81 ».

Figure 106 : Découpage de l'ilot du projet « page 84 ».

Figure 107 : l'esquisse du projet « page 85 ».

Figure 108 : La composition planimétrique de projet « page 85 ».

Figure 109 : La composition volumétrique de projet « page 86 ».

Figure 110 : La circulation vertical de projet « page 87 ».

Figure 111 : La circulation horizontal de projet « page 87 ».

Figure 112 : La circulation horizontal de projet « page 87 ».

Figure 113 : coupole de la grande mosquée « page 88 ».

Figure 114 : moucharabieh de la grande mosquée « page 88 ».

Figure 115 : poteau champignons « page 88 ».

Figure 116 : minaret de la grande mosquée « page 88 ».

Figure 117 : plancher collaborant « page 89 ».

Figure 118 : assemblage poteau poutre métallique « page 89 ».

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : stratégie d'interventions « plan d'action ».

Tableau 2 : Synthèse de la grille théorique des équipements pour 62555 habitants « habitants du quartier »

Tableau 3 : Tableau de la programmation urbaine

Tableau 4 : Programme urbain du projet

Tableau 5 : Ombrage du site.

Tableau 6 : Programme de centre Dagron.

Tableau 7 : Programme du projet.

LISTE DES ACRONYMES

PDAU : Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

POS : Plan d'occupation des sols

SDAAM : Schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine

CC : Centre culturelle.

DD : Développement durable.

ANRU : Agence national de rénovation urbaine.

CPLRE : La conférence permanente des pouvoir locaux et régionaux de l'Europe.

ANNEXES

Plan d'aménagement

Affectation	Index
Parc urbain 1	-1-
Centre commercial « extention Ardis »	-2-
Habitat haut-standing	-3-
Cinema en plein aire	-4-
Pole culturel-culturel	-5-
Musée de la mer	-6-
Complexe hotelier « hotel + apparts hotels »	-7-
Parc urbain 2	-8-
Station maritime	-9-
Restaurent + caffeteria	-10-
Plage Mazella	-11-
Premenade maritme	-12-
Passerelle verte	-13-
Extention jardin grande mosquée	-14-
Groupe scolaire	-15-
Centre de santé	-16-
Centre socio-culturel « projet ponctuel »	-17-
Extention habtit semi collectif	-18-



Figure 2 : Plan d'aménagement

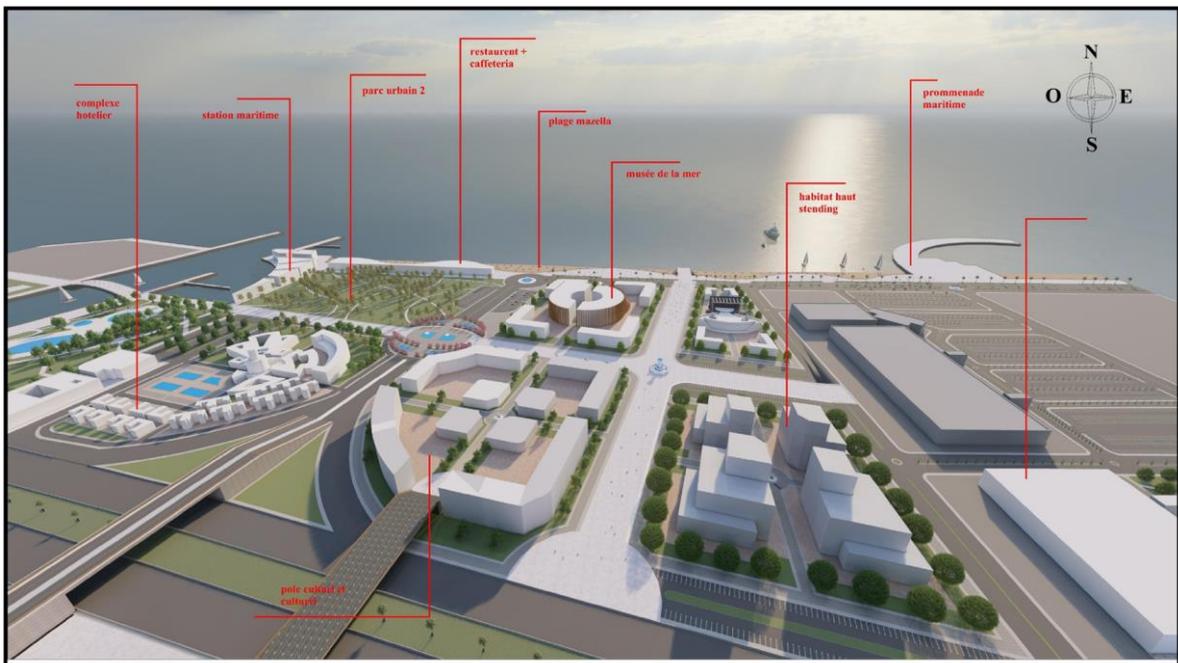


Figure 3 : vue en axonométrie sur plan d'aménagement



Figure 3 : Plan d'aménagement

Différentes vues sur le Plan d'aménagement



Figure 4 : vue sur la promenade maritime



Figure 5 : vue sur la promenade maritime



Figure 6 : vue sur l'axe projetée reliant la grande mosquée au front de mer pin maritime



Figure 7 : vue sur la station maritime



Figure 8 : vue sur le deuxième axe projeté reliant la grande mosquée au pôle culturel et culturel et le musée de la mer



Figure 9 : vue sur le troisième axe projeté reliant promenade sablette et traversant Oued El Harrach jusqu'au projet Alger médina



Figure 10 : vue sur placette centrale



Figure 11 : vue axonométrie sur d'ensemble aménagement.



Figure 12 : vue axonométrie sur d'ensemble aménagement.

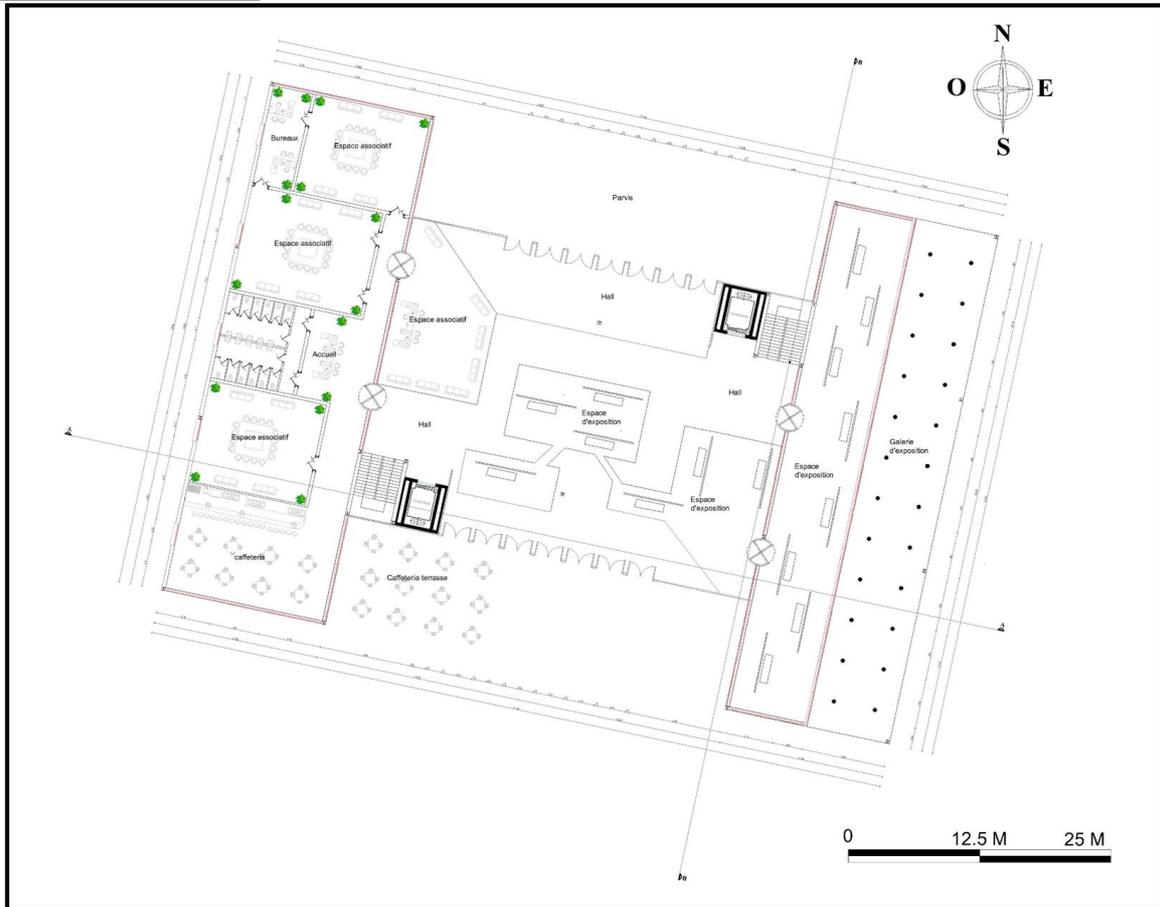


Figure 13 : vue axonométrie sur d'ensemble aménagement.

Projet ponctuel : PLAN de masse



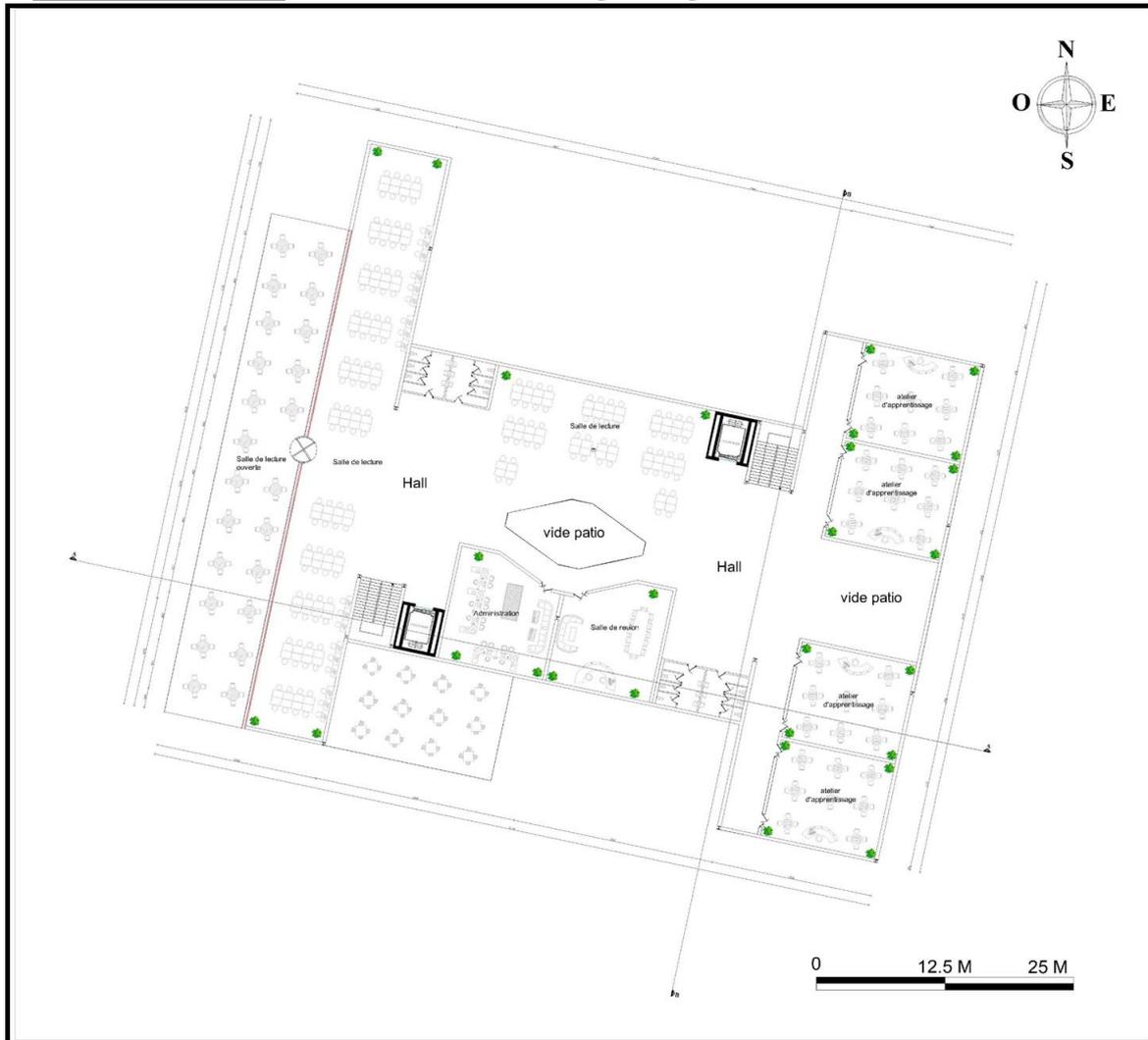
Projet ponctuel : PLAN RDC



Projet ponctuel : Plan premier étage



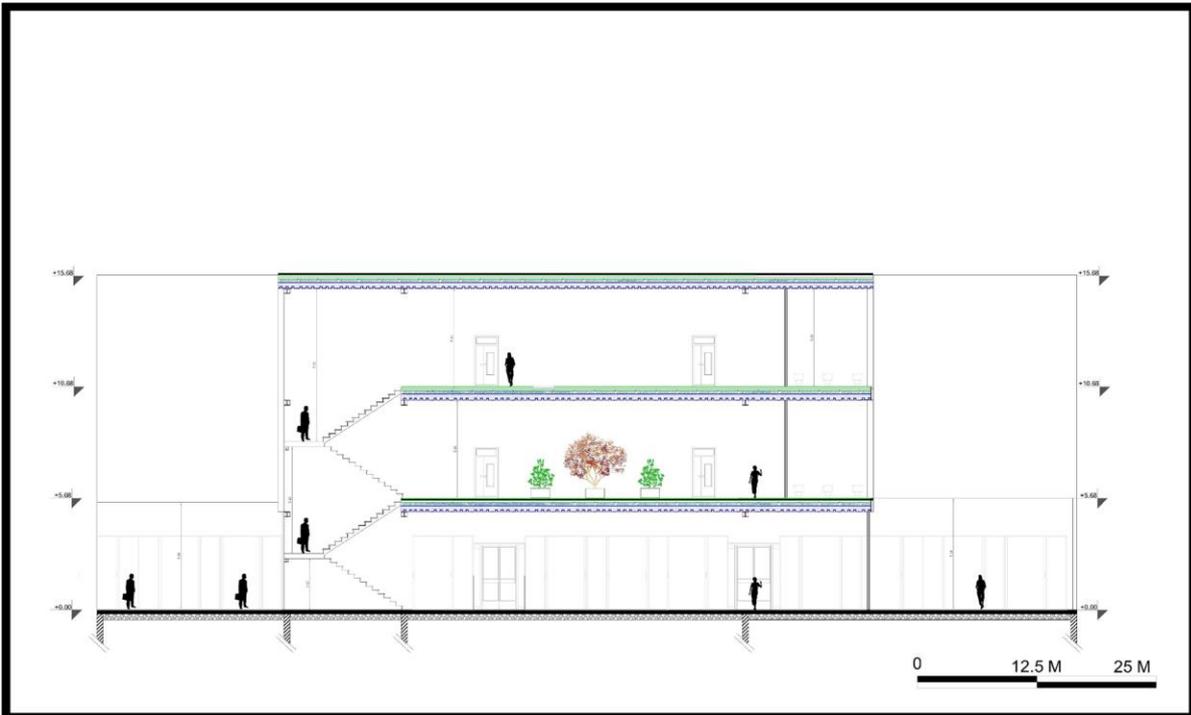
Projet ponctuel : Plan deuxième étage étage



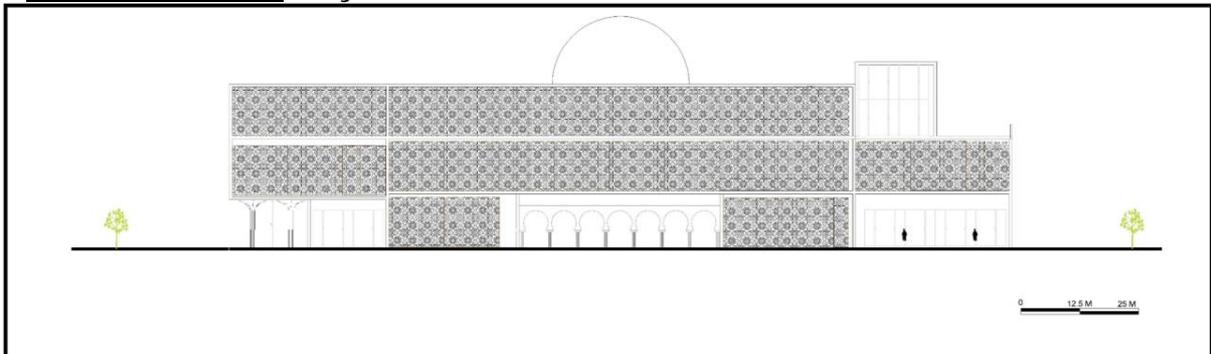
Projet ponctuel : Coupe A-A



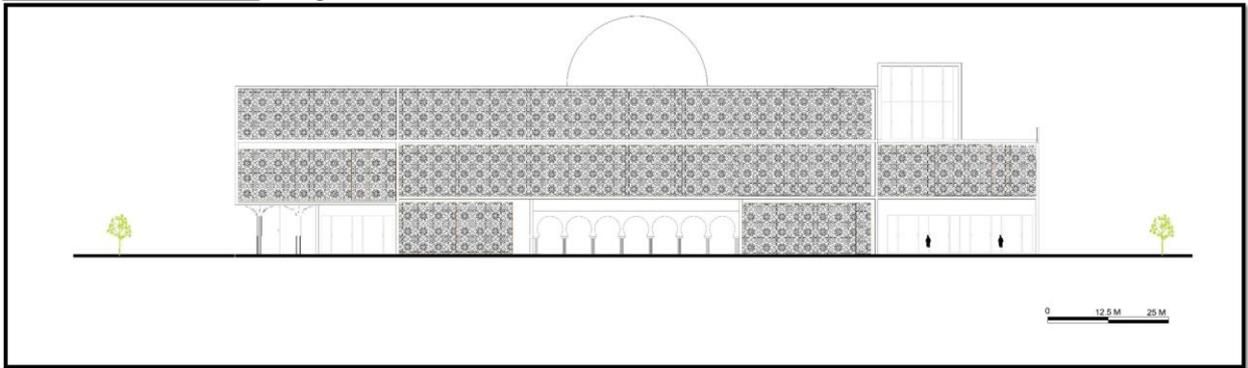
Projet ponctuel : Coupe B-B



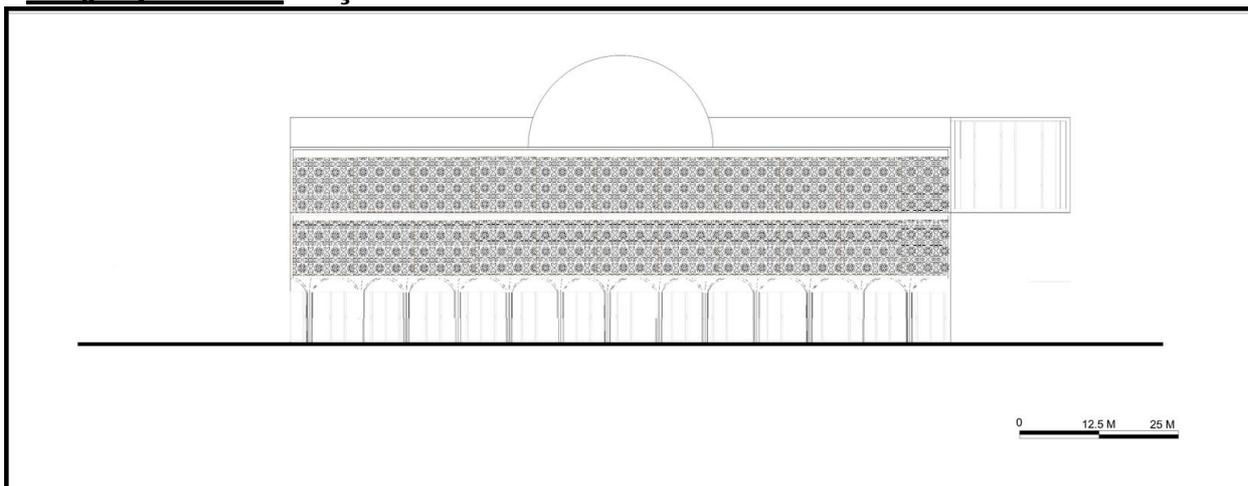
Projet ponctuel : façade nord

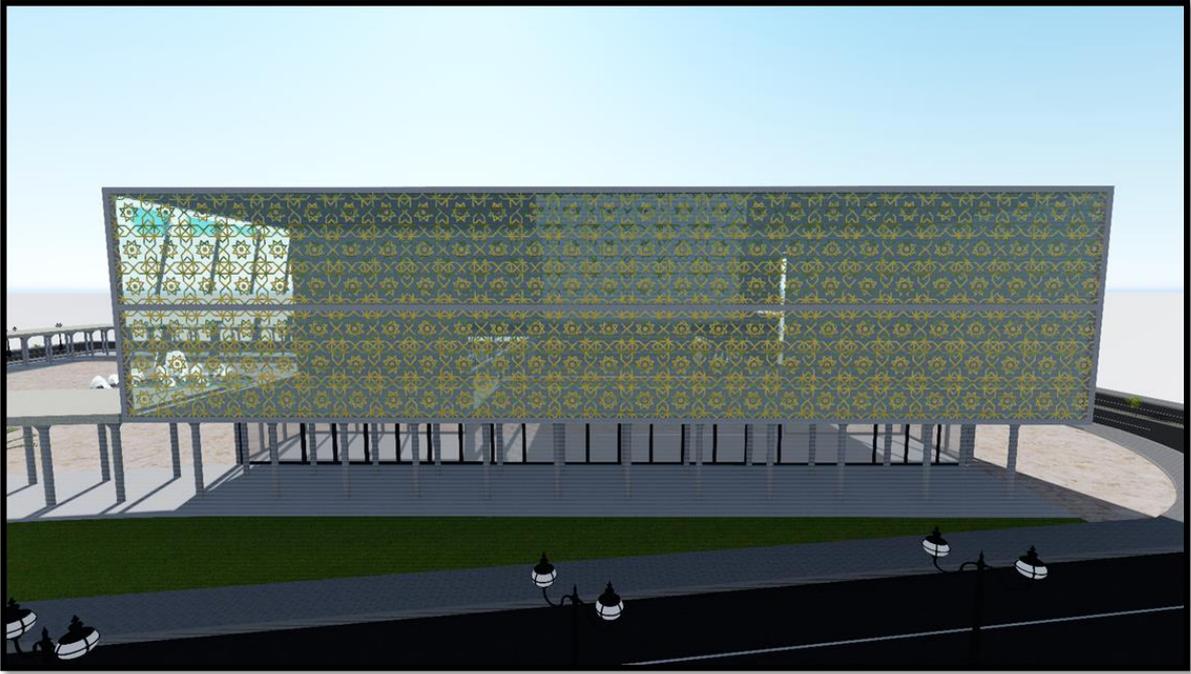


Projet ponctuel : façade Sud

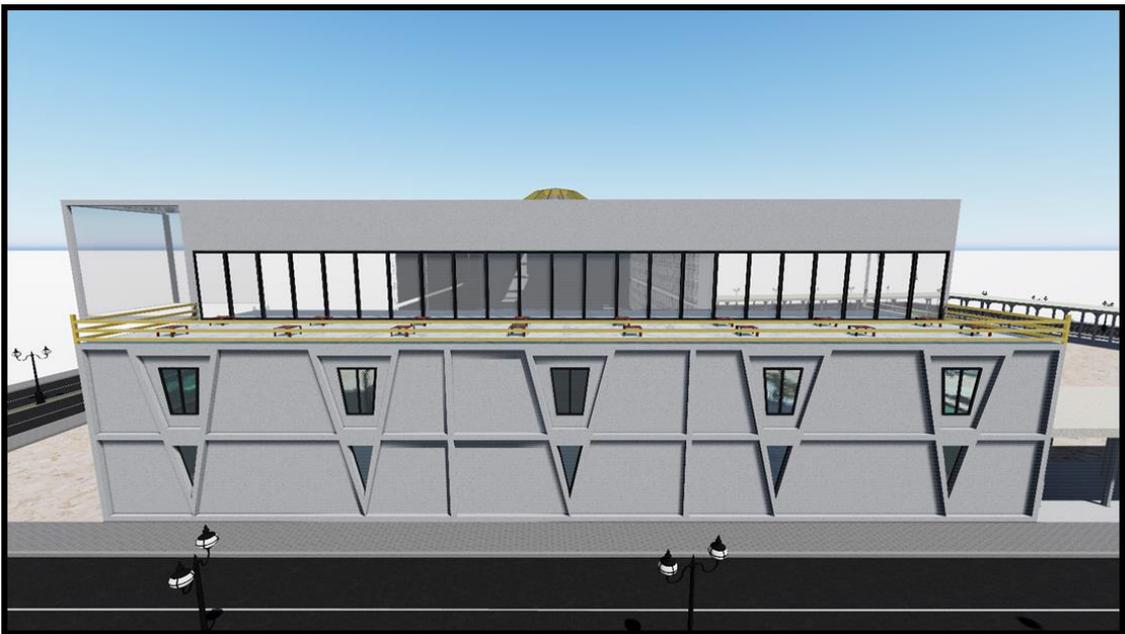
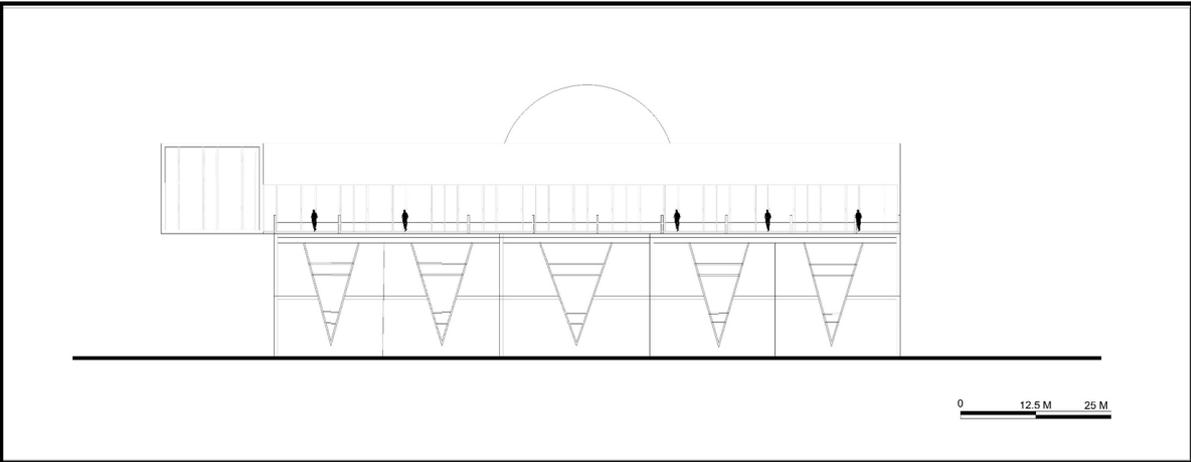


Projet ponctuel : façade est





Projet ponctuel : façade ouest



Projet ponctuel : vue 3d



